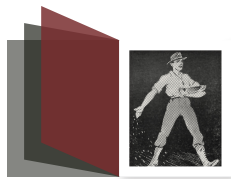


Essor et déclin d'une formule d'organisation économique: la coopération et la mutualité paroissiales

Par Yves Rousseau



CONSULTER EN LIGNE

atlas.cieq.ca

Une fenêtre sur le passé québécois

Plus de 200 textes et cartes de référence
sur l'histoire du Québec en libre accès

POUR CITER CET ARTICLE, UTILISER L'INFORMATION SUIVANTE :

Rousseau, Yves (2001). «Essor et déclin d'une formule d'organisation économique: la coopération et la mutualité paroissiales» dans Serge Courville et Normand Séguin (dir.), *La paroisse*. Québec: Les Presses de l'Université Laval (coll. «Atlas historique du Québec»). [En ligne]: <https://atlas.cieq.ca/la-paroisse/essor-et-declin-d-une-formule-d-organisation-economique-la-cooperation-et-la-mutualite-paroissiales.pdf>

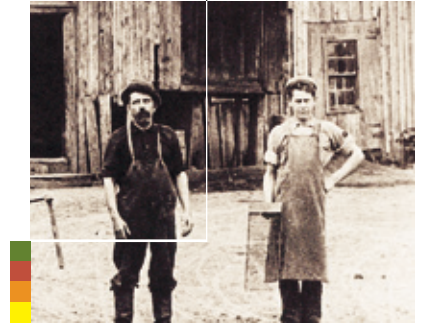
Tous droits réservés. Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIEQ)

Dépôt légal (Québec et Canada), 2001.

ISBN 2-7637-7818-6

Les chercheurs du CIEQ, issus de neuf universités, se rejoignent pour étudier les changements de la société québécoise, depuis la colonisation française jusqu'à nos jours. Leurs travaux s'inscrivent dans trois grands axes de recherche: **les gens** : les populations et leurs milieux; **les ressources** : les moyens d'existence et les stratégies; **les régulations** : la norme, l'usage et la marge. Ils privilégient une approche scientifique pluridisciplinaire originale pour comprendre le changement social et culturel dans ses dimensions spatiotemporelles – www.cieq.ca

UNE ASSISE ÉCONOMIQUE



Essor et déclin d'une formule d'organisation économique : la coopération et la mutualité paroissiales

LA PAROISSE ET SES INSTITUTIONS ÉCONOMIQUES

La paroisse évoque des images familières, toutes plus ou moins associées aux communautés locales et à leurs institutions spécifiques. Dans le milieu rural québécois du XIX^e siècle, on peut la définir comme une collectivité sociale élargie ayant comme point central le village. Lieu de convergence des rangs, le village est également la plaque tournante des échanges économiques entre les différents groupes sociaux : entre les agriculteurs peuplant les rangs, la petite bourgeoisie et les autres groupes sociaux du noyau villageois¹. Mais cette centralité du village tient également à sa position charnière dans les rapports qu'entretient la collectivité locale avec l'extérieur : avec les organisations que sont l'Église, l'État et les grandes entreprises, mais aussi avec les institutions comme le marché, la monnaie et le crédit². Dans cette socio-économie paroissiale, les relations entre le village et les rangs font l'objet de tensions récurrentes entre les agriculteurs et les élites du village.

Dans le milieu urbain, la situation se montre sous un jour quelque peu différent. La paroisse y apparaît distincte à maints égards de sa vis-à-vis du milieu rural. Tôt au XIX^e siècle et avec vigueur par la suite, l'industrialisation et la concentration des administrations civiles, religieuses et économiques dans les villes de Montréal et de Québec y ont alimenté une croissance démographique soutenue et, avec elle, le démembrement des paroisses trop peuplées. Un mouvement similaire allait gagner tôt au tard les autres centres urbains.



Aux tiraillements entre les rangs et le village évoqués à propos des collectivités rurales, correspondent ici des tensions entre les paroisses des faubourgs et le centre-ville. Dans un cas comme dans l'autre, avec des inflexions qui tiennent aux particularités locales, tend à s'exprimer cette même volonté de garder chez soi et pour soi la maîtrise de ses institutions économiques. Aux XIX^e et XX^e siècles, les échanges économiques s'intensifient, s'étendent et se spécialisent. Quels sens, dans un tel contexte, ont-ils pris à l'intérieur de la collectivité paroissiale et au sein de la société élargie ? Quels enjeux ont-ils exprimé ?

LE VILLAGE DE CACOUNA VERS 1910.
Collection de cartes postales (Rivard Series),
Bibliothèque nationale du Québec.

Les entreprises d'inspiration coopérative ou mutualiste, que nous examinons ici, fournissent des repères intéressants à ce sujet. Apparues dans la première moitié du XIX^e siècle en réponse aux difficultés d'une agriculture en mal de débouchés pour ses produits, les coopératives et les mutuelles se sont répandues par vagues successives avant de décliner à compter de la Seconde Guerre. La paroisse fut pour elles une terre d'accueil de prédilection. Elles s'y sont enracinées en

proposant des formules d'organisation économique fondées sur une certaine idée de la démocratie, de l'égalité et de la propriété. Elles y ont évolué en regard des forces économiques locales qui les ont investies et des contraintes du « global », voire de l'« extérieur », qui ont agi sur elles.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, il y a fort longtemps que l'économie québécoise se trouve conditionnée par de grandes organisations de capitaux. Sous le contrôle d'intérêts anglo-saxons basés à Montréal, au Canada anglais et à l'étranger, la suprématie du grand capital se fait sentir dans les secteurs les plus névralgiques de l'économie québécoise : depuis l'exploitation des ressources naturelles jusqu'à la production industrielle qui tournent alors à plein régime, en passant par les banques et les entreprises d'assurances qui connaissent un essor tout aussi important. Si cette emprise paraît s'être considérablement renforcée pendant la « seconde révolution industrielle », elle n'a pas empêché pour autant l'éclosion d'expériences économiques situées, à bien des égards, aux antipodes de la logique monopolistique. En fait, la Seconde Guerre apparaît comme le moment culminant de l'essor de la mutualité paroissiale. En 1945, en effet, le Québec est déjà pourvu d'un réseau de quelque 900 caisses populaires offrant sur tout son territoire un service d'épargne et de crédit aux particuliers. Environ 600 coopératives agricoles permettent à leurs sociétaires d'approvisionner leur exploitation ou d'écouler leurs produits vers les marchés. Au delà d'un millier de fabriques de beurre ou de fromage desservent les producteurs de lait qui les dirigent localement sous la forme de syndicats de patrons et de fabricants, de coopératives ou de sociétés privées. Il existe enfin plus de 300 mutuelles-incendie, disséminées en milieu rural, procurant à leurs assurés une protection au prix coûtant. Le développement de ces entreprises trouve par ailleurs des appuis importants parmi les animateurs des cercles agricoles et de l'Union catholique des cultivateurs, les leaders du monde municipal et scolaire, le clergé et les dirigeants de diverses associations qui paraissent faire l'unanimité autour de la promotion et de la défense du caractère paroissial de ces organisations.

En marge de la concentration des capitaux, s'est donc constitué un monde économique particulier, caractérisé par ses organisations décentralisées, sa volonté d'en

préserver l'autonomie et sa quête de solutions de rechange au pouvoir grandissant exercé par les grandes entreprises. La plupart de ces institutions paroissiales se présentèrent aux Canadiens français comme des instruments de prise en charge de leur économie et de préservation de leur identité culturelle. C'est en effet sous l'empire de préoccupations morales et nationales, voire nationalistes, qu'elles ont sollicité leur concours. Ces sociétés ont été des lieux d'expression privilégiés du pouvoir économique local en même temps qu'elles ont été le siège de relations parfois tendues entre la paroisse, leur terre d'origine, et les grands appareils de contrôle et de décision.

La lecture comparée de l'évolution de ces expériences économiques met au jour des scénarios multiples aux trames et aux destins contradictoires où se jouent marginalisation, mutation et intégration aux logiques imposées par les grands ensembles. Leur émergence n'a pas été le fruit d'une génération spontanée. L'Église catholique a joué un rôle extrêmement important dans le démarrage de ces sociétés. De même, l'État, par des mesures législatives et des subventions, a favorisé leur diffusion avant d'encourager, dans un deuxième temps, leur concentration. Mais avant que naissent les premières coopératives « modernes », des expériences apparentées avaient longuement préparé le terrain.

LES EXPÉRIENCES DEVANCIÈRES AU XIX^e SIÈCLE

Pour peu que l'on envisage les activités plutôt que les dispositions légales, on retrace l'existence de formes de sociabilité très anciennes préfigurant, par certaines de leurs caractéristiques, l'éclosion de la mutualité paroissiale. Au premier rang, il faudrait mentionner les traditions de solidarité qui se sont enracinées au sein des collectivités rurales de l'époque préindustrielle. L'entraide entre cultivateurs de même parenté, les échanges de services réciproques entre voisins et les corvées volontaires entre habitants d'un même rang sont quelques-unes de ces solidarités de terroir observées par les historiens³. Sous une forme plus exaltée, ces formes d'entraide ont été également décrites dans les premières œuvres littéraires canadiennes-françaises⁴. Des sociétés d'inspiration coopérative, comme la Société des habitants de la Petite-Rivière formée en 1722 pour la pêche aux marsouins, ont par

ailleurs été retracées à l'époque de la colonisation française⁵. La permanence de ces traits de civilisation et leur survivance jusqu'à nos jours attestent que la proximité — de l'habitat, de la condition sociale comme de la parenté — a constitué de tout temps pour les collectivités de base un puissant incitatif à l'entraide et à la mise en commun de certaines de leurs ressources.

Mais ce n'est vraisemblablement qu'au XIX^e siècle que sont apparus les germes d'un véritable réseau d'établissements économiques à rayonnement paroissial. La reconnaissance civile, en 1831, de la paroisse catholique par les autorités coloniales, la progression du front pionnier et la réorientation de l'agriculture vers l'industrie laitière ont encouragé l'éclosion d'entreprises et d'associations toutes plus ou moins vouées à l'organisation des collectivités agricoles en regard des pressions d'un marché qui s'élargissait sans cesse. La croissance des villages et des centres industriels conjuguée à la demande des marchés extérieurs pour certaines denrées ont fini par placer les agriculteurs devant la nécessité d'améliorer le rendement de leurs exploitations. Ces pressions sur l'agriculture ne pouvaient se résorber d'elles-mêmes. Il fallait à la fois « éduquer » les agriculteurs des paroisses, financer les efforts de modernisation de leurs exploitations et, enfin, rentabiliser les activités agricoles. C'est là le rôle que vont se donner nombre de sociétés du monde agricole. Toutes n'adopteront pas la paroisse comme cadre d'activités, pas plus qu'elles ne se définiront comme mutuelles ou coopératives. Mais elles vont favoriser la diffusion dans les paroisses des nouvelles méthodes agricoles tout en y encourageant l'introduction de formules d'organisation collective inspirées d'expériences européennes et américaines.

Sur le front de la colonisation et de l'éducation agricole

Vers la fin du XVIII^e siècle, les premiers contacts avec le marché de l'empire britannique font éclore dans le Bas-Canada un type d'association vouée spécifiquement aux questions agricoles, la société d'agriculture. Fondée en 1789 par Lord Dorchester, la Société d'agriculture de Québec peut être considérée à plusieurs titres comme l'ancêtre des organismes à vocation agricole qui se répandent pendant tout le XIX^e siècle. Le projet porté par le mouvement agraire qui prend forme à partir des années 1840 était



SAINT-JEAN-DE-MATHA EN 1910.
Collection de cartes postales,
Bibliothèque nationale du Québec.

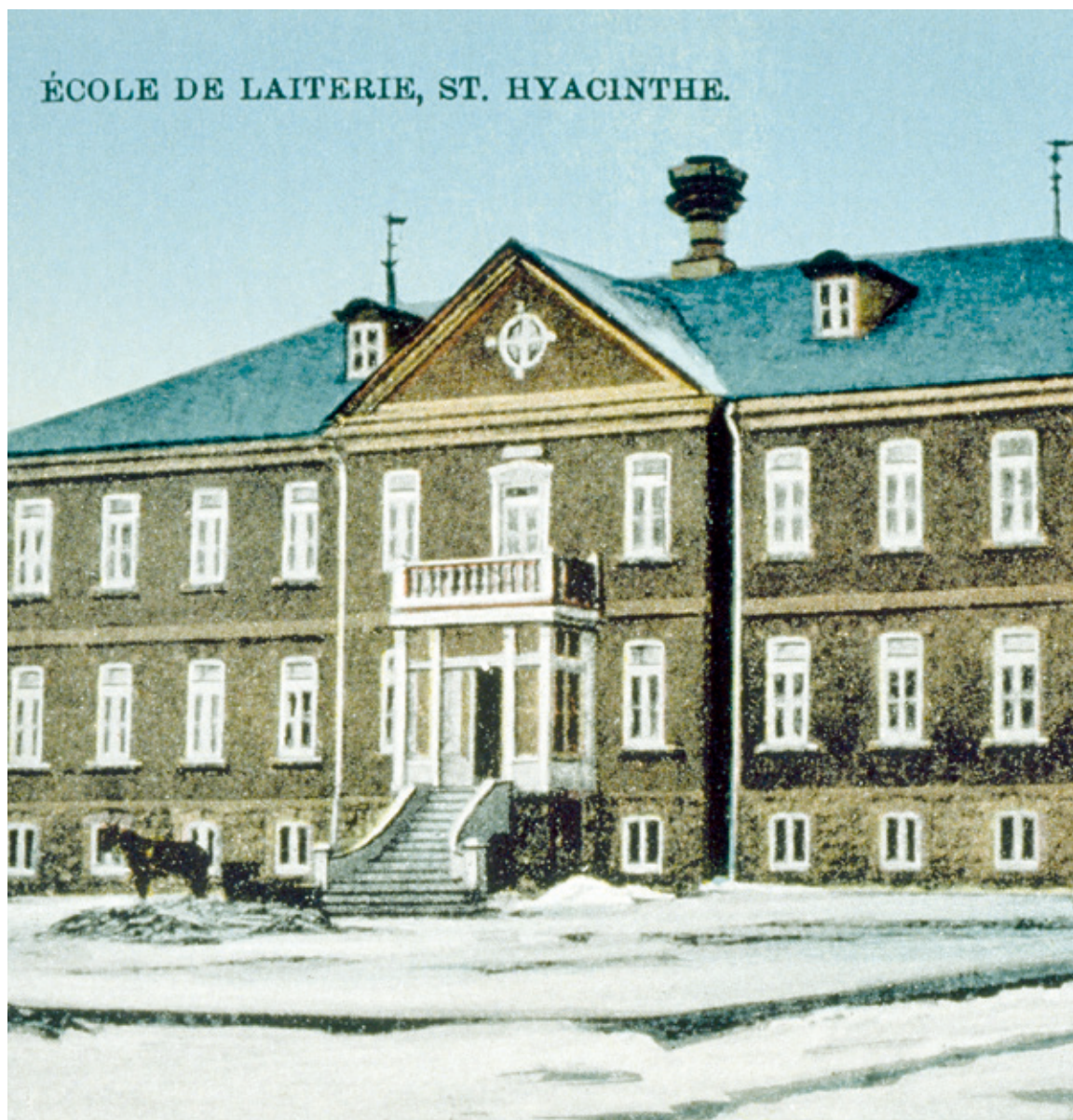
d'amener les cultivateurs à adopter de nouvelles méthodes culturales, à amender leurs techniques d'assolement, à améliorer leur cheptel et à se spécialiser en fonction des besoins du marché. On voulait par ailleurs encadrer et organiser des activités agricoles dans les paroisses nouvellement ouvertes sur le front pionnier. Ce projet était celui des élites rurales : des gros exploitants agricoles, mais aussi des curés, des marchands, des notables de paroisses et, de plus en plus, des agronomes. À leurs efforts, se sont conjugués ceux de l'Église et de l'État qui les ont appuyés activement. Leur objectif : mobiliser la grande masse des cultivateurs derrière eux. Au nombre des organismes les mieux connus ont figuré les sociétés de colonisation, les associations agricoles de comté, les cercles paroissiaux et les écoles d'agriculture.

Pour avoir entretenu des relations privilégiées avec les collectivités locales, les premières associations n'étaient toutefois pas organisées explicitement sur une base paroissiale. Les sociétés de colonisation et les sociétés d'agriculture, qui surgirent au tournant des années 1830, furent établies à partir des comtés.

Les premières ont été un lieu de prédilection pour les prêtres-missionnaires qui en étaient les principaux initiateurs et les leaders incontestés. Elles se sont présentées sous deux formes : les sociétés de secours, qui employaient les fonds qu'elles recueillaient auprès de leurs membres à procurer de l'aide aux colons nécessiteux, et les sociétés dites « coopératives ». Ces dernières, beaucoup plus répandues, visaient à encourager l'implantation de nouveaux colons dans les zones nouvelles tout en fournissant une solution de rechange aux aléas de la colonisation individuelle. Si l'organisation de ces coopératives de colonisation pouvait couvrir jusqu'à deux comtés, elles n'en avaient pas moins une forte assise paroissiale. Chaque paroisse y était en effet repré-

sentée par un comité de trois délégués, recrutés le plus souvent parmi les curés, les commerçants et les hommes d'affaires. Leur capital était formé des actions qu'elles émettaient auprès de leurs sociétaires et de subventions annuelles consenties par le gouvernement. L'Association des comtés de L'Islet

et Kamouraska, par exemple, émettait des actions d'une valeur de 50 \$, payables en versements semestriels. Pour éviter la monopolisation du capital de la société, une limite de trois actions par sociétaire était fixée, chacune donnant droit à un lot de 100 acres. Elles étaient offertes à deux types d'actionnaires : les colons ou leurs parents et les « protecteurs-du-colon ». Avec ce capital, la coopérative s'engageait à acheter des terres publiques, à effectuer les premiers défrichements sur chaque lot, à y ouvrir les premières voies d'accès et, dans la mesure du possible, à y construire des habitations⁶.



Il est difficile d'établir le bilan général de ces sociétés. Selon les chiffres du commissaire de l'Agriculture publiés en 1873, 72 constitutions auraient été accordées à de telles sociétés. De ce nombre, 19 avaient été abolies et 13 étaient sur le point de l'être⁷.

Inspirées d'un modèle britannique, les associations agricoles de comté se sont consacrées principalement à la diffusion parmi leurs membres des nouvelles connaissances agricoles, à la tenue de conférences publiques et à l'organisation de concours et d'expositions de toutes sortes. Mais elles jouaient également un rôle important dans l'introduction de nouveaux grains, animaux et instruments dans les campagnes québécoises. Le nombre de ces sociétés de comté atteignait 36 en 1850, puis 80 une vingtaine d'années plus tard, soit une ou deux associations par comté. En 1893, elles parve-

naient à recruter 12 500 agriculteurs, soit 10 % des exploitants agricoles au Québec⁸. Elles comptaient par ailleurs 2 600 autres membres, dont des curés, des marchands, des agronomes, des députés et des élus municipaux. Les anglophones y étaient particulièrement actifs avec 28 % des membres. Le nombre des adhérents grimpa jusqu'à 25 000 en 1910⁹.

Les sociétés d'agriculture furent toutefois loin de faire l'unanimité. Des contemporains dénonçaient le contrôle qu'y exerçaient les plus gros exploitants agricoles. On leur reprochait également leur élitisme, leur dépendance envers l'État, leur favoritisme politique et leur éloignement des préoccupations de la grande masse des cultivateurs des paroisses. C'est de la critique vigoureuse de ces associations de comté que sont nés les cercles agricoles de paroisse.

Les plus anciens sont apparus au début des années 1860, dans l'île d'Orléans, puis se sont répandus de manière désordonnée dans Bagot, Verchères, Montcalm et ailleurs, jusqu'à ce qu'un groupe d'agronomes prenne l'initiative, en 1875, de les fédérer au sein de l'Union agricole nationale. Édouard-André Barnard, un agronome connu pour son engagement dans l'industrie laitière, est l'un des promoteurs les plus convaincus de cette formule. Inspirés des Farmers' Clubs qui avaient essaimé dans les cantons de l'Est anglophones vers 1850, ces cercles poursuivaient des objectifs similaires à ceux des sociétés de comté. Comme eux, ils voulaient parfaire l'éducation agricole des cultivateurs, améliorer leurs conditions matérielles et les amener à se regrouper pour défendre leurs intérêts tout en promouvant les valeurs catholiques et patriotiques. Par l'intermédiaire des cercles, leurs membres pouvaient également se cotiser pour s'approvisionner en grains et acquérir des animaux de race. Cette formule d'association a gagné en popularité à compter de 1893, année où pas moins de 400 nouveaux cercles s'ajoutèrent aux 115 existants¹⁰. Ils se sont répandus sur cette lancée jusque dans les années 1910. Le mouvement a culminé en 1917, avec quelque 750 cercles et plus de 75 000 cotisants, avant de décliner progressivement au cours des années suivantes. En 1960, il y avait encore 390 de ces cercles en activité. Ils comptaient un peu moins de 20 000 membres.

L'ÉCOLE DE LAITERIE DE SAINT-HYACINTHE EN 1907.

Collection de cartes postales, Bibliothèque nationale du Québec.

Le travail de mobilisation réalisé par ces associations était appuyé par une presse rurale et un réseau d'écoles d'agriculture qui ont connu un essor important durant la seconde moitié du XIX^e siècle. Au nombre des principaux journaux, signalons *Le Journal d'agriculture* (édité par la Chambre d'agriculture, puis par le Conseil d'agriculture), *La Gazette des campagnes* (1861-1895), *Le Cultivateur* (1874-1906), *Le Journal des campagnes* (1882-1902) et, chez les anglophones, le *Family Herald* (1870). Quant aux institutions d'enseignement agricole, elles ont été le fait de particuliers ou de groupes privés et du ministère de l'Agriculture qui réservait ses subventions aux écoles supérieures d'agriculture et à quelques établissements spécialisés¹¹. Bien que précaires, cette presse et ce réseau d'enseignement se sont imposés comme des lieux d'intervention privilégiés pour les agronomes dont le dessein était de former des élites locales qui, à leur tour, animeraient leur milieu.

Secourir, faire ensemble et servir le marché

Le XIX^e siècle québécois voit éclore un certain nombre d'entreprises qui privilégient des formules d'organisation valorisant à la fois la propriété collective, le recours à des mécanismes de décision démocratiques et les sociabilités locales. Ainsi, au début du siècle, des demandes d'incorporation de communes furent acheminées à l'Assemblée législative du Bas-Canada par leurs promoteurs. On rapporte que ces propriétaires-usagers pouvaient démocratiquement prendre des décisions et adopter les règlements nécessaires à la gestion courante de la commune dont ils tiraient des avantages proportionnels à la taille de leurs cheptels¹². De telles communes ont été retracées à Trois-Rivières, à Boucherville, à La Prairie et à Baie-du-Febvre, mais elles restent encore mal connues des historiens.

À ces expériences, il faudrait également ajouter celle des sociétés de secours mutuels apparues vers la fin du XVIII^e siècle. Organisées sous le patronage des élites, des Églises et des travailleurs de métiers, ces sociétés offraient à leurs membres des services de protection de divers ordres : assurance sur la vie, montants forfaitaires pour les frais d'inhumation, prestations aux veuves et aux orphelins, protection contre l'infirmité, la maladie, la vieillesse... Le projet de leurs promoteurs était de faire dispa-





LE SIÈGE SOCIAL DE LA SOCIÉTÉ
DES ARTISANS CANADIENS-FRAN-
ÇAIS EN 1915 À MONTRÉAL.

Collection de cartes postales (édi-
teur: Librairie Beauchemin, Ltée),
Bibliothèque nationale du Québec.

l'étude de B. Bradbury rapporte l'existence
d'une douzaine de ces organismes en 1871¹⁵.

Institution urbaine, le secours mutuel
reste largement méconnu. Il semble avoir
été particulièrement présent dans les
paroisses ouvrières de Montréal et de
Québec, où les corps de métiers et les mino-
rités ethniques ont encouragé sa diffusion.
Des associations de bouchers, de postiers,
de policiers, de marchands, de cordonniers,
de pompiers et de voyageurs de commerce,



raître l'assistance pour lui substituer des
institutions destinées à cultiver le sens de la
prévoyance parmi les classes populaires et à
les responsabiliser à l'égard des aléas de la
vie. Les sociétés de secours se sont multi-
pliées à partir du milieu du XIX^e siècle et ont
proliféré au cours des années 1870 et 1880.
Dans son premier rapport publié en 1884, le
Surintendant des assurances du Québec
affirmait avoir retracé 50 actes d'incor-
porations pour ces associations qui, finan-

cées à même les contributions mensuelles de
leurs membres et gérées par eux-mêmes,
fournissaient de l'assistance aux familles en
difficulté¹³. Les estimations les plus pru-
dentes font état de la fondation de plus
d'une centaine de sociétés de secours
mutuels au XIX^e siècle, mais il est fort pro-
bable qu'elles aient été encore plus nom-
breuses¹⁴. Ainsi, pour les seules paroisses de
Sainte-Anne et de Saint-Jacques à Montréal,

pour citer les plus connues, se sont dotées de tels services d'assurance. D'autres ont été organisées par les minorités ethniques, notamment parmi les communautés italienne, juive, écossaise, russe, belge et française de Montréal. Chez les francophones, on trouve la contrepartie dans les Unions Saint-Joseph, la Société des artisans canadiens-français, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste et l'Alliance nationale. Si les Unions Saint-Joseph semblent privilégier le cadre paroissial¹⁶, les Sociétés Saint-Jean-Baptiste surgissent généralement là où les francophones doivent composer avec une présence anglophone bien établie comme dans les

petites villes de l'Estrie et dans l'Outaouais. Une trentaine de ces organismes d'entraide à vocation patriotique essaient entre 1860 et 1900.

La jonction entre mutualité d'assurance et paroisse ne s'effectua pleinement qu'à compter du milieu du siècle avec l'apparition des mutuelles-incendie. Elles furent d'abord établies sous la forme de mutuelles de comtés au cours des années 1830 par des hommes d'affaires, des professionnels et de grands propriétaires fonciers : les comtés de Stanstead et de Sherbrooke (1835), de Missisquoi et de Rouville (1835), de Montréal (1836), de Saint-Maurice, Champlain, Nicolet et Yamaska (1837) de même que Beauharnois (1852) ont accueilli pareilles entreprises¹⁷.

Mais, à partir de 1861, apparaît une nouvelle génération de mutuelles. À la différence des premières qui pouvaient faire des affaires dans plusieurs comtés, elles reprirent la formule en établissant un mode

de recrutement sur la base de la paroisse ou de la municipalité. Plus que le paiement des primes qui correspond à un stade évolué de la technique de l'assurance, c'est le principe de la répartition des pertes qui fut préconisé ici. L'objectif poursuivi par ces mutuelles-incendie était de procurer aux propriétaires qui en étaient membres une assurance au plus bas coût possible. On y parvenait en réduisant au minimum les dépenses d'administration, en versant des ristournes aux assurés et, dans le cas de la mutuelle de paroisse, en fonctionnant sans fonds de roulement ou de réserve. À l'occasion d'un sinistre, cette dernière encaissait les billets de dépôt de ses membres pour recueillir les fonds nécessaires au règlement. L'avantage de ce système est qu'il ne coûtait pratiquement rien lorsqu'il n'y avait pas ou peu de sinistres. Mais, dans le cas de conflagrations graves, le régime pouvait devenir très onéreux, sans compter que la couverture des risques restait élémentaire. C'est pourquoi, ailleurs, on opta plutôt pour la mutuelle de municipalité qui, organisée par le conseil municipal, pouvait prélever des primes fixes à ses membres et se constituer ainsi un fonds de roulement ou de réserve.

On ne connaît pas le nombre précis de ces mutuelles locales pour le XIX^e siècle. En 1900, il en existait bien une trentaine en activité, mais il est fort probable qu'elles aient été plus nombreuses auparavant, plusieurs ayant été liquidées¹⁸. Ainsi, entre 1882 et 1900, 54 mutuelles locales sont mises sur pied ; seulement 12 d'entre elles étaient toujours actives en 1912. Plusieurs autres auraient été fondées plus tôt au XIX^e siècle, mais les sources ne permettent pas d'établir avec précision leur nombre. L'ouest du Québec aurait constitué le principal bastion de ces expériences¹⁹. Il faudra attendre les années 1910 avant que la mutualité-incendie de paroisse ne prenne son véritable envol.

Avec les années, un autre type d'établissement en vient à jouer un rôle de plus en plus important dans la vie économique de la paroisse rurale : les fabriques de beurre et de fromage. Les plus anciennes apparaissent dans le milieu du XIX^e siècle, soit au moment où l'agriculture québécoise amorce son tournant vers l'industrie laitière. Au départ, elles étaient en quelque sorte une extension de la ferme et étaient exploitées par des cultivateurs qui en tiraient un revenu d'appoint. L'essor consécutif à l'accroissement de la demande d'outre-mer a encouragé l'autonomisation de la fabrique et son

INCENDIE DE SAINTE-THÉRÈSE EN 1875.

Collection de cartes postales (éditeur: U.P.S. Series),
Bibliothèque nationale du Québec.





Beurrerie et Fromagerie Butter and Cheese Factory
La Trappe, Que.

détachement de la ferme, puis l'apparition de beurriers et de fromagers. Certaines de ces entreprises s'installaient au village, d'autres demeuraient dans les rangs à proximité de la source d'approvisionnement, d'autres enfin s'installaient au cœur de la ville, tout près des infrastructures de transport et des marchés. Avec la création de la Société d'industrie laitière en 1882 — un organisme auquel l'État délégua d'importantes prérogatives en matière d'organisation, d'éducation et d'inspection —, les fabriques se sont mises littéralement à proliférer : leur nombre passe en effet de 162 à 728 entre 1881 et 1891, puis à près de 2 000 en 1901, soit une moyenne de deux à trois établissements par paroisse. Plus de 100 000 fournisseurs de lait, appelés patrons, approvisionnaient ces établissements laitiers en 1901²⁰.

En stimulant les échanges entre cultivateurs, fabricants et propriétaires, la fabrique devenait ainsi l'un des piliers de l'économie de la paroisse au tournant du siècle. L'essentiel du beurre et du fromage étant destiné aux grands marchés, elle devint également un point de contact privilégié entre ces agents économiques locaux et les intermédiaires qui travaillaient pour le compte des fournisseurs, de gros marchands spécialisés dans l'exportation²¹. Si l'assise paroissiale des fabriques ne fait aucun

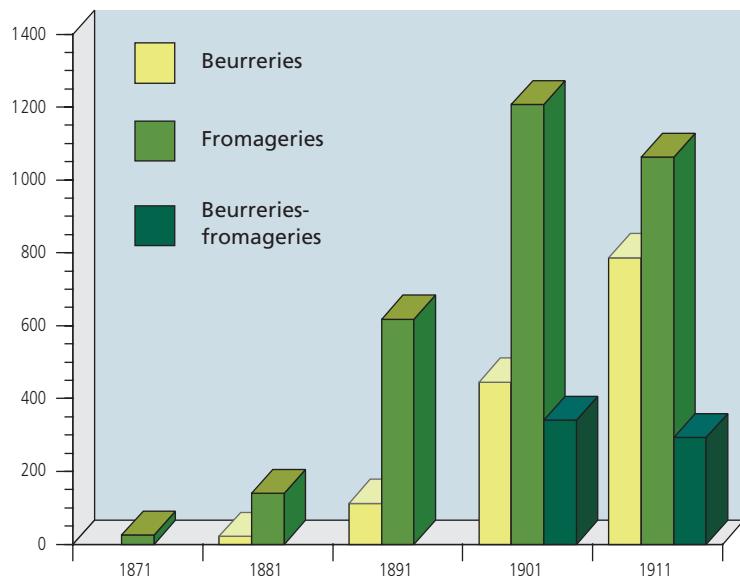
doute, leur filiation avec la formule coopérative est cependant beaucoup moins évidente. En effet, ces fabriques se sont constituées en vertu de six formes juridiques distinctes, allant de la coopérative et du syndicat d'agriculteurs au régime de la propriété privée (sociétés commerciales et fabriques à propriétaire unique), en passant par des formules hybrides comme les sociétés de fabrication ou les sociétés de patrons. De toutes ces sociétés, les entreprises privées ont été les plus répandues. Nonobstant les différents régimes de propriété, toutes se finançaient à même des capitaux rassemblés dans la paroisse : essentiellement ceux des cultivateurs et des notables dans le cas des fabriques à propriété collective et ceux de petits industriels ou même des fabricants dans les établissements privés²².

Tout au long du XIX^e siècle, le crédit est demeuré l'une des données épineuses dans le problème de la modernisation et de la spécialisation de l'agriculture dans les paroisses. Les capitaux en circulation étaient pourtant de plus en plus abondants comme en témoigne l'essor des réseaux bancaires et des compagnies d'assurance qui se partageaient une part croissante des marchés de l'épargne et du crédit. Dirigées depuis les grandes villes, les banques desservaient essentiellement les centres manufacturiers par l'intermédiaire de succursales. Des

FROMAGERIE-BEURRIERIE LA TRAPPE
À OKA AU DÉBUT DU SIÈCLE
Archives nationales du Québec,
Collection Fonds Studios O'Allard
photographes inc. (Alain Michon).

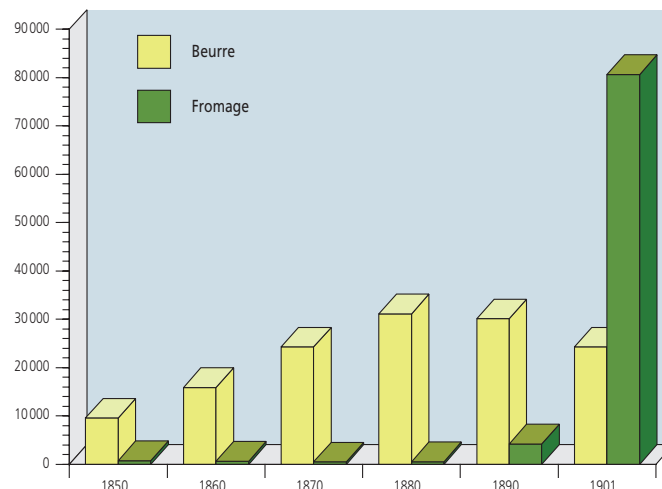
comptoirs bancaires firent bien leur apparition dans les paroisses rurales mais ils ne consentaient pas de crédit, se limitant à y recueillir l'épargne. Aussi n'est-il pas étonnant que les récriminations des ruraux se soient faites régulièrement entendre à l'égard des banques que l'on accusait de détourner les fonds des campagnes vers la ville pour y soutenir le développement des manufactures. C'est dans ce contexte que sont apparues les banques d'épargne, destinées à favoriser l'épargne parmi les « classes pauvres », et les sociétés de construction qui, à l'origine, étaient des mutuelles dont l'objectif était d'offrir des prêts hypothécaires à leurs membres. Héritées de la France, de l'Angleterre et des États-Unis où elles avaient connu un certain succès, ces institutions n'ont pas véritablement réussi à s'imposer au Québec²³. L'expansion des premières fut considérablement freinée par la faillite de la Montreal Provident Bank qui

FIGURE 1
L'essor du réseau d'établissements laitiers, 1851-1911



Source: Québec (Province), *Annuaire statistique du Québec, 1914*.

FIGURE 2
Production de beurre et de fromage, 1851-1911



Source: Québec (Province), *Annuaire statistique du Québec, 1914*; Canada, *Annuaire du Canada*.

porta un dur coup à la confiance populaire. Quant aux sociétés de construction, elles évoluèrent très tôt vers des formes de gestion typiquement capitalistes pour se mettre ensuite à périlcliter rapidement²⁴.

Pour l'essentiel, ce sont des particuliers — surtout des marchands, des notaires et des entrepreneurs locaux — qui restaient les principaux agents de crédit dans la paroisse. En fait, il faudra attendre la création des caisses populaires pour que la paroisse soit dotée de sa propre institution d'épargne et de crédit.

Des sociétés hybrides soutenues par l'Église et par l'État

Au cours du XIX^e siècle, émerge donc une véritable mosaïque d'associations, d'entreprises et d'écoles techniques à rayonnement local toutes plus ou moins appliquées à éduquer, à secourir, à moraliser et à amener les populations locales à s'organiser. Si les fins poursuivies par ces sociétés varient considérablement, elles contribuent toutes à différents degrés à faire mousser cette idée de la nécessité de « faire ensemble » pour offrir à leurs usagers des services économiques inexistantes ou autrement inaccessibles.

C'est par l'examen des pratiques de ces organismes plurifonctionnels, bien plus que par l'analyse de leur conformité ou non aux principes de la coopération définis après coup par les idéologues, qu'il faut rechercher les traces de l'éclosion de la mutualité. Ainsi n'est-il pas étonnant que des organismes à vocation éducative, comme les associations de comté ou les

cercles paroissiaux, aient été le siège d'activités dévolues en principe à des entreprises. Elles furent des canaux privilégiés pour les achats collectifs de grains ou l'importation d'animaux, un rôle qu'elles ont continué d'exercer très longtemps. De même, dans les milieux urbains des années 1880, la mutualité d'assurance se diffusa à travers des circuits un peu similaires. Des associations patriotiques, professionnelles ou religieuses commencèrent en effet à offrir à leurs membres des services de protection sur la vie et sur la maladie. Enfin, l'exemple des coopératives de colonisation montre que ces

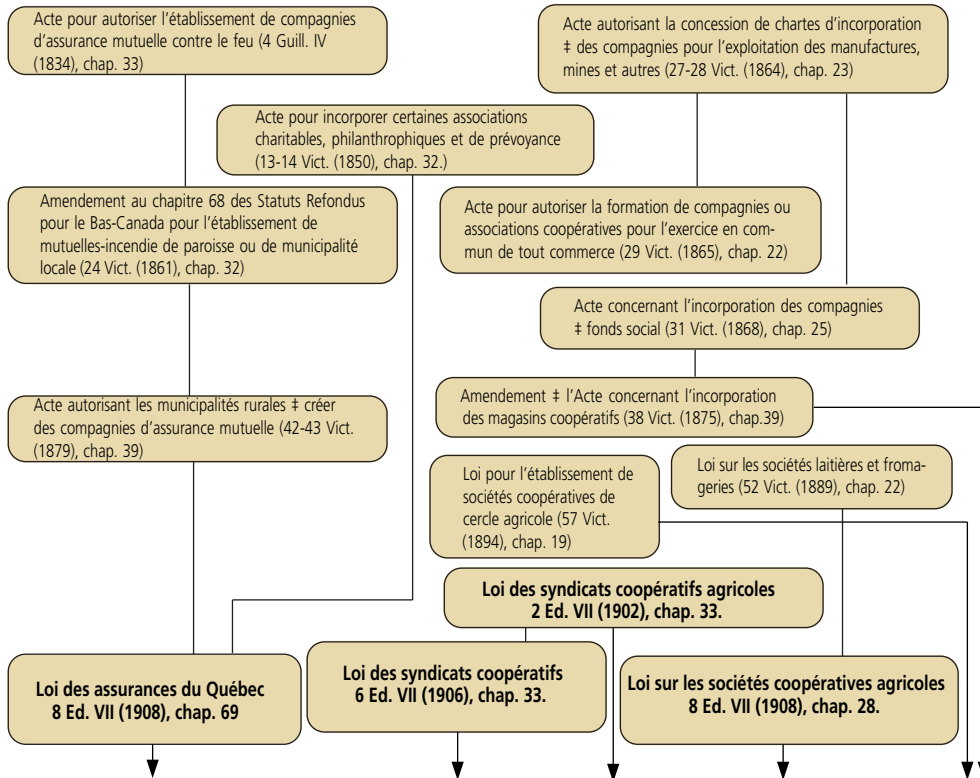
organismes pouvaient s'accommoder sans gêne d'un financement de type capitaliste combiné à une gestion de type démocratique, promouvoir l'action collective tout en valorisant l'initiative individuelle.

Au XIX^e siècle, la mutualité n'a donc pas encore véritablement fondé sa spécificité. Elle se pratique sous forme d'amalgames dans les maillages de l'association volontaire, de l'entreprise privée, de la philanthropie et de la charité chrétienne. Dans leurs démarches respectives, ces expériences



FABRIQUE LACOSTE DE L'ANGE-GARDIEN DE ROUVILLE VERS 1890.
Fonds Georges Bélanger (BFG23, dossier 36), Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe.

FIGURE 3
Quelques étapes marquantes dans la genèse de la législation relative aux mutuelles et aux coopératives au Québec, 1834-1908



restent essentiellement pragmatiques. Elles s'adaptent aux besoins et surgissent le plus souvent dans les espaces laissés en friche par l'économie de marché et encore inoccupés par l'État.

Ni les promoteurs locaux ni les responsables du gouvernement ou de l'Église n'ont « inventé » ces formules. La plupart nous sont venues de France, d'Angleterre et des États-Unis. Elles ont été introduites localement par les contingents d'immigrants qui apportaient avec eux de nouvelles idées, par la presse, par les responsables des écoles spécialisées d'agriculture ou par des « éducateurs » ayant séjourné à l'étranger. L'Église et l'État n'en ont pas moins été des acteurs de premier plan dans l'émergence de cette nébuleuse d'associations et d'entreprises. Grâce à leurs contacts avec l'extérieur et aux ressources dont elles disposaient, les deux institutions étaient tenues régulièrement informées des idées, des innovations, des mouvements sociaux et de la législation outre-frontière. De même, elles ont soutenu tant bien que mal les initiatives surgies des localités ou, à défaut, les ont suscitées.

L'État « fait faire » à une époque où, à l'évidence, l'industrialisation pose tout le problème de l'articulation de l'agriculture à l'économie de marché et où la prise en charge de certains besoins sociaux devient une nécessité dans les milieux urbains naissants. Pour relever ces défis, les responsables

gouvernementaux cherchent un tuteur qu'ils trouvent tout naturellement du côté des notables de paroisse et de l'Église catholique qui dispose d'une puissante organisation paroissiale. Dans la mesure où les organismes coopératifs et mutuellistes permettaient de raffermir la position du village dans la paroisse, ces notables ont été enclins à s'y associer et à en prendre le contrôle. À la mutualité populaire qui effectue une percée dans les milieux ouvrier et agricole, est ainsi opposée une « mutualité patronnée », beaucoup plus répandue, contrôlée par les élites locales et soutenue activement par l'État. Le plus souvent, l'État délègue à des organismes intermédiaires — comme le Bureau et la Chambre d'agriculture (1852), le Conseil d'agriculture (1869) ou la Société d'industrie laitière (1882), par exemple — la responsabilité d'encadrer les expériences d'inspiration mutualiste. Il intervient par ailleurs à travers la promulgation et l'amendement de lois destinées à délimiter leur cadre juridique et à déterminer les modalités des subventions publiques dont elles bénéficient : Loi sur les sociétés agricoles de comté (1834), lois sur les sociétés de construction (1847 à 1859), Loi des sociétés de colonisation (1869), Loi sur les sociétés de fabrication (1882), Loi encadrant l'activité des cercles agricoles (1893), etc.

Ces initiatives, si elles restent modestes et parfois ponctuelles, n'en ont pas moins un

effet significatif comme l'atteste le cas des cercles de paroisses. En effet, lorsque le gouvernement québécois promulgua la Loi sur les cercles agricoles de paroisse en 1893, ceux-ci piétinaient depuis une dizaine d'années malgré leur prise en charge par le clergé. La loi, qui consentait à chacun des cercles un financement public analogue à celui dont jouissaient les sociétés d'agriculture de comté, s'est traduite par une expansion importante du mouvement : de 115 à 415 cercles au cours de la seule année 1893.

La paroisse étant le château fort de toute son organisation, l'Église joue un rôle extrêmement important dans les expériences mutuelles du XIX^e siècle. Que ce soit dans les sociétés agricoles de comté au sein desquelles siègent les curés, dans les coopératives de colonisation qu'elle contrôle par l'entremise des prêtres-missionnaires, dans les sociétés de secours mutuels des paroisses urbaines qu'elle dirige ou cautionne, dans les cercles agricoles de paroisse qu'elle rebaptise « cercles Saint-Isidore » dans les années 1880 ou dans des fabriques de beurre et de fromage où des curés investissent du capital, l'Église est omniprésente.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, des paroisses rurales sont littéralement décimées par les départs vers les centres industriels du sud du Québec et de la Nouvelle-Angleterre. Ce qui ne manque pas d'inquiéter les autorités du clergé pour qui la ville et l'industrie menacent les solidarités sociales fondées sur la famille, le rang, la paroisse et la nation. Pour enrayer cet exode, on réalise l'importance de fortifier l'économie paroissiale et d'appuyer, sinon de susciter, les initiatives collectives en ce sens. La promulgation, en 1891, de l'encyclique *Rerum Novarum* vient renforcer cette idée en enjoignant le clergé à s'engager dans l'action sociale. Le projet est de former une élite de militants catholiques pour les placer à la tête d'associations qu'elle organise ou dont elle s'assure le contrôle. Pour l'Église, il faut avant tout éviter que les associations, les syndicats et les coopératives ne deviennent des lieux perméables à la progression des idées socialistes et libérales. Il faut en faire des lieux favorables à l'expression de la charité chrétienne et, partant, à la collaboration entre les classes

INSPECTEURS SANITAIRES PHOTOGRAPHIÉS DEVANT
L'ÉCOLE DE LAITERIE DE SAINT-HYACINTHE, 1932.

Fonds Georges Bélanger (BFG23, dossier 36),
Société d'histoire régionale de Saint-Hyacinthe.

sociales. Elle doit, en d'autres termes, adapter son organisation aux réalités de la ville et de l'industrie. La paroisse, dans cette perspective, lui apparaît comme un milieu de prédilection pour implanter ces organisations.

L'ESSOR D'UN MOUVEMENT (1900-1945)

La poussée industrielle amorcée dans les deux dernières décennies du XIX^e siècle s'accélère au début du XX^e siècle. Outre qu'elle stimule considérablement l'urbanisation, la seconde révolution industrielle intensifie le mouvement de concentration des capitaux ainsi que la centralisation des grands leviers de décision économique.

Ce grand bouleversement de la socio-économie québécoise place les intellectuels, les leaders du monde rural et les animateurs des mouvements sociaux naissants sur un pied d'alerte et entretient chez eux le sentiment d'une véritable dépossession économique des Canadiens français. Si certains milieux se voient confortés dans leur hostilité à l'égard de la ville et de l'industrie qu'ils associent au pouvoir anglo-saxon, il s'en trouve d'autres, de plus en plus visibles, pour faire valoir la nécessité de résoudre ce qu'on appelle d'ores et déjà le problème économique. Dès le tournant du siècle, Errol Bouchette se fait l'écho de ces nouvelles voix et suggère qu'au mot d'ordre « Emparons-nous du sol » s'en ajoute un nouveau : « Emparons-nous de l'industrie ». Cette idée de « reconquête économique » sera sans cesse répétée par les milieux nationalistes et par les promoteurs de la coopération de l'entre-deux-guerres. Dans leur esprit, l'association coopérative permet de pallier la faiblesse des capitaux sous contrôle francophone tout en offrant la possibilité de démocratiser l'économie et d'insérer la petite production dans les nouveaux circuits du marché.

Des mesures étatiques plus structurantes

La première décennie du XX^e siècle marque indubitablement un tournant dans l'histoire de la coopération au Québec. C'est en effet à cette époque que les coopératives se voient attribuer par l'État québécois un statut juri-



dique reconnaissant à la fois leur pleine existence et leur spécificité.

La Loi des syndicats agricoles, promulguée en 1902, autorisait les « personnes directement intéressées dans l'agriculture et la colonisation » à former « des sociétés coopératives de consommation, de production et de crédit [...] sous le nom de syndicats agricoles ». Elle s'ajoutait à une loi qui, depuis 1865, autorisait la formation « de compagnies ou associations coopératives pour l'exercice en commun d'un commerce quelconque ». Ces deux lois furent abrogées en 1906 par la Loi des syndicats coopératifs, laquelle peut être considérée comme la loi générale des coopératives. Contrairement à la loi précédente, elle s'applique à l'ensemble de la population. Elle régira notamment les caisses populaires jusqu'en 1963. Suivent en 1907 une loi destinée à l'organisation de fabriques sous la forme de sociétés de patrons puis, l'année suivante, la Loi des sociétés coopératives agricoles, une loi encadrant l'ensemble des coopératives agricoles locales et régionales. Ce dispositif d'encadrement prévoit la reconnaissance de trois principes essentiels de la coopération moderne : 1) l'entreprise appartient à ses membres par un système de parts sociales ; 2) chaque membre ne possède qu'une voix dans les délibérations et les élections (disposition introduite qu'en 1915 dans la Loi des sociétés coopératives agricoles) ; 3) le partage des bénéfices de l'entreprise s'effectue non pas selon la mise en capital de ses propriétaires, mais en fonction de l'usage qu'ils en font.

Dans le domaine de la fabrication du beurre et du fromage, l'État québécois impose des mesures de plus en plus contrai-

gnantes, voire coercitives. Ainsi, à partir de 1905, se met en place un système d'inspection des fabriques relevant directement du ministère de l'Agriculture. Celui-ci prend le contrôle de la qualité de la production et de la salubrité des fabriques. En vertu de la Loi sur les produits laitiers, adoptée en 1910, l'État étend ses prérogatives à l'ensemble des fabriques, notamment en les obligeant à obtenir son autorisation pour démarrer leurs activités. La formation et les compétences des fabricants doivent par ailleurs être sanctionnées par l'État.

Les interventions de l'État dans l'agriculture ne se limitent pas aux seules mesures législatives. Celui-ci joue en effet un rôle capital dans la formation des premières coopératives centrales qui, à la différence des sociétés locales, recrutent leurs actionnaires (individus et associations de cultivateurs) un peu partout au Québec. C'est ainsi que sont formés, entre 1910 et 1914, la Société coopérative agricole des fromagers de Québec (1910), le Comptoir coopératif de Montréal (1913) et la Société coopérative des producteurs de semences de Québec (1914). Ces trois organisations prolongent en quelque sorte le champ d'intervention du gouvernement québécois en lui procurant des leviers pour agir dans la commercialisation même des produits agricoles, une responsabilité qui était jusqu'alors assumée par son vis-à-vis fédéral. L'exacerbation de la concurrence entre les trois centrales amènera le ministre de l'Agriculture à les fusionner en 1922 pour donner naissance à la Coopérative fédérée.

En 1909, le gouvernement du Québec fonde son propre service des assurances, 25

La question économique fait l'objet d'une abondante littérature entre 1900 et 1945. Le thème de la coopération y tient une place privilégiée.



ans après la création du poste d'Inspecteur général des assurances. Sa première action est de mettre en vigueur la Loi des assurances que venait de promulguer l'Assemblée législative. En outre, la loi contient d'importantes dispositions devant favoriser un meilleur encadrement des mutuelles-incendie locales et des sociétés de secours mutuels.

En somme, entre 1900 et 1910, l'État québécois redéfinit, précise et circonscrit le cadre juridique et le champ d'activité des coopératives. À travers ces mesures, qui sont généralement assorties de programmes de subventions directes ou indirectes, il cherche successivement à promouvoir, à consolider puis finalement à orienter leur développement.

Associés, mais autonomes...

Les années 1900-1910 constituent par ailleurs une charnière dans le long travail de définition et d'« invention » de la mutualité paroissiale amorcé antérieurement. À cet égard, deux initiatives doivent être signalées : la fondation par Alphonse Desjardins des premières caisses populaires puis l'engagement de l'abbé J.-B.-A. Allaire dans l'organisation de coopératives agricoles, deux mouvements à base paroissiale. Avec ces expériences, la formule de la coopération paroissiale trouve non seulement une expression plus achevée, mais sous la plume de ses propagandistes, ses principes de fonctionnement sont, pour la première fois, pleinement articulés sur le plan du discours. Ce discours identitaire, qui exerce une influence prédominante dans l'essor que connaît le mouvement avant la Seconde Guerre, s'alimente essentiellement à trois idées-force.

Il s'agit d'abord d'un discours à teneur libérale, interpellant d'un même souffle l'initiative de l'individu, sa capacité d'entreprendre et de s'associer. Il promeut la liberté d'entreprendre mais il en dénonce les

« abus », valorise la propriété privée dans sa dimension familiale mais rejette la grande entreprise capitaliste, dénonce le dirigisme de l'État mais sollicite son appui pour créer des conditions favorables au développement des coopératives. Le *self help* a ici pour corollaires la sauvegarde des exploitants agricoles et autres travailleurs autonomes, leur association démocratique et la décentralisation des pouvoirs vers les paroisses. Définie comme le cadre d'activité naturel de la petite propriété, la paroisse s'impose comme un thème dominant dans l'orchestration du travail de mobilisation générale à la base de la diffusion des coopératives.

Si ce projet sollicite la collaboration de tous les groupes sociaux, il n'en comporte pas moins des accents fortement élitaires. Les propagandistes de la formule coopérative ne croient pas en effet en la capacité des classes populaires de s'organiser efficacement sur une base autonome. Il leur faut des élites ou, à défaut, il faut former ces élites : « Il faut une élite partout ; il la faut dans la coopération comme dans toutes les autres œuvres...²⁵ », rappelle l'abbé Allaire qui se fait l'écho d'un mot d'ordre prévalant dans les milieux de la coopération au cours de cette période. Ces élites, on compte les recruter parmi les « chefs naturels de la paroisse » : parmi les curés, les artisans et les cultivateurs les mieux établis, chez les administrateurs municipaux et scolaires ainsi que « les notaires, les instituteurs, hommes instruits, tout [sic] préparés d'avance à aborder avec compétence les devoirs si essentiels à la bonne marche de ces associations, écrit Desjardins²⁶ ».

Tout ce discours s'alimente abondamment au catholicisme social, au nationalisme canadien-français et aux idées ruralistes défendues par une partie des élites francophones de l'époque. La clé de ce projet se trouve dans la correspondance établie entre la survivance des traits culturels de la

collectivité francophone et son intégration aux nouveaux circuits de l'économie de marché. Au cœur de ce projet se trouve ainsi énoncée une double intention. Par l'association des capitaux de la paroisse, on vise d'abord à mettre à la disposition des petits producteurs les moyens de moderniser leurs exploitations et ainsi de favoriser leur adaptation fonctionnelle aux nouvelles données du marché. On cherche d'un même souffle à faire mousser des formes de sociabilité menacées par la montée des grandes entreprises et l'extension des prérogatives de l'État. On le voit bien, le programme des promoteurs de la coopération est taillé sur mesure pour le clergé, la petite bourgeoisie des paroisses et le monde agricole. C'est chez eux qu'il trouvera le plus de résonance avant la Seconde Guerre.

Le discours n'est pourtant pas monolithique. Il s'adapte constamment au gré des circonstances, de la spécificité des milieux dans lesquels il s'enracine et des groupes qu'il invite à l'action. Par l'usage de concepts polysémiques comme ceux de « classes laborieuses », d'« autonomie » ou de « propriété », par exemple, il peut indifféremment interpellier l'artisan, l'ouvrier salarié ou le cultivateur, valoriser l'indépendance du propriétaire de l'atelier ou de la terre, enjoindre le travailleur de la ville à épargner en vue d'acquérir son domicile familial ou pour se protéger, lui et sa famille, des aléas de la vie.

LA PREMIÈRE VAGUE COOPÉRATIVE (1900-1930)

À compter des années 1910, l'idée d'établir des coopératives dans chacune des paroisses gagne de plus en plus d'adeptes parmi les sphères dirigeantes du clergé, qui exhortent les curés de paroisse et les missionnaires agricoles à s'engager activement dans la propagation d'œuvres économiques. À la façon d'un mot d'ordre, cette stratégie sera à la base d'une véritable entreprise de quadrillage de l'échiquier paroissial. Comme le montrent le cas des caisses populaires, celui des coopératives agricoles et celui des mutuelles-incendie, la diffusion du mouvement s'est réalisée en deux vagues distinctes.

La première vague, plus spontanée et concentrée dans les comtés à prédominance rurale, s'étend de 1909 au début des années 1930. Elle se caractérise par le rythme élevé du nombre des fondations, la vulnérabilité des établissements et le rôle prépondérant qu'y assument le clergé et les notables de paroisse. Les chiffres sont éloquentes : entre

Une abondante littérature est élaborée puis diffusée par les propagandistes de la coopération au cours du premier tiers du XX^e siècle. Introduite en 1909 par l'abbé Grondin pour promouvoir les caisses populaires, la formule du catéchisme eut un succès retentissant. Il fit l'objet d'une traduction en anglais que l'on utilisa au Canada anglais et aux États-Unis. En 1950, paraissait la dixième édition du catéchisme : 52 000 exemplaires avaient déjà été écoulés. L'idée fut reprise, avec un succès plus mitigé, en 1919 par l'abbé J.-B. Allaire qui l'adapta pour le compte des coopératives agricoles.

Rédigés sous la forme de questions et réponses, ces catéchismes ont rempli des fonctions de deux ordres. Ils ont d'abord été abondamment utilisés comme instrument de vulgarisation pour initier aux principes de fonctionnement des coopératives. En jouant sur les cordes sensibles de la charité chrétienne, du nationalisme et de l'autonomie locale, ils ont aussi contribué à donner une certaine cohésion idéologique au mouvement. Dans le catéchisme des caisses populaires, le thème de l'appartenance paroissiale était particulièrement valorisé.

Quel est le but de la Caisse populaire ?

1. Enseigner l'épargne et la rendre facile à tous ;
2. combattre l'usure ;
3. prêter aux sociétaires dans le besoin ;
4. supprimer l'achat à crédit ;
5. favoriser l'agriculture en aidant le cultivateur à

améliorer sa culture, son bétail, etc. ;

6. aider le colon courageux à s'établir ;

7. développer chez l'ouvrier l'habitude de l'épargne et lui rendre accessible la petite propriété ;

8. faire pratiquer la charité chrétienne.

La Caisse populaire doit être une école de véritable amour du prochain.

Quel est son champ d'action ?

La paroisse seule. Il serait dangereux d'en sortir.

Pourquoi pas en dehors de la paroisse ?

Parce que, dans une paroisse, les gens se connaissent mieux ; ils connaissent donc mieux la mentalité, la moralité, l'honnêteté, la solvabilité, les besoins réels de chaque sociétaire.

Pourquoi une caisse populaire dans une paroisse ?

Pour compléter, maintenir et seconder les institutions paroissiales.

Pour vivre, une paroisse a besoin : 1. d'une église ; 2. de bonnes écoles ; 3. d'un conseil municipal ; 4. d'argent.

Notre paroisse canadienne-française a son église, ses écoles, son conseil municipal. Il lui manque l'organisation de l'argent, c'est-à-dire un organisme économique destiné à créer et à faire valoir le capital, pour la prospérité de la paroisse.

C'est, ce sera le rôle d'une Caisse populaire.

[...]

Qui prête l'argent d'une caisse ?

Les commissaires de crédit seulement.

Prêtent-ils à tout le monde ?

Non. Ils ne prêtent qu'aux sociétaires honnêtes et solvables.

Qui peut les assurer de l'honnêteté et de la solvabilité de l'emprunteur ?

Une enquête discrète. Tout le monde se connaît dans une paroisse.

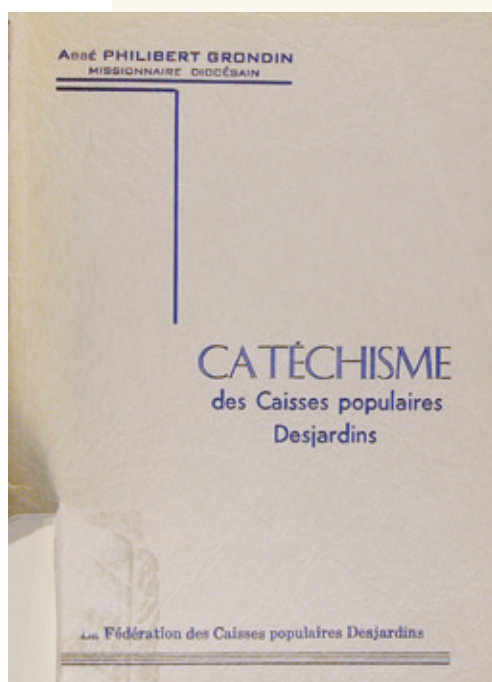
Est-elle facile ?

Très facile.

Les prêts se font aux sociétaires seuls, et résidant dans la paroisse. Les commissaires de crédit sont choisis parmi les anciens. Ils connaissent donc bien tous les paroissiens.

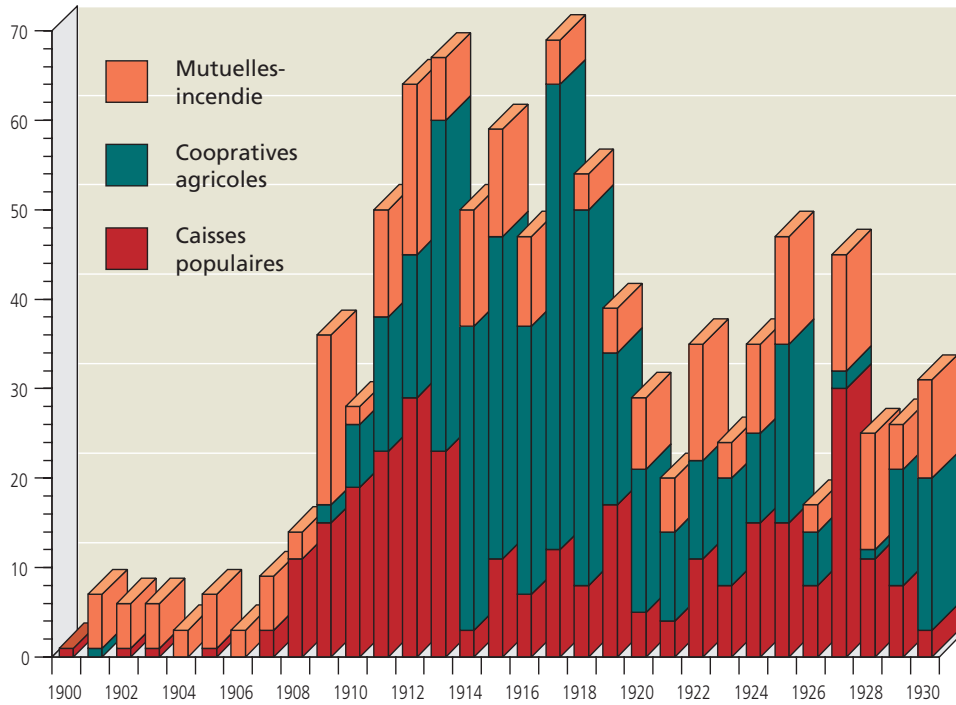
Chanoine Philibert Grondin

Catéchisme des caisses populaires Desjardins, édition de 1950.



EXEMPLAIRE DE LA HUITIÈME ÉDITION
DU CATÉCHISME DES CAISSES POPULAIRES, 1943.

FIGURE 4
Fondation de caisses populaires, coopératives agricoles et mutuelles-incendie locales, 1900-1930 (nombre annuel)



Sources : Québec (Province), *Annuaire statistique du Québec (1914-1931)*; Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins; Québec (Province), *Rapports du Surintendant général des assurances du Québec, Rapports du ministère de l'Agriculture du Québec*.

1909 et 1931, 300 caisses populaires, 375 coopératives agricoles et environ 230 mutuelles-incendie sont fondées au Québec. Le mouvement culmine pendant la Première Guerre, puis fléchit très nettement dans la décennie suivante.

Le zèle avec lequel on fonde ces sociétés contraste avec la faible progression du nombre d'entre elles qui sont parvenues à se maintenir en activité. En fait, plusieurs établissements sont morts dans l'œuf, certains ont fonctionné de manière sporadique et d'autres, enfin, disparaissent abruptement des suites de difficultés financières. En 1930, le nombre de caisses populaires en activité était inférieur à 200 et celui des coopératives agricoles atteignait à peine la centaine. Si les mutuelles-incendie paraissent mieux tenir le coup, elles n'en essuient pas moins des pertes importantes : plus d'une quarantaine s'éteignent entre 1909 et 1931. Au total, le taux de mortalité des coopératives fondées au cours de cette période approche 50 %.

Plusieurs facteurs expliquent la précarité des établissements au cours du premier tiers du XX^e siècle. Les avancées et les reculs du mouvement épousent sensiblement les grands cycles économiques que connaît le monde rural pendant la même époque. Ainsi, la forte demande de denrées agricoles durant la Première Guerre mondiale paraît avoir encouragé dans un premier temps le

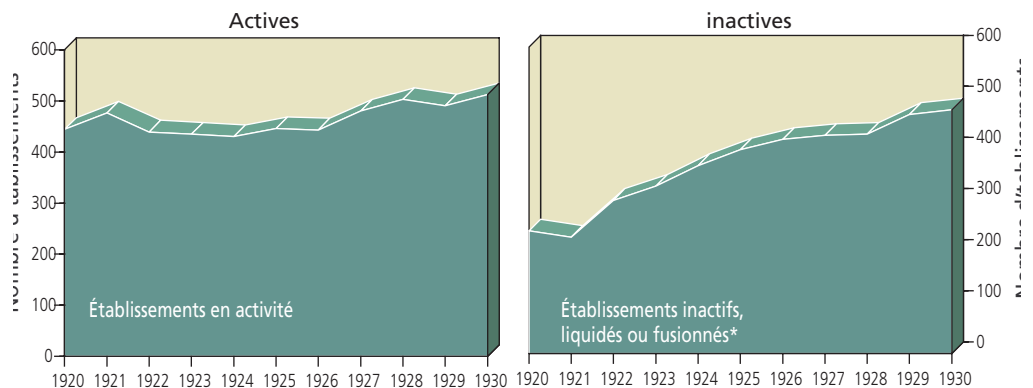
décollage du mouvement. La fin des hostilités, les politiques tarifaires protectionnistes des États-Unis puis l'effondrement des prix agricoles en 1920-1921 semblent lui avoir ensuite porté un dur coup dont il mettra plus d'une dizaine d'années à se remettre.

À ces cycles macroéconomiques, viennent s'ajouter d'autres facteurs qui tiennent en large partie au faible enracinement des coopératives et des mutuelles dans le milieu paroissial. Contrairement à une idée répandue, ces dernières n'ont pas suscité d'adhésion spontanée et massive parmi

les collectivités locales qu'elles se proposaient de desservir. Dans les coopératives agricoles des années 1920, les taux d'adhésion des agriculteurs ont fluctué entre 2 % et 20 % selon les régions²⁷. À l'échelle du Québec, un cultivateur sur dix était membre d'une coopérative agricole. Dans les caisses populaires, le recrutement plafonna tout autant. Si le nombre de membres global du mouvement des caisses s'est accru pendant l'entre-deux-guerres, c'est bien parce que le nombre d'établissements se multipliait et non parce qu'on recrutait plus largement parmi les populations locales. Pendant les années 1920, les caisses ne parvenaient toujours pas à rassembler plus d'un habitant sur 14 dans les paroisses qu'elles desservaient. Tant dans les caisses que dans les coopératives agricoles, le monde de la coopération jusque dans les années 1930, c'est l'affaire de trois couches sociales bien circonscrites des populations paroissiales : les agriculteurs les mieux intégrés au marché, la petite bourgeoisie et le clergé. Non seulement prennent-ils l'initiative de fonder les établissements, mais ils en forment la majorité des adhérents, en contrôlent la propriété et leur fournissent la majeure partie de leurs dirigeants.

Les rythmes d'implantation des sociétés de secours mutuels connaît également une poussée vigoureuse. Près de 300, la plupart créées avant 1930, ont fait des affaires au Québec entre 1900 et 1945²⁸. Comme les autres sociétés à propriété collective, elles sont en butte à des difficultés récurrentes : 80 d'entre elles abandonnent officiellement leurs activités, tandis que 80 autres dispa-

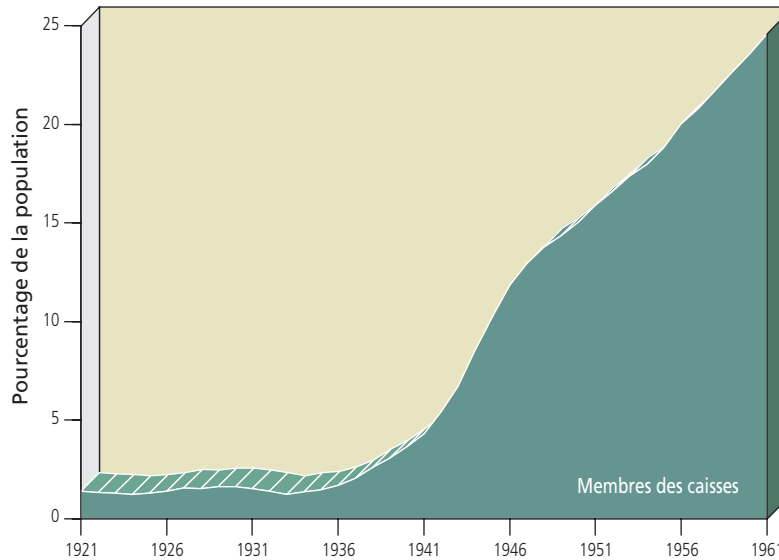
FIGURE 5
Caisses populaires, coopératives agricoles et mutuelles-incendie locales, 1920-1930



Sources : Québec (Province), *Annuaire statistique du Québec (1921-1931)*; Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins; Québec (Province), *Rapports du Surintendant général des assurances du Québec, Rapports du ministère de l'Agriculture du Québec*.

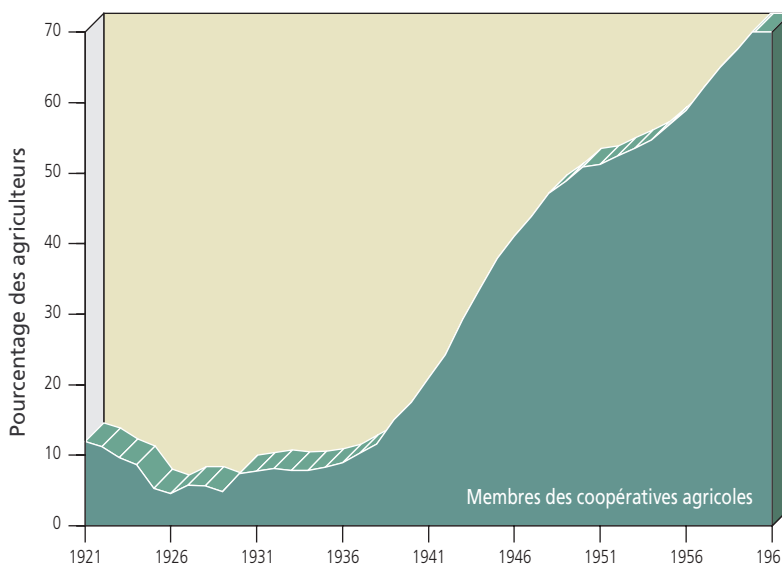
* Données établies sur la base du nombre cumulatif des déclarations de fondation.

FIGURE 6
Évolution du taux d'adhésion de la population québécoise aux caisses populaires, 1921-1961 (pourcentage annuel)



Sources: Québec (Province), *Annuaire statistique du Québec (1921-1933)*; *Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins (Rapports mensuels des caisses populaires au 31 décembre, 1934-1961)*.

FIGURE 7
Évolution du taux d'adhésion des agriculteurs aux coopératives agricoles locales et régionales, 1921-1961 (pourcentage annuel)*



Sources: Québec (Province), *Annuaire statistique du Québec et Rapports du ministère de l'Agriculture; Recensements du Canada*

* Pour l'année 1921, les données ne comprennent pas les membres des trois coopératives centrales. De 1922 à 1961, le nombre de membres de la Coopérative fédérée n'est pas considéré.

raissent des registres gouvernementaux. L'examen des rapports de l'Inspecteur des assurances du Québec fournit par ailleurs des indications intéressantes sur l'évolution des secours mutuels au cours de la période. Il s'agit d'abord d'un phénomène essentiellement urbain : Montréal est en effet le siège de la majorité des établissements (59 %). Elle est suivie de loin par Québec (12 %) et les autres villes de la province (15 %). Si l'assise locale des sociétés de secours

mutuels ne fait pas de doute, le dénominateur commun de leurs membres n'est pas tant la paroisse que l'appartenance ethnique, les corps de métiers, les genres ou le lieu de travail. C'est donc en fonction de ces liens d'appartenance, davantage que de la sociabilité paroissiale, que tendent à s'organiser les secours mutuels au cours de l'entre-deux-guerres. Le scénario est très différent dans le cas des autres mutuelles et

coopératives que nous allons examiner à l'instant.

La paroisse d'abord...

L'abbé J.-B.-A. Allaire et Alphonse Desjardins préconisèrent une stratégie d'implantation un peu similaire. On voulait d'abord fonder un certain nombre d'établissements locaux autonomes qu'il s'agirait, dans un deuxième temps, d'amener à se regrouper au sein de fédérations. Le premier volet de cette stratégie est apparu attirant aux élites des paroisses comme en témoignent les nombreuses fondations au cours des années 1910. Les initiatives en vue de les fédérer ont reçu, en revanche, un accueil beaucoup plus tiède, voire hostile dans certains cas.

Du côté des coopératives agricoles, l'abbé Allaire privilégia une structure à trois niveaux, calquée pour l'essentiel sur l'organisation territoriale de l'Église : « À la base, écrit-il, la coopérative paroissiale, avec son initiative propre, son autonomie presque complète. Au-dessus, si elle le veut, la fédération régionale pour l'exercice d'un certain nombre de fonctions particulières à un district. En haut, dominant le tout, si on y adhère librement, la Confédération, d'où partent les mots d'ordre, où s'accomplit le grand travail général²⁹ ». Après la création de la Fédération des coopératives agricoles de Saint-Hyacinthe en 1914, l'abbé Allaire convoqua deux ans plus tard un congrès en vue de fonder la Confédération des sociétés coopératives agricoles du Québec et fonda peu de temps après une fédération dans la région de Trois-Rivières. Au plus fort de son existence en 1920, la Confédération avait réussi à rallier une centaine de coopératives agricoles. Dépourvue de moyens, elle fut liquidée l'année suivante à la suite d'une mauvaise affaire. Les tentatives de la Coopérative fédérée auprès des établissements locaux en vue de les affilier au cours des années 1920 ne furent guère plus faciles. Dans les milieux du syndicalisme agricole, on lui reprochait d'être inféodée au ministre de l'Agriculture, d'être gérée comme une entreprise commerciale et d'échapper ainsi au contrôle des cultivateurs réunis au sein des coopératives locales. Jusqu'en 1929, la Fédérée ne réussit à affilier que 45 coopératives, dont plus de la moitié organisées avec le concours de ses propres activistes et du ministère de l'Agriculture.

Du côté des caisses populaires³⁰, on préconisa également la mise en place d'une



**PREMIER CONGRÈS DES COOPÉRATEURS
DU QUÉBEC À OKA EN 1916.**

Fonds J.-B.-A. Allaire (AFG46, dossier 12.14.9),
Centre d'archives du Séminaire
de Saint-Hyacinthe.

organisation à trois niveaux similaire à bien des égards à celle qu'avait prévue l'abbé Allaire pour les sociétés agricoles. Au moment de son décès en 1920, Alphonse Desjardins laissait en héritage quelque 140 caisses populaires en activité, disposant d'une autonomie à peu près complète et disséminées essentiellement dans les paroisses rurales du Québec. Il ne vit donc pas de son vivant naître la fédération à laquelle il avait consacré les dernières années de sa vie. La première union régionale de caisses fut fondée en 1920 sous l'initiative d'un groupe de notables de Trois-Rivières qui s'opposaient au projet de fédérer les caisses sur une base provinciale. À la suite de l'initiative trifluvienne, la formule des unions régionales gagna graduellement Québec (1921), Montréal (1922) et Gaspé (1924). Toutes, à l'exception de l'Union de Montréal qui ne l'a fait qu'en 1936, se dotèrent de caisses centrales. La Fédération provinciale ne fut fondée qu'en 1932, lorsque, pressés par l'État québécois qui menaçait de procéder lui-même à l'inspection des caisses, les porte-parole des quatre unions régionales en signèrent l'acte de naissance. Les prérogatives des fédérations en matière d'inspection, les réticences locales au financement de leurs activités et la crainte d'une éventuelle centralisation des surplus financiers des caisses y ont alimenté des débats internes récurrents au cours de l'entre-deux-guerres³¹.

Quant aux mutuelles-incendie, elles ont continué d'évoluer sur une base com-

plètement autonome, sans que ne soit jamais formé d'organisme central quelconque, malgré des appels répétés en ce sens. La volonté d'autonomie locale est donc particulièrement vivace

parmi les coopérateurs des années 1910 et 1920, lesquels se montrent rébarbatifs à l'idée d'abandonner de leurs pouvoirs et de leurs ressources à des organismes d'encadrement centralisés.

La seconde vague coopérative (1930-1945)

Tout l'édifice coopératif faillit s'effondrer au tournant des années 1930. La Fédérée avait accumulé un déficit d'un demi-million de dollars, le Mouvement Desjardins se retrouvait, faute de liquidités, dans une posture financière périlleuse, tandis que plusieurs coopératives locales étaient contraintes de cesser leurs activités. Cette situation de crise, il va sans dire, inquiétait non seulement les promoteurs de la coopération, mais aussi les responsables gouvernementaux. Des agronomes du ministère de l'Agriculture, de concert avec des promoteurs des fédérations de coopératives et des leaders du monde rural, ont inspiré la mise en œuvre d'un vaste programme destiné à moderniser la production agricole par l'entremise de la coopération.

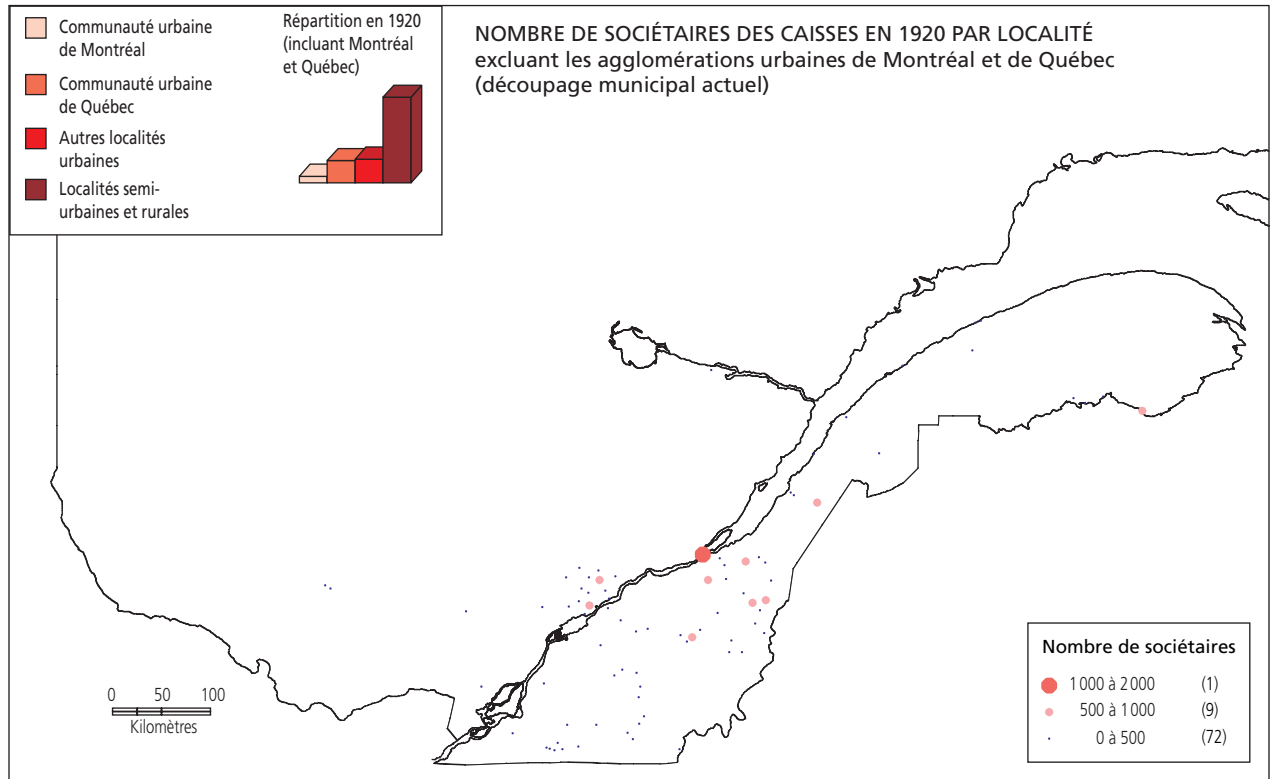
Dans les officines du ministère, on était de plus en plus convaincu que le problème de l'agriculture québécoise ne résidait pas dans l'absence de débouchés, mais qu'il fallait agir sur la production même et sur l'organisation de la mise en marché³². Le succès de cette politique d'industrialisation de l'agriculture était toutefois tributaire de la capacité des agriculteurs à résoudre deux ordres de problèmes : l'amélioration de la productivité des fermes et la création de mécanismes de financement en vue de soutenir l'effort de modernisation. Pour mener

cette réforme à terme, il fallait également en finir avec l'improvisation des politiques agricoles ; il fallait, dit le ministre J. L. Perron en 1929, que l'État soit « en mesure de donner une direction efficace et de dire aux cultivateurs ce qu'ils doivent produire en leur indiquant les marchés à leur portée³³ ». Pour que les coopératives assument pleinement leur rôle dans cette relance, elles devaient faire l'objet d'un encadrement plus serré et d'une surveillance plus étroite.

Cette mission, on la confia à des fédérations de coopératives. La Fédérée et le Mouvement Desjardins ont constitué des pièces maîtresses dans cette stratégie destinée à moderniser l'agriculture par la coopération. Dans la réforme mise en œuvre par le ministre de l'Agriculture J.-L. Perron et son successeur A. Godbout entre 1930 et 1936, un train de mesures furent adoptées afin de relancer les coopératives : réforme de la législation régissant les coopératives agricoles, octroi d'une nouvelle charte à la Fédérée, subsides de fonctionnement correspondant à 1,5 % du chiffre d'affaires des sociétés coopératives, mise en place de mécanismes d'inspection et de surveillance plus efficaces, programme d'assistance financière aux immobilisations, création d'un crédit agricole d'État, etc. Au total, la Fédérée reçut plus d'un million de dollars en subventions directes entre 1931 et 1938, sans compter l'aide substantielle accordée en vue de l'effacement de sa dette³⁴.

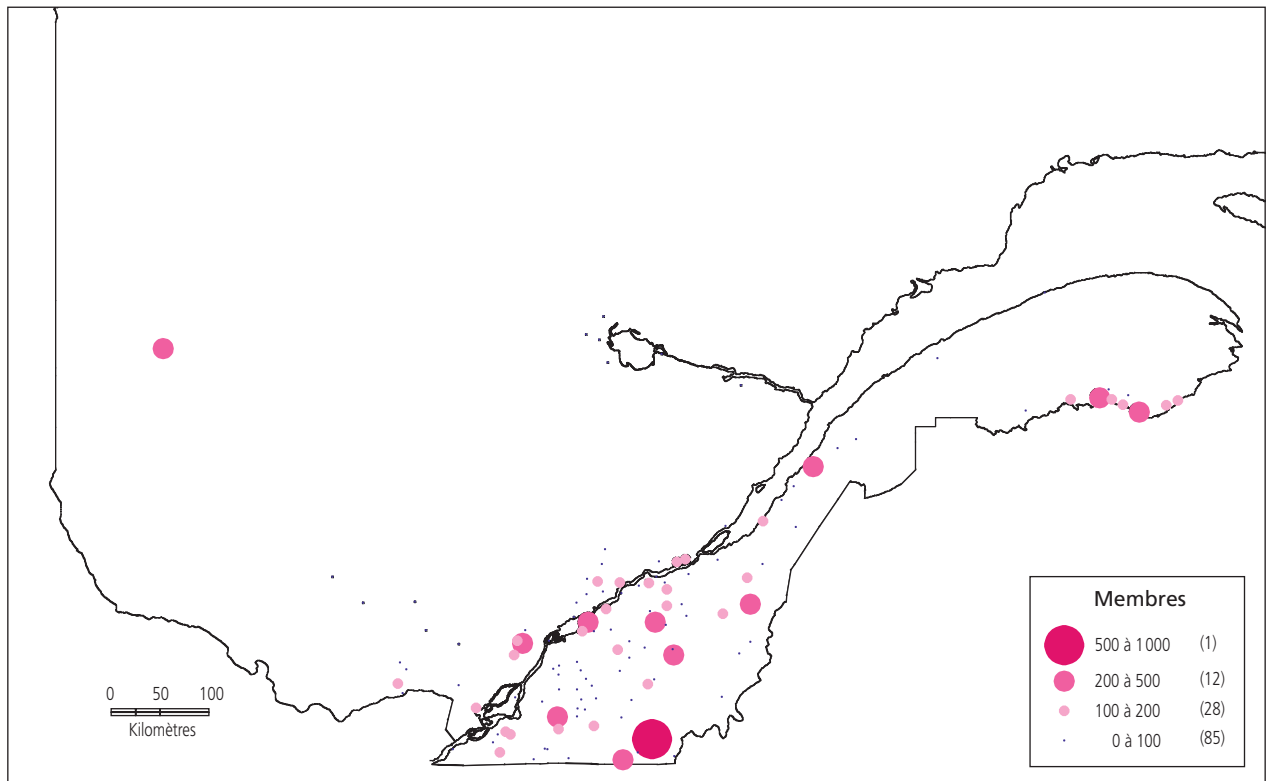
La Fédération provinciale des caisses, pour sa part, se vit attribuer une subvention annuelle statutaire en vue d'organiser un système d'inspection et de soutenir le travail d'organisation des nouvelles caisses. Cette aide, qui sera portée à un montant annuel de 90 000 \$, représentait plus de la moitié de son budget de fonctionnement en 1945. Comme on le voit, l'État québécois pèse de tout son poids dans la relance de la coopération au cours des années 1930. Il intervient autrement qu'il ne l'avait fait auparavant, privilégiant cette fois-ci des mesures qui visent à renforcer les assises des fédérations de coopératives. Ses mesures de soutien aux coopératives locales étant généralement assorties de conditions qui rendaient avan-

FIGURE 8
Les caisses populaires en 1920



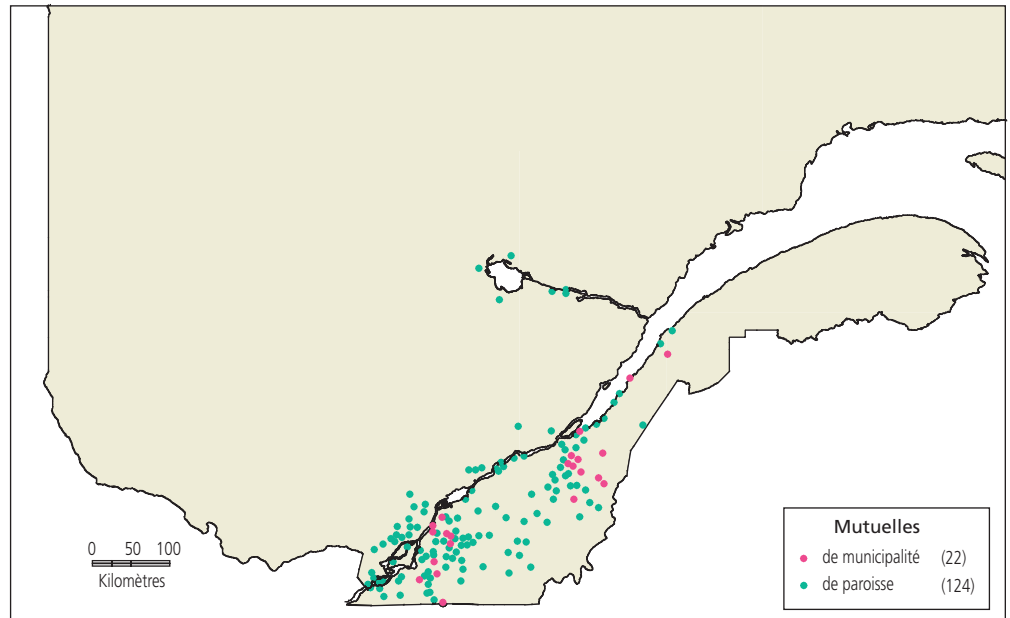
Sources: Québec (Province), Annuaire statistique du Québec (1921); Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins.

FIGURE 9
Membres des coopératives agricoles en 1922 (par localité)



Source: Québec (Province), Annuaire statistique du Québec, 1923.

FIGURE 10
Les mutuelles-incendie en 1920



Source: Québec (Province), *Rapport annuel du surintendant des assurances*, 1921.

tageux de transiger avec les fédérations, elles vont être de plus en plus nombreuses à emprunter cette voie.

Le mouvement s'enclenche lentement en 1933 par une reprise des fondations d'établissements, s'accélère brusquement après 1936 puis maintient cet élan jusqu'à la fin de la guerre. Encore une fois, les organismes à base paroissiale en sont le fer de lance : entre 1933 et 1945, le nombre des caisses populaires en activité est multiplié par près de cinq, passant d'environ 200 à 944 ; celui des coopératives agricoles l'est par six, passant d'un peu plus d'une centaine à 626. La progression des mutuelles-incendie est sans doute un peu plus modeste, mais quelque 75 nouveaux établissements viennent tout de même s'ajouter aux 230 qui étaient en activité en 1931. L'idée coopérative pénètre par ailleurs de nouvelles couches sociales qui l'expérimentent dans plusieurs secteurs de l'économie comme les pêches, la foresterie, la consommation, l'habitation, l'électricité. Selon les informations recensées dans la *Gazette officielle*, environ 850 sociétés sont créées en vertu de la législation coopérative dans ces autres secteurs entre 1931 et 1945. En ajoutant les fondations des quelque 790 caisses, 340 coopératives agricoles et 75 mutuelles-incendie, on peut donc estimer à plus de 2 000 le nombre de coopératives mises sur pied au cours de cette période.

Manifestement, la coopération est dans l'air du temps. Chez les animateurs des milieux nationalistes, des cercles intellectuels et des mouvements sociaux, elle donne lieu à un véritable travail de mobilisation générale. En 1937, une lettre pastorale de l'Épiscopat place le syndicalisme et la coopération agricoles au premier rang des remèdes destinés à libérer « la classe paysanne de la tutelle des puissances d'argent³⁵ ». La même année, la Semaine sociale organisée par l'École sociale populaire se déroule sous le thème de la coopération. De nombreux conférenciers, en provenance du clergé, des milieux syndicaux, nationalistes et coopératifs, viennent y faire état de la pertinence de la formule coopérative. Les revues savantes et la littérature nationaliste lui consacrent par ailleurs de nombreux articles. Des intellectuels groupés autour de E. Minville, V. Barbeau, F.-A. Anger et du père G.-H. Lévesque perçoivent dans les progrès réalisés par les coopératives la possibilité d'une reconquête des grands leviers de contrôle de l'économie par les francophones.

En milieu rural, l'Union catholique des cultivateurs joue un rôle extrêmement important dans la relance, non seulement des coopératives d'agriculteurs, mais aussi des caisses populaires. Selon des estimations, le syndicat d'agriculteurs aurait été associé, par l'entremise de ses cercles d'étude paroissiaux, à la création de centaines de caisses populaires. En milieu urbain, des sections paroissiales de la SSJB à Montréal, à Québec et à Trois-Rivières sont engagées tout aussi étroitement dans la fondation de caisses. Même des Chambres de commerce locales, parallèlement à leur

engagement dans les campagnes d'« Achat chez nous », se mettent à l'étude de la coopération.

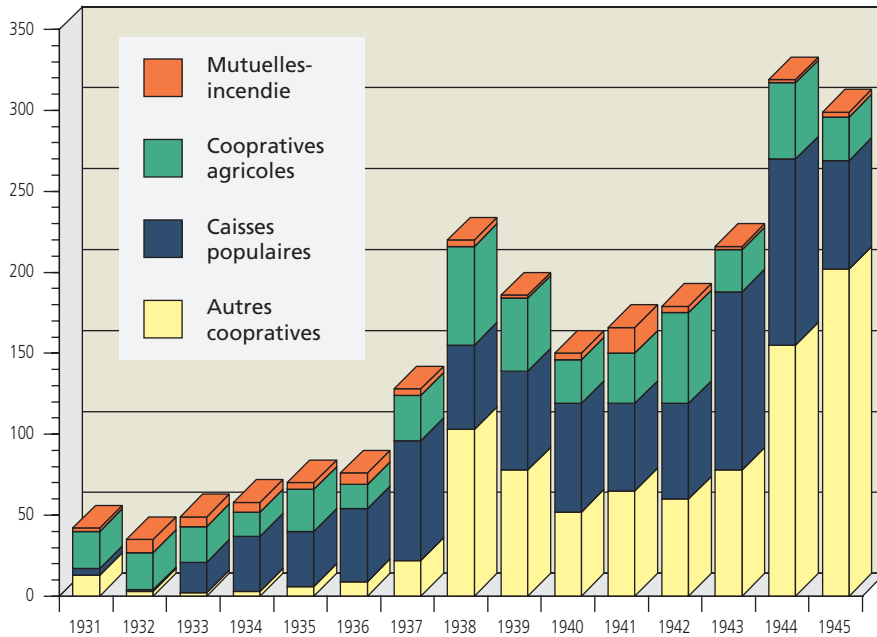
Vers la fin de la Seconde Guerre, la configuration d'ensemble de la nébuleuse coopérative et mutualiste est radicalement différente de ce qu'elle était dix ans auparavant. Plus dense, mieux enracinée et encore largement décentralisée, elle commence à présenter les traits d'un véritable réseau. Ces

BEURRERIE COOPÉRATIVE DE SAINT-FERDINAND ENTRE 1945 ET 1950.
Collection de cartes postales,
Bibliothèque nationale du Québec.



FIGURE 11

Fondation de mutuelles-incendie, coopératives agricoles, caisses populaires et autres sociétés coopératives, 1931-1945 (nombre annuel)



Sources: Québec (Province), *Annuaire statistique du Québec (1932-1946)*; *Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins*; Québec (Province) *Rapports du Surintendant général des assurances du Québec*; Québec (Province), *Rapports du ministère de l'Agriculture du Québec*; Québec (Province), *Gazette officielle du Québec*.

DES PÊCHEURS À PERCÉ, QUÉBEC, ENTRE 1939 ET 1945.
Collection de cartes postales (éditeur : Photogelatine Engraving co. Ltd, Ottawa), Bibliothèque nationale du Québec.

entreprises coopératives ont d'ailleurs cessé d'être l'apanage des seules paroisses rurales et la coloration agraire de leur discours s'est atténuée avec leur extension à de nouvelles activités économiques et leur implantation dans les milieux urbains. Nées dans le giron d'organismes à caractère plurifonctionnel au XIX^e siècle, elles ont évolué vers des formes d'activités de plus en plus spécialisées, une assise territoriale mieux définie et

se sont dotées de règles de fonctionnement et d'organisation plus structurées.

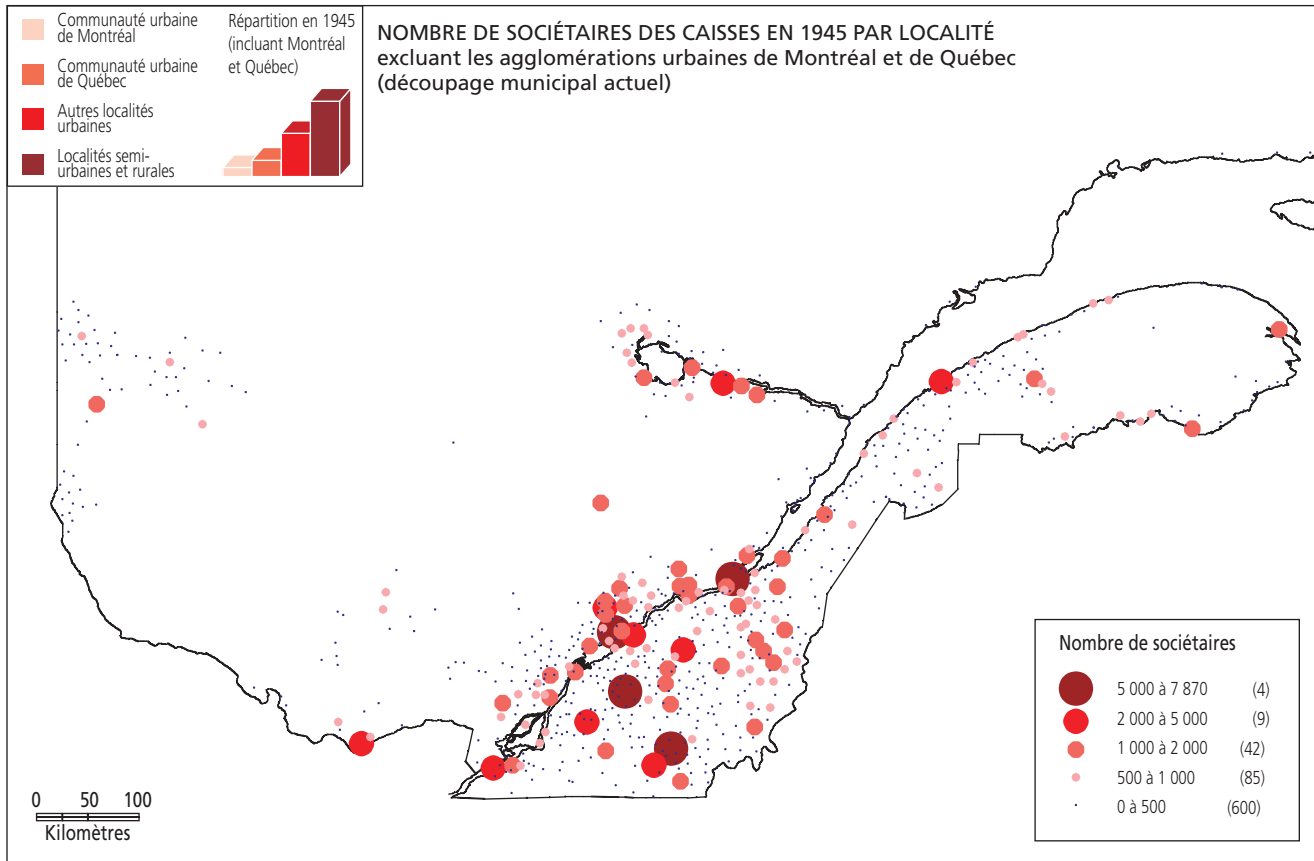


La plupart des sociétés coopératives en activité au sortir de la guerre sont toutefois bien jeunes et leur viabilité financière est loin d'être assurée. Ce qui ne manque pas d'entretenir chez plusieurs responsables la crainte de voir le mouvement périliter une fois la guerre terminée. L'enceinte paroissiale offrait-elle un marché suffisamment vaste et un potentiel de recrutement assez large pour assurer la viabilité des coopératives locales ? Ne devait-on pas plutôt encourager leur regroupement à plus grande échelle ? Toutes les coopératives ont tôt ou tard fait face à ces problèmes. Les réponses qu'elles leur ont apportées dans l'après-guerre ont varié en fonction des particularités du marché dans lequel elles évoluaient et des exigences spécifiques de leur fonctionnement. Mais dans l'après-guerre, à peu près toutes vont devoir se redéfinir par rapport à la paroisse, leur lieu d'origine.

Les sociétés et les syndicats coopératifs agricoles ont évolué très rapidement vers la concentration et l'intégration de leurs activités sur une base régionale. Cette régionalisation tient en grande partie au fait que les entités locales n'ont pas fait le poids devant les coopératives à base régionale qui les ont

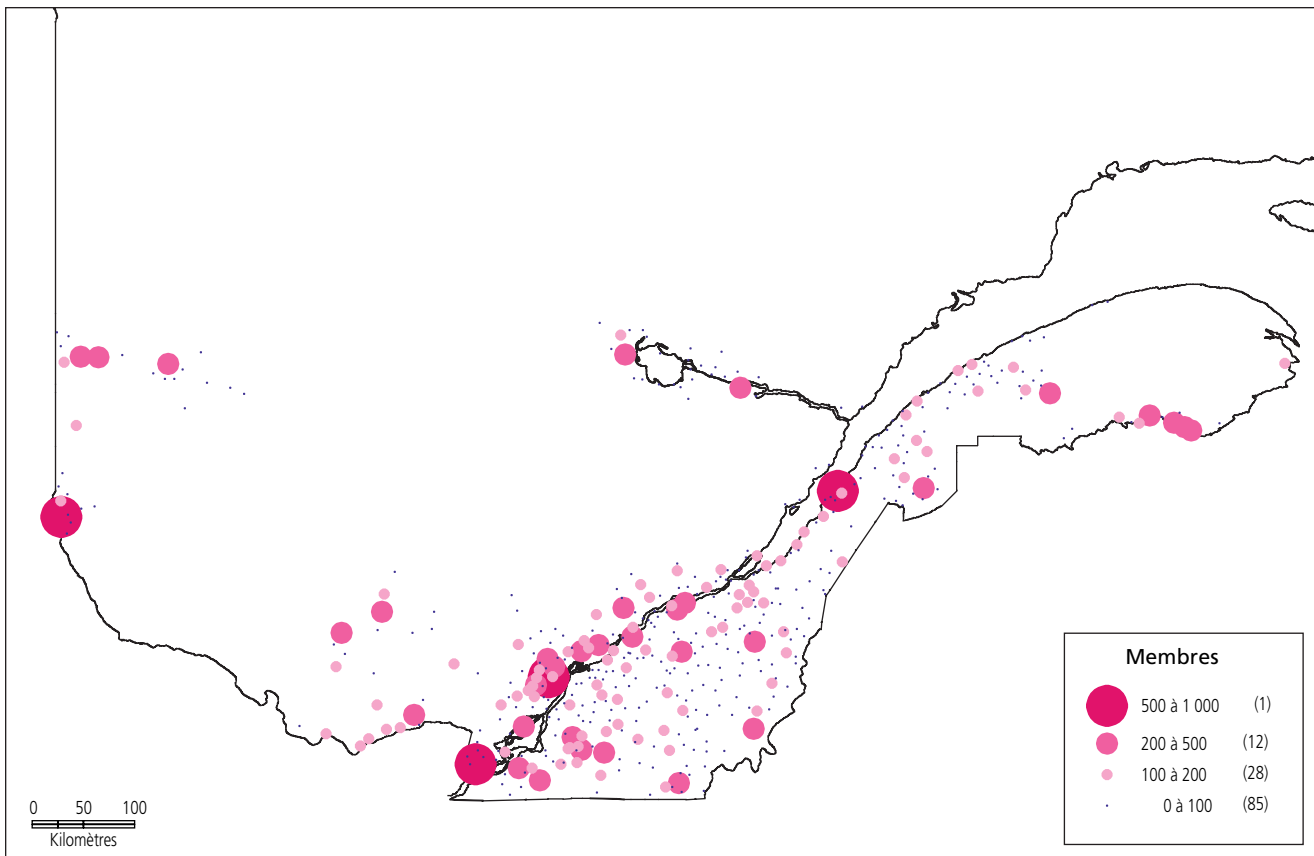


FIGURE 12
Les caisses populaires en 1945



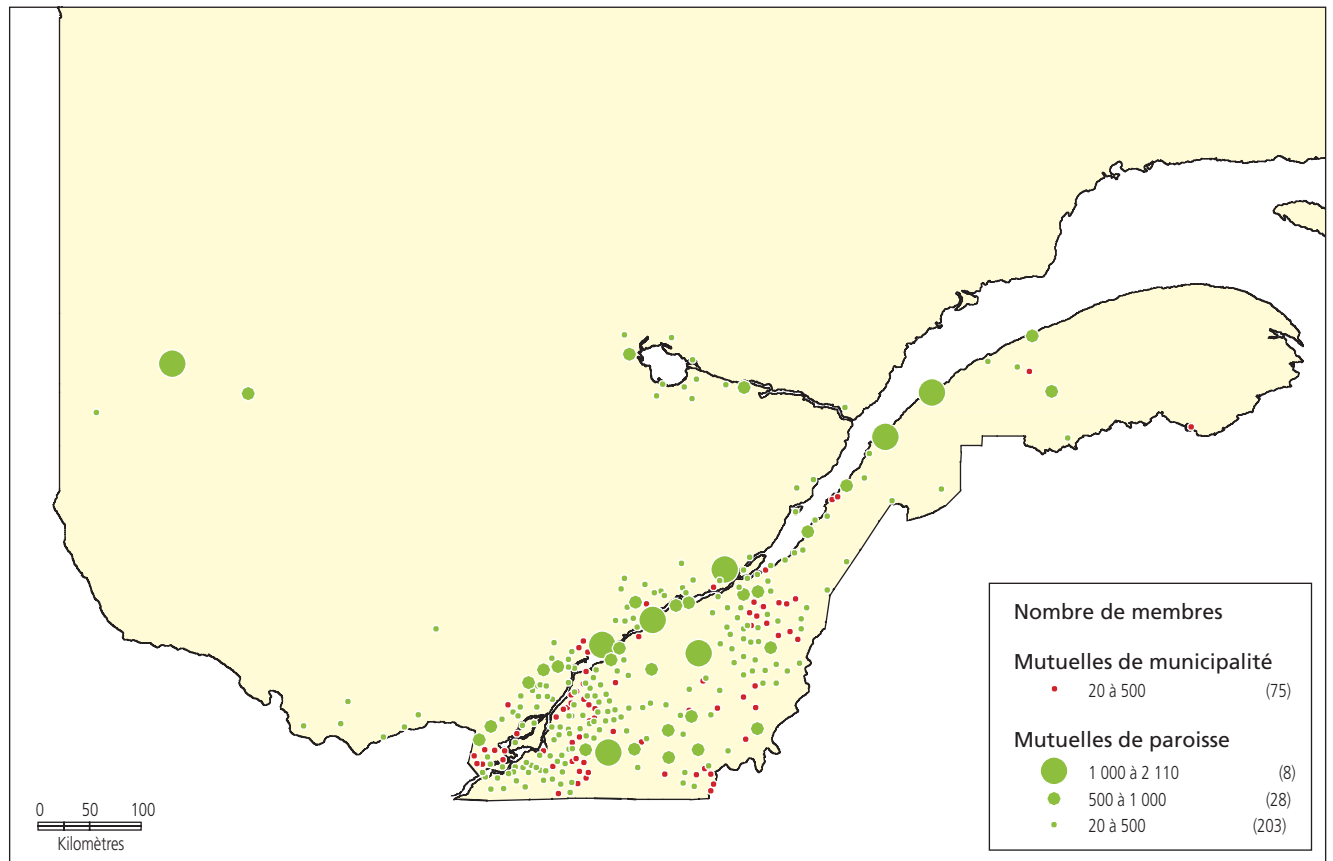
Sources : Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins.

FIGURE 13
Les coopératives agricoles en 1945



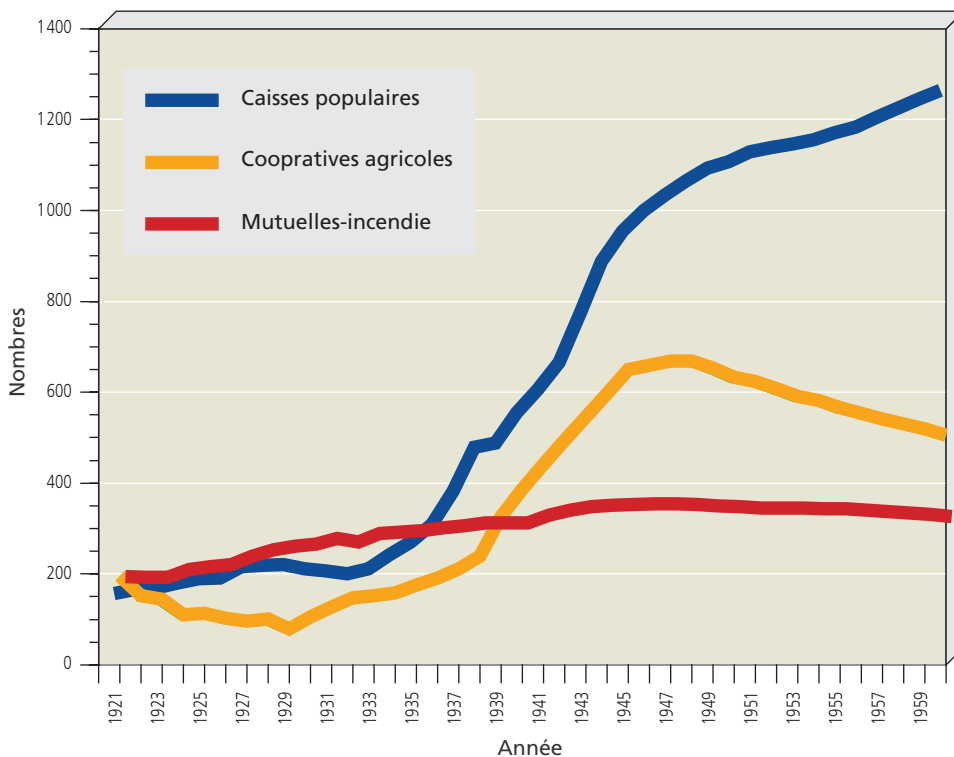
Sources : Québec (Province), Ministère de l'Agriculture (Service de l'économie rurale), Rapport des sociétés coopératives agricoles de la Province de Québec au 31 mars 1945, Québec, 1946.

FIGURE 14
Les mutuelles-incendie en 1945



Source: Québec (Province), Rapport annuel du Surintendant des assurances, 1946.

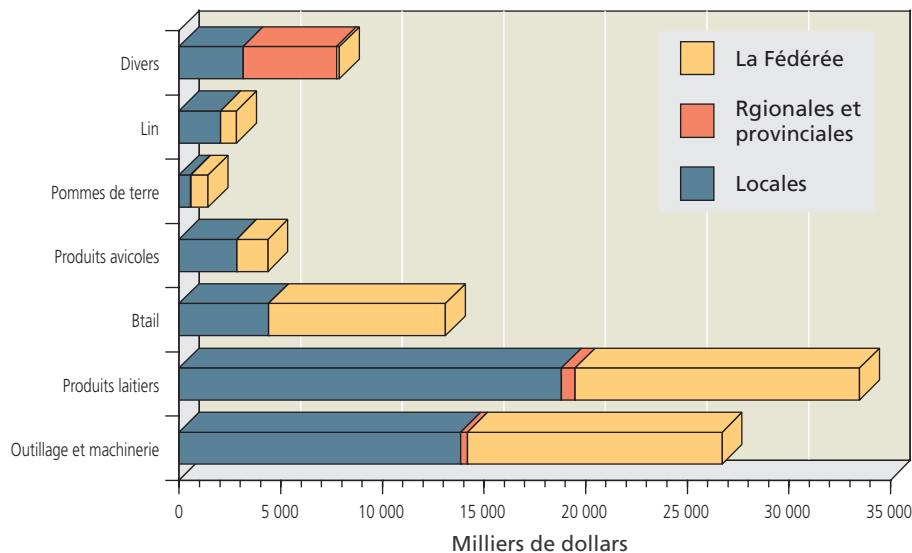
FIGURE 15
Mutuelles-incendie, coopératives agricoles
et caisses populaires en activité 1921-1960 (nombre d'établissements)



Sources: Québec (Province), Annaires statistiques du Québec (1921-1961); Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins; Québec (Province), Rapports du Surintendant général des assurances du Québec, Rapports du ministère de l'Agriculture du Québec; Québec (Province), Gazette officielle du Québec.

absorbées à travers plusieurs vagues de fusions. Elle tient aussi au rôle de premier niveau assumé par la Fédérée et par l'État dans la définition des règles du jeu de l'industrie agroalimentaire. Dès la fin de la guerre, des fonctionnaires du Service de l'économie rurale du ministère de l'Agriculture avaient constaté, à la lecture des rapports annuels des coopératives agricoles, que plusieurs connaissaient des difficultés : faible capitalisation, réserves générales peu garnies, nombreux comptes à recevoir, manque de directeurs compétents, etc. Les dirigeants de la Fédérée partageaient ces inquiétudes, faisant valoir que les coopératives qui obtenaient les meilleurs résultats financiers faisaient affaire avec plus d'une paroisse. La fusion d'établissements sera le principal moyen envisagé. Ce processus suscitera, il va sans dire, de nombreuses oppositions parmi les tenants de l'organisation paroissiale, mais en vain. Le nombre de coopératives agricoles locales et régionales, après avoir atteint un sommet de 645 en 1947, amorcera sa longue décroissance dans les années suivantes, chutant sous le seuil des 500 en 1960, puis à un peu moins de 300 en 1970. À elle seule, la Coopérative agricole de Granby (Agropur) absorbera pas moins d'une centaine de sociétés entre 1941 et 1988, la plupart étant des coopératives locales³⁶. Dans ces sociétés agricoles, un mode de gestion et une logique

FIGURE 16
Chiffre d'affaires des coopératives agricoles selon le genre d'activités et le type d'établissement en 1945 (000 \$)



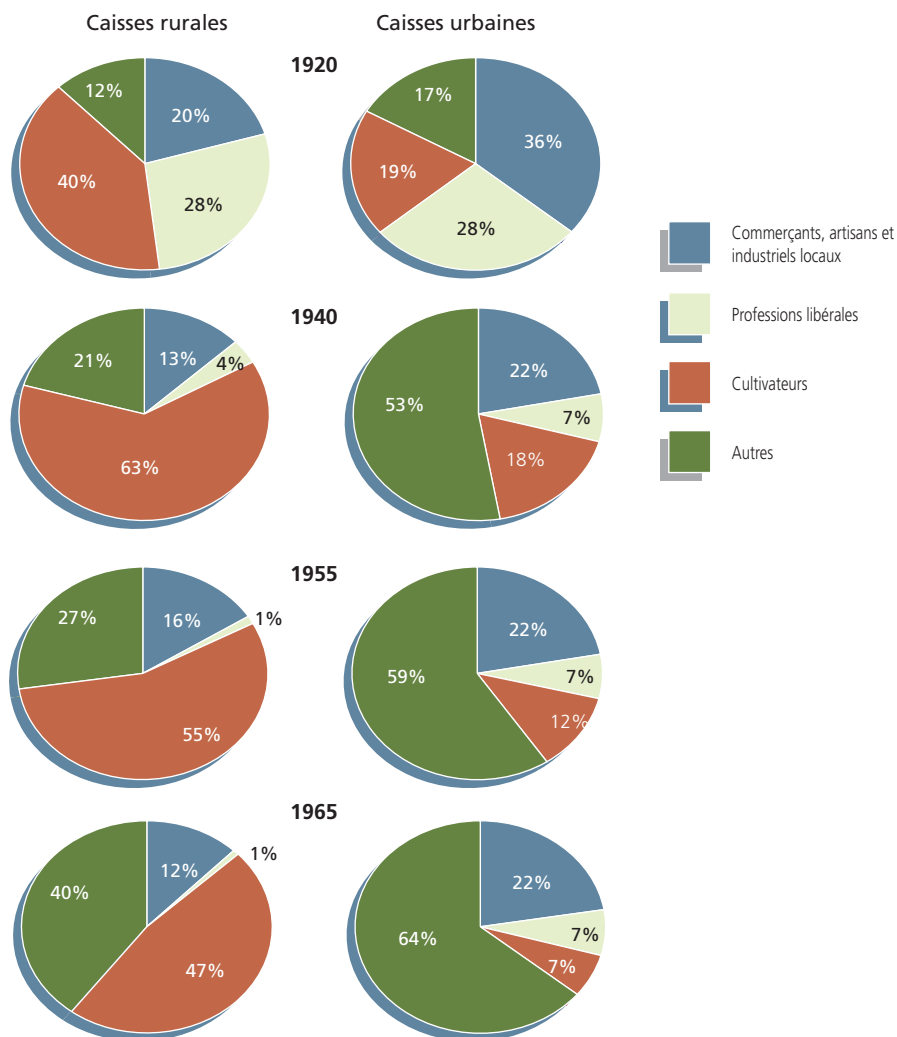
Sources: Québec (Province), ministère de l'Agriculture (Service de l'économie rurale), Rapport des sociétés coopératives agricoles de la Province de Québec au 31 mars 1945, Québec, 1946.

d'expansion typiquement capitalistes sont donc combinés relativement tôt à des structures de décision et de propriété collectives. La spécialisation de l'agriculture a encouragé ici l'érosion précoce des bases paroissiales du mouvement³⁷.

Les mutuelles-incendie de paroisse et de municipalité, dont nous avons retracé les origines vers le milieu du siècle précédent, vont continuer, pour leur part, d'entretenir des liens privilégiés avec la paroisse. Le projet d'une fédération des mutuelles-incendie, lancé dans les années 1910, n'aboutira qu'en 1956 avec la création de la Fédération des mutuelles d'incendie. La jeune fédération mettra une vingtaine d'années avant de véritablement s'imposer auprès des mutuelles locales. Seulement 14 d'entre elles sur une possibilité de 304 adhèrent à la Fédération à sa fondation. Le nombre d'adhérents était passé à 77 (sur 289) en 1960, puis à 135 mutuelles membres (sur 277) en 1966³⁸. Ayant peine à suivre adéquatement la croissance des risques d'incendie consécutive à la généralisation du tracteur, du moteur à essence et à l'électrification des campagnes, ces doyennes de la mutualité de paroisse seront graduellement marginalisées. Près du tiers d'entre elles sont liquidées entre 1956 et 1976. Elles ne seront plus que 27 en 1980. À ces problèmes d'adaptation, se sont conjuguées la concurrence offerte par les mutuelles de plus grande taille (notamment celle de la Société d'assurances générales de l'UCC) et des compagnies d'assurances, de même que les politiques favorables à la concentration des entreprises financières préconisées par l'État québécois³⁹.

L'histoire des relations entre la caisse populaire et son milieu d'origine met au jour un tout autre scénario. Tandis que disparaissent des coopératives locales d'agriculteurs et que déclinent les mutuelles-incendie, le nombre de caisses populaires continue de s'accroître, parachevant le projet d'établir une caisse par paroisse lancé au début du siècle. Le lien entre la caisse et la paroisse n'en connaît pas moins des mutations fondamentales et fait l'objet de débats internes récurrents au sein du Mouvement Desjardins. Approchons-nous de la paroisse et examinons de l'intérieur les rapports des caisses populaires avec les populations locales.

FIGURE 17
Profil socioprofessionnel des dirigeants des caisses populaires locales, 1920-1965 *



Sources: Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins: Rapports d'inspection (1940-1975) et Documents de fondation (1909-1920).

* Les pourcentages ont été établis à partir d'un échantillon de 60 caisses populaires et un total de 2 350 dirigeants élus pour les années concernées. Les professions indéterminées ne sont pas considérées. Les dimensions méthodologiques à propos du traitement socioprofessionnel et de la procédure d'échantillonnage des caisses sont discutées en détail dans Rousseau et Levasseur (1995, p. 351-355).

L'ENRACINEMENT ET L'ÉROSION PAROISSIALES : L'EXEMPLE DES CAISSES POPULAIRES

La caisse populaire est sans aucun doute l'institution qui a le mieux incarné cette idée de fortifier l'économie paroissiale par l'association coopérative. Elle tire toute sa singularité d'une transposition sur la sociabilité paroissiale de formules d'organisation économique, définies au départ en fonction des solidarités de classes, de métiers ou de conditions sociales.

Née de la rencontre d'expériences européennes et du mouvement de solidarité économique apparu ici même au Québec⁴⁰,

la caisse populaire veut réunir l'épargne des résidents de la paroisse pour y consentir des prêts aux « classes laborieuses », c'est-à-dire à la « petite industrie », pour reprendre les mots de Desjardins⁴¹. Si elle dit vouloir soustraire les plus humbles du prêt usuraire, elle n'est pas pour autant la banque du pauvre. La coopérative veut renforcer, par le crédit, l'organisation économique de la paroisse en y encourageant l'autonomie des petits producteurs. On entend, de manière complémentaire, utiliser les excédents de capitaux pour combler les besoins de crédit des institutions civiles et religieuses de la paroisse. Ce projet d'autarcie paroissiale se double d'une volonté de démocratiser la vie

économique. Chaque caisse est en effet coiffée d'une structure représentative à trois organes (conseil d'administration, commission de crédit et conseil de surveillance), l'exercice du droit de vote est établi en fonction du principe un membre=un vote et le nombre des parts sociales pouvant être détenu par un seul membre est limité.

La formation du réseau des caisses Desjardins s'est réalisée en trois phases distinctes que nous allons examiner successivement : 1) celle de l'implantation du modèle fondateur qui nous ramène à la fondation du premier établissement jusqu'à la fin des années 1930 ; une deuxième période qui s'amorce avec la guerre pour s'achever vers la fin des années 1960 ; puis enfin, une dernière phase qui ouvre sur la période contemporaine. À chacune de ces périodes, s'est imposé, parmi la multitude des caisses en activité, un prototype de caisse, c'est-à-dire un modèle typique auquel ont correspondu une figure de sociétaire, un mode de fonctionnement, des pratiques financières et une vision de la caisse populaire prédominants. Le passage d'une phase à une autre ne sera pas le résultat d'un processus linéaire, pas plus que celui de ruptures clairement définies. Nos observations suggèrent plutôt une trame d'évolution aux temporalités et aux spatialités multiples.

Le prototype paroissial : le discours et les pratiques

Dans l'esprit de Desjardins et de ses collaborateurs, la caisse populaire devait être contrôlée localement, dans la paroisse, là où prédominaient les liens d'interconnaissance : elle offre, écrivait Desjardins en 1912, « un champ d'action admirable pour un organe économique dont les opérations sont surtout basées sur la confiance mutuelle,

LES CERCLES D'AGRICULTEURS ET LES MUTUALITÉS LOCALES

Les cercles agricoles de paroisse furent intimement associés à l'éclosion des pratiques d'inspiration coopérative au XIX^e siècle. Un

financement accordé par l'État à compter de 1893 allait favoriser leur diffusion jusqu'à ce qu'ils soient vertement critiqués par l'Union catholique des cultivateurs (UCC), qui leur reprochait d'être inféodés aux politiciens. L'UCC reprit la formule à son propre compte en créant, à partir de 1924, des « cercles d'étude » dont elle fit l'unité de base de toute son organisation. Ces derniers poursuivaient des fins similaires à bien des égards à celle des cercles financés par l'État auxquels ils s'opposaient. Il s'agissait, au moyen de conférences, d'initier les cultivateurs aux nouvelles méthodes d'exploitation agricole et de les sensibiliser aux vertus de l'organisation collective à l'échelle locale.

Le cercle d'étude de l'UCC a été un fer de lance dans l'essor des coopératives agricoles, des caisses populaires, des mutuelles-incendie et, un peu plus tard, des chantiers coopératifs, une organisation née des groupes de bûcherons qu'elle avait formés au cours des années 1930. Dans le monde rural des années 1930 et 1940, ces cellules de base de l'UCC jouent un rôle extrêmement important dans la cohésion du monde associatif local, en plus de constituer une porte d'entrée dans la paroisse pour les promoteurs de la coopération.

À l'image d'autres organismes à vocation économique, les unités locales de l'UCC ont connu plusieurs mutations au fil des années. En 1946-1947, les cercles sont réorganisés en syndicats professionnels (établis eux aussi sur une base paroissiale). Vingt-cinq ans plus tard, ces derniers sont remplacés par les « syndicats de base », lesquels peuvent regrouper les agriculteurs de trois à six paroisses. Le nombre d'unités locales du syndicat d'agriculteurs passe alors de 828 à 178, un chiffre qui restait toujours inchangé au début des années 1980.



PUBLICITÉ PARUE DANS LA REVUE DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA COOPÉRATION, 1941. Ensemble, octobre 1941, p. 24.



PUBLICITÉ PARUE DANS LA REVUE LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS EN 1935.

La Caisse populaire Desjardins, vol. 1, n° 4, octobre/décembre 1935.

importante : elle révèle et renforce les hiérarchies dans la paroisse. En effet, ce système mutuel sollicite le concours du notable et des parentèles dans le patronage des emprunteurs les moins fortunés.

On ne s'étonnera donc guère que le personnage du notable exerce un rôle de premier plan dans la caisse populaire. Familier avec les réseaux de clientèles locales, le notable est souvent celui qui se trouve le mieux renseigné sur la situation économique de chacun de ses concitoyens. Jusqu'à la fin des années 1930, la petite bourgeoisie d'affaires, les cultivateurs et le clergé sont les figures de proue des caisses populaires. On les retrouve parmi les fondateurs et les dirigeants de la plupart des établissements.

L'alliance entre ces couches sociales, comme le montre le cas de la Mauricie et du Centre-du-Québec, connaît d'importants réaménagements internes. Jusqu'à la création des premières unions régionales au début des années 1920, les caisses sont surtout l'affaire des notables de paroisse : curés, notaires, marchands, entrepreneurs, secrétaires municipaux et gros agriculteurs y figurent à l'avant-plan. Ces notables se feront plus discrets par la suite. L'aggravation des problèmes agricoles durant l'entre-deux-guerres favorise en effet la mobilisation de la paysannerie qui devient le fer de lance du mouvement en milieu rural. Dans les milieux urbains où les caisses restent plus faiblement implantées, la petite bourgeoisie d'affaires continue de jouer un rôle prépondérant. Ce phénomène a été observé ailleurs au Québec, notamment à Lévis et à Montréal, où des caisses ont fait l'objet d'enquêtes historiques⁴⁴. Les rapports privilégiés des sociétaires de caisse avec le marché local expliquent leur attachement à l'autonomie de leur établissement.

Le directeur s'est imposé rapidement comme le personnage clé de toute l'organisation locale de la caisse populaire. Au départ, ils présentent plusieurs similarités avec leurs congénères des trois conseils. Comme ceux-ci, ils sont généralement des personnages bien en vue dans la paroisse. Cette visibilité tient pour plusieurs d'entre eux aux liens qu'ils entretiennent avec le

commerce de détail ou le négoce de services financiers et professionnels. Ils gèrent la caisse en complémentarité avec leurs autres occupations professionnelles, moyennant une rétribution fixée en fonction de l'ampleur des affaires de l'établissement. Plusieurs caisses logent d'ailleurs dans des résidences familiales, des commerces ou des bureaux d'affaires où la gestion de la coopérative se fond littéralement avec les affaires professionnelles des directeurs. Aussi n'est-il pas étonnant que les femmes — en particulier les épouses et les filles des directeurs — soient souvent celles qui, dans les faits, dirigent les affaires quotidiennes des caisses.

On aurait tort de se représenter cette époque comme celle de l'âge d'or de la démocratie coopérative. Les rapports des inspections réalisées au cours des années 1930 relèvent fréquemment la faible vitalité démocratique des caisses, laquelle se traduit en outre par le caractère irrégulier de la tenue des assemblées : une moyenne annuelle de quatre réunions pour les administrateurs, de sept ou huit pour les commissaires de crédit, de deux pour les membres du conseil de surveillance. La durée en poste à ces fonctions est souvent très longue. Cette stabilité est favorisée par la faible participation aux assemblées générales et la rareté des candidatures, mais elle s'explique aussi par le mode de renouvellement des élus qui prédomine dans la plupart des caisses : *la cooptation*. Dans les caisses de l'entre-deux-guerres, l'association des membres apparaît donc plus un regroupement sociologique articulé autour des élites de la paroisse qu'un corps associatif pleinement délibératif.

L'engagement à la direction de la caisse populaire permet à ces élites d'acquiescer une visibilité qui rehausse leur statut au sein de la paroisse. Cette visibilité se trouve actualisée par des relations serrées avec le monde politique local. Nombre de dirigeants de caisse gravitent en effet autour des administrations locales à caractère public : des maîtres de poste, des secrétaires municipaux ou scolaires, sans compter ceux qui s'y rattachent à titre de maires, d'échevins, de conseillers scolaires, etc. Leur prestige permet d'asseoir la confiance du milieu dans la coopérative, de la rendre crédible en quelque sorte. En retour, la caisse leur procure divers bénéfices, notamment l'octroi de contrats, de privilèges et de gratifications de différents ordres.

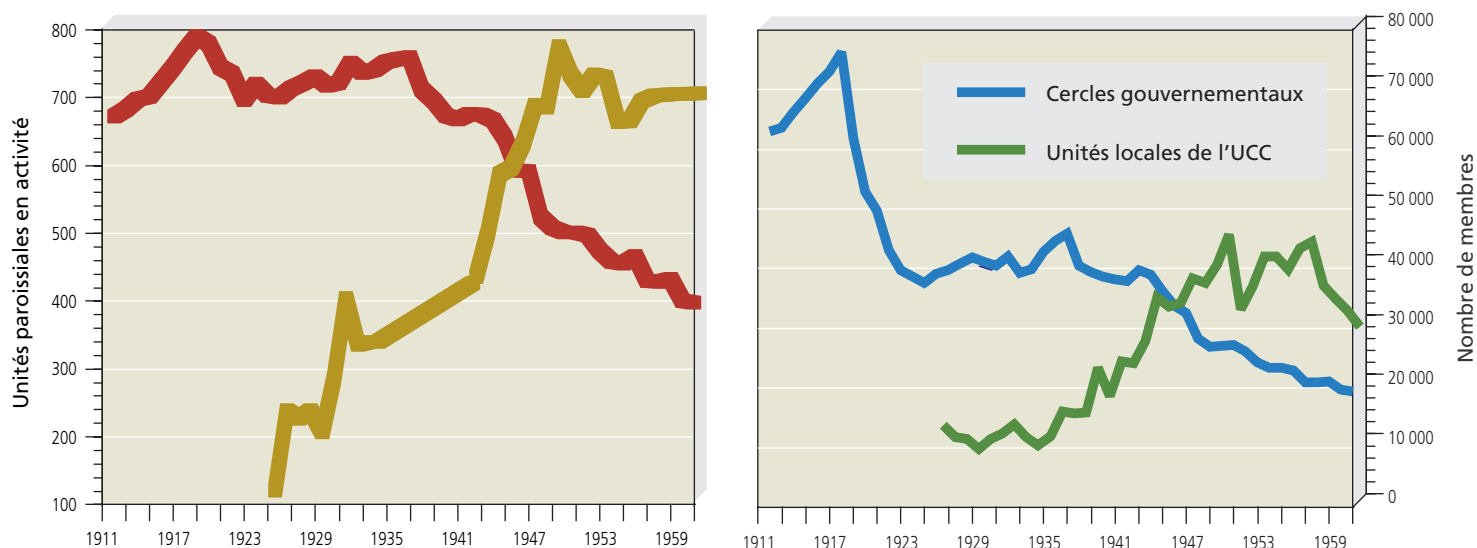
Le caractère décentralisé de la gestion de l'épargne et du crédit, la faiblesse des

reposant elle-même sur un ensemble de connaissances certaines de ce que vaut chacun des membres de l'association⁴² ». Se connaître, être connu des autres et décider collectivement prend ici un sens à la fois précis et plein. Chacun connaît « tout le monde », c'est-à-dire qu'il a une connaissance étendue et prolongée de la position sociale, de la solvabilité financière et de la personnalité d'autrui ; mais en retour, chacun est connu et reconnu de la même manière par « tout le monde ».

L'interconnaissance renvoie ici à une rationalité économique bien particulière. Elle sert à la fois à protéger l'épargne des déposants et à s'assurer de la capacité de payer des emprunteurs : « Dans une paroisse, dit en 1922 un dirigeant de l'Union régionale des caisses populaires de Trois-Rivières, tous les gens se connaissent. Alors, les commissaires de crédit qui sont choisis parmi les membres connaissent un peu l'état financier de chacun⁴³ ». Le cautionnement des prêts jouera un rôle clé dans cette mutualité paroissiale. Si ses partisans le présentent comme « un moyen d'habituer les gens de la paroisse à s'aider les uns les autres », il est surtout un mécanisme d'exclusion des demandes d'emprunts comportant le plus de risques. La pratique du cautionnement remplit plus largement une fonction sociale

FIGURE 18

Évolution de l'adhésion des cultivateurs aux cercles agricoles de paroisse financés par le gouvernement québécois et aux unités locales de l'Union catholique des cultivateurs, 1911-1960



Sources: Québec (Province), *Annuaire statistique du Québec*; *Rapports annuels de l'Union catholique des cultivateurs*; Kesteman, Jean-Pierre en coll. avec Guy Boisclair et Jean-Marc Kirouac. *Histoire du syndicalisme agricole au Québec, UCC-UPA 1924-1984. Montréal, Boréal Express, 1984, p. 112 et 190.*

féderations et les orientations autonomistes des dirigeants de l'époque attestent la prééminence du prototype paroissial avant la Deuxième Guerre. L'opposition systématique des dirigeants de caisses à confier la gestion de leurs liquidités aux caisses centrales, la prédominance des petits producteurs parmi les usagers du crédit et l'importance des capitaux engagés dans les circuits de financement des institutions religieuses et des administrations municipales et scolaires témoignent de cet état de faits.

Par contre, dès les années 1930, d'autres pratiques tendent à s'écarter du modèle fondateur, préfigurant les changements d'après-guerre. L'importance que prennent les placements des caisses sur le marché des valeurs mobilières (environ le tiers de leur actif à la fin des années 1930), dans un contexte où les revendications des agriculteurs en matière de crédit se font particulièrement pressantes, en constitue une première indication. Il faut également mentionner que l'appui des caisses aux administrations civiles et religieuses des localités n'a pas été aussi spontané que le souhaitait le fondateur. En fait, il a fallu les y contraindre par un amendement à la Loi des syndicats coopératifs en 1931. Attirées par des rendements supérieurs, plusieurs caisses préféraient investir leurs fonds ailleurs sur le marché financier, notamment dans les valeurs émises par des sociétés basées à l'étranger. Au demeurant, il faut préciser qu'étant destinés à l'ensemble du réseau institutionnel local une bonne partie des placements dans les établissements religieux, municipaux et scolaires se trouvaient à être acheminés à l'extérieur de l'enceinte paroissiale. D'autres indications montrent

que, dès les années 1930, un nombre croissant de caisses urbaines tendent à se déployer à l'extérieur du territoire paroissial. C'est le cas notamment de la Caisse Saint-Alphonse d'Youville à Montréal qui, au milieu des années 1930, décidait d'étendre son champ d'activités à l'ensemble de l'île et au comté de Laval. La Caisse de Saint-Tite, un gros établissement rural en Mauricie, fut au cœur d'un long litige : on lui reprochait ses pratiques de « maraudage » dans les paroisses voisines où évoluaient des caisses. Enfin, d'autres informations accréditent l'hypothèse suivant laquelle la politique de cautionnement des prêts, en raison de l'opposition des sociétaires, était appliquée avec plus ou moins de zèle par les dirigeants locaux. Tout ceci porte à croire que le modèle paroissial, qui sera pourtant valorisé jusqu'à la fin des années 1950, montrait des signes de déclin dès les années 1930.

Une cohabitation difficile entre la paroisse et le marché

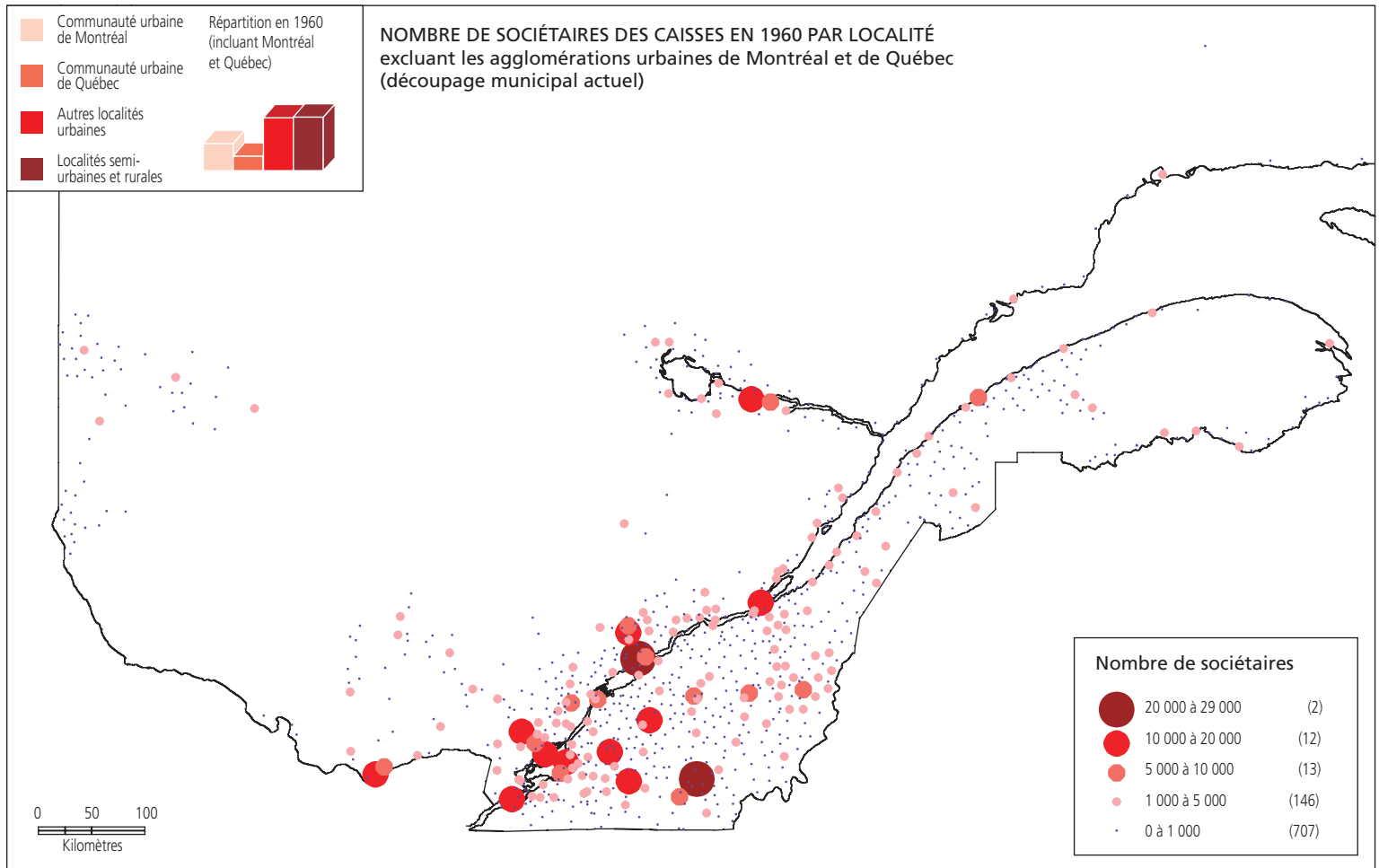
À compter de la Seconde Guerre, le Mouvement Desjardins se modifie de fond en comble : les caisses urbaines deviennent le moteur de sa croissance ; la décision et les ressources se centralisent ; un nouveau groupe (formé de gérants, de cadres et d'experts) s'affirme et devient, dans la foulée des années 1950 et 1960, le véritable cerveau de l'organisation ; on passe enfin de pratiques financières épargnistes axées sur le financement de l'économie locale à des pratiques ouvertes sur la consommation, définies dans le cadre de stratégies de croissance à grande échelle. Un des phénomènes marquants de l'après-guerre est sans contredit

la montée des établissements du Montréal métropolitain, dont le taux annuel moyen de croissance entre 1940 et 1960 surpasse de plus de 6 % celui de l'ensemble des caisses populaires de la province. Profitant d'une poussée démographique vigoureuse, le poids relatif des caisses de l'agglomération montréalaise augmente sans cesse au détriment des régions de Québec et de Trois-Rivières qui avaient longtemps constitué le cœur du mouvement.

La modernisation du mouvement des caisses s'est réalisée dans le contexte d'une longue phase de transition au cours de laquelle a prédominé un modèle transitoire et hybride, manifestation à la fois d'un déclin de la caisse paroissiale et de l'émergence d'un prototype local apparenté, sous certains aspects, à la caisse succursale. Elle a impliqué un intense brassage d'idées autour de la pertinence du modèle fondateur en regard des réalités économiques et sociales d'après-guerre. Si le discours identitaire du Mouvement Desjardins d'après-guerre continue de définir la caisse populaire comme une institution paroissiale, la tendance au cours de cette période est manifestement au déclin des territorialités locales.

Le détachement de la caisse du terreau paroissial résulte de la rencontre de deux processus contradictoires. Le premier est le fait des dispositifs centralisés du Mouvement Desjardins (féderations régionales et provinciale) dont les prérogatives ont chevauché des pans de plus en plus importants de l'autonomie locale. Leur renforcement dans l'après-guerre a encouragé en effet la délocalisation de la gestion réelle des fonds et l'uniformisation des politiques et du fonctionnement des caisses. Entre 1940 et

FIGURE 19
Les caisses populaires en 1960



Sources: Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins (Rapports mensuels des caisses au 31 décembre 1960).

1970, une part grandissante de l'actif des caisses locales passe *de facto* sous le contrôle des appareils centralisés du Mouvement Desjardins. En considérant, d'une part, l'importance que prennent les caisses régionales dans la gestion des liquidités primaires (encaisse) des coopératives locales et, d'autre part, la centralisation de la gestion des placements sur obligations, les sommes en cause ont représenté, bon an mal an, entre 40 % et 60 % de l'actif local.

La gestion de ces fonds s'est orientée de plus en plus vers le financement d'organismes à rayonnement supralocal au détriment des établissements locaux. En effet, un des traits marquants de la stratégie de placement du mouvement des caisses durant l'après-guerre est sa désaffection à l'égard des établissements religieux et des fabriques au profit d'institutions contrôlées directement par l'État. Les fonds locaux ont également été mis à contribution dans les efforts de Desjardins en vue de diversifier ses activités financières, notamment dans les secteurs des assurances et des activités fiduciaires. Grâce à des revenus plus importants, les

unions régionales et la Fédération provinciale ont par ailleurs multiplié les mesures de contrôle sur les activités des caisses et ont ainsi favorisé leur intégration en réseau. Malgré des disparités persistantes dans le temps et dans l'espace, la tendance de fond a été à l'uniformisation du fonctionnement et des politiques des caisses. Le lien entre la caisse et son milieu d'origine dans l'après-guerre tend donc à se définir en fonction d'une articulation du local aux logiques centralisées.

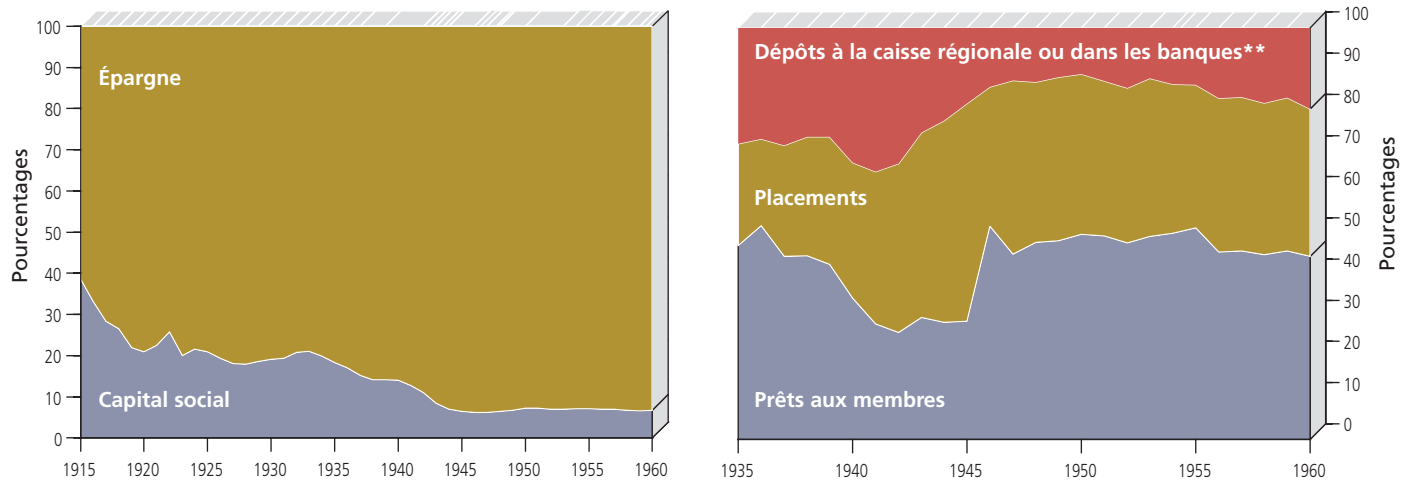
Mais cette délocalisation ne tient pas qu'aux seules actions des agents des dispositifs centralisés du Mouvement Desjardins. En effet, des pressions non moins importantes émanent de la base même de son organisation et contribuent elles aussi à l'érosion de l'assise paroissiale des caisses populaires. Les dissonances relevées plus tôt entre caisse et paroisse se sont accentuées. La plupart des coopératives fondées dans l'après-guerre l'ont été dans les milieux urbains où l'Église avait multiplié les paroisses, fractionnant au besoin le territoire des plus anciennes. Les établissements de plus vieille souche étaient évidemment réfractaires à l'idée de voir leur aire d'acti-

vité amputée par la venue de nouvelles caisses dans les paroisses limitrophes, ce qui a tôt fait de créer une situation pour le moins problématique dans les relations de voisinage entre les caisses urbaines. L'accroissement du volume d'affaires, la diversification de leur base de recrutement et l'intensification de la concurrence bancaire ont placé ces grosses caisses dans une situation où la paroisse devenait un véritable carcan pour leur croissance.

Aux récriminations de leurs dirigeants contre l'enfermement de leurs activités dans les limites paroissiales, s'est conjugué un vigoureux courant de contestation des politiques épargnistes et productivistes qui étaient encore valorisées par la Fédération provinciale. L'essor du marché des biens de consommation a stimulé la demande pour le petit prêt, encourageant par la même occasion l'arrivée de nouveaux concurrents — comme les commerces de détail, les banques et les sociétés de prêt à la consommation — bien décidés pour leur part à se creuser une niche dans le marché lucratif des petits prêts. L'ouverture à ce marché allait de pair avec un assouplissement des garanties d'emprunt exigées par les caisses

FIGURE 20

La structure des dépôts recueillis par les caisses populaires et leur affectation, 1915-1960 : deux indicateurs de la délocalisation des capitaux paroissiaux *



* Les données de la figure de gauche sont établies à partir du passif des caisses populaires au 31 décembre de chaque année. Dans la figure de droite, les ratios correspondant aux années 1935-1945 sont approximatifs. Ils ont été établis à partir de la situation observée dans la région du Centre-du-Québec.

** Entre 1935 et 1960, la part de l'encaisse des établissements locaux déposée dans les caisses régionales s'accroît au détriment des dépôts dans des banques : elle est d'environ 70 % en 1935, 80 % en 1940, puis se stabilise autour de 90 % à compter de 1950.

Sources : Québec (Province), ministère de l'Industrie et du Commerce, *Caisses populaires 1955. Un rapport du Bureau des statistiques de Québec, Québec, Imprimeur de la Reine, 1956, p. 56-57* ; ministère de l'Industrie et du Commerce [Bureau de la statistique du Québec], *Les caisses populaires au Québec 1953-1962, Publication n° 9, Québec, 1965, p. 8* ; Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins (rapports mensuels des caisses au 31 décembre).

et l'abandon du crédit centré sur le soutien à la petite production. Or, l'exigence d'un cautionnement des prêts et la notion de crédit de production étaient toujours au centre de la politique officielle du Service d'inspection de la Fédération provinciale. Dans l'après-guerre, un conflit larvé a opposé les directeurs des grosses caisses aux dirigeants de la Fédération provinciale qui, au nom de la fidélité aux préceptes fondateurs du mouvement, continuaient de valoriser le modèle paroissial et les politiques orthodoxes en matière de crédit. Dans les deux cas, le discours officiel ne fléchira que tardivement, bien plus que les pratiques effectives des caisses. Il faudra attendre le tournant des années 1960 avant que les caisses s'engagent résolument, après une décennie de débats, dans le marché du prêt à la consommation. Les débats relatifs au cadre paroissial ont perduré au-delà des années 1960 ; mais avec les années, une situation de fait allant dans le sens d'une plus grande perméabilité des autorités territoriales des caisses circonvoisines s'était déjà créée dans les villes.

La petite bourgeoisie cesse d'occuper le centre de la caisse au cours de l'après-guerre pour devenir plutôt, à l'échelle de la paroisse, un groupe d'appui au directeur qui exerce un véritable contre-pouvoir à l'action centralisatrice des dirigeants des fédérations. Si les visées de ces deux groupes divergent sur plusieurs aspects (notamment sur le partage des pouvoirs et des ressources), elles contribuent toutefois l'une et l'autre à miner les assises du modèle fondateur. Un phénomène que trahissent d'importants glissements dans le discours coopératif d'après-guerre : de l'association vers l'entreprise, de

la paroisse vers le marché, du sociétaire vers le client, de la production vers la consommation, de l'éducation à l'épargne vers la promotion des services de crédit, du dévouement des élites aux compétences des experts... Bref, on assiste au cours de cette période à l'abandon de l'ancienne logique de développement fondée sur les territorialités locales au profit de stratégies globales pensées à l'extérieur de l'enceinte locale. Ces stratégies de croissance renvoient à l'acceptation implicite des règles monopolistes antérieurement dénoncées. Dans le Montréal métropolitain de l'après-guerre, où les réseaux bancaires sont fortement déployés, la référence aux territorialités locales s'est traduite d'une manière bien particulière.

Dualité montréalaise et réseaux bancaires dans l'après-guerre

Les premières années d'existence des caisses populaires sur l'île de Montréal furent difficiles. En 1935, Montréal ne comptait toujours qu'une quinzaine de caisses, à peine quatre de plus qu'en 1919. Il faut dire que dans ce chef-lieu du monde financier, les marchés de l'épargne et du crédit étaient déjà convoités par un nombre important de succursales de banques. À compter de la Seconde Guerre, le rythme d'implantation des caisses s'accéléra rapidement : elles sont 60 en 1945, 140 en 1960 puis atteignent enfin le nombre de 160 en 1970. Au cours des mêmes années, les réseaux bancaires connaissent un développement similaire alors que le nombre de succursales sur l'île de Montréal et l'île Jésus passe de 250, à 459 puis à près de 700. Au départ, la législation

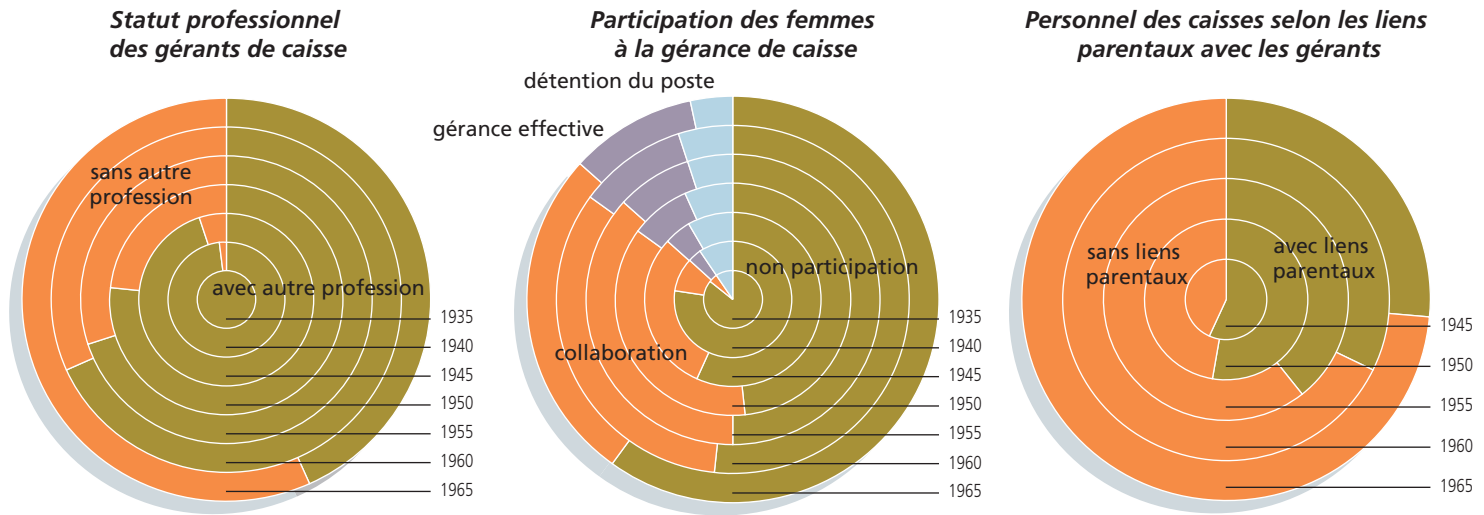
encadrant les banques et les caisses populaires en matière de crédit réussit à les tenir à distance. Mais l'attrait exercé par les marchés de particuliers pour le crédit à la consommation et le prêt hypothécaire a amené les deux institutions à courtiser sensiblement les mêmes clientèles. L'enjeu ? S'attirer le marché lucratif des nouvelles classes moyennes dont les effectifs se multiplient dans l'après-guerre. Dans l'agglomération montréalaise, plus précocement qu'ailleurs, la proximité des quartiers et le caractère parfois artificiel des limites paroissiales ont engendré une situation dans laquelle les relations de voisinage entre établissements devenaient de plus en plus tendues. Cette concurrence allait affecter bientôt la cohabitation entre établissements de même souche, tant du côté des coopératives que des banques.

Globalement, la cartographie illustre l'expansion des réseaux de succursales bancaires et de caisses populaires ainsi que la saturation des marchés formés par l'île de Montréal et l'île Jésus entre 1945 et 1970. Au cours de ces années, le nombre d'établissements financiers est porté du simple au triple tandis que leur diffusion dans l'espace s'effectue au rythme de la progression du front de la construction résidentielle. Au tournant de l'année 1970, les Montréalais et les Lavallois étaient convoités par plus de 850 points de desserte pour leurs besoins en services financiers.

On aurait tort de se représenter cette expansion des réseaux de services bancaires comme une réponse dictée par la seule logique de l'évolution des marchés. L'analyse

FIGURE 21

La gestion quotidienne des caisses populaires entre 1935 et 1965, groupe témoin de 60 caisses



Sources: Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins, *Rapports d'inspection (1935-1965)*.

* Les données ont été constituées à partir d'un échantillon de 60 caisses populaires affiliées à l'Union régionale des caisses populaires de Trois-Rivières. Les mentions indéterminées ne sont pas considérées. Les dimensions méthodologiques à propos de la procédure d'échantillonnage des caisses sont discutées en détail dans Rousseau et Levasseur (1995, p. 351-355).

plus fine de cette expansion montre en effet l'existence de stratégies d'implantation différenciées de la part des institutions financières. Elles tiennent, pour une large part, aux clivages culturels, sociaux et économiques caractéristiques de l'espace montréalais.

Un premier clivage fondamental, très ancien et bien documenté par l'historiographie, sépare l'agglomération montréalaise en deux grandes aires d'influence délimitées par le corridor du boulevard Saint-Laurent : anglophone, du côté ouest de l'artère, et francophone, dans la contrepartie située à l'est. Les stratégies d'implantation des banques et des caisses populaires dans le centre-ville reconduisent très nettement cette démarcation. À l'ouest, dans le quartier dominé par la bourgeoisie anglo-montréalaise (quadrilatère formé par les rues Saint-Laurent, Notre-Dame, Guy et des Pins), les succursales des grandes banques canadiennes forment un écran opaque que leurs vis-à-vis, basées au Québec, ne parviennent qu'à percer difficilement : le nombre de succursales des premières y représente 82 % des points de desserte⁴⁵. À l'est de la rue Saint-Laurent, dans le quartier d'affaires francophone (à l'intérieur du périmètre complété par les rues Sainte-Catherine, Iberville et Beaubien), la proportion s'inverse : les deux banques québécoises, la banque d'épargne montréalaise et les caisses populaires s'y partagent l'essentiel du marché. Inscrite au cœur du monde financier montréalais, cette ségrégation spatiale demeure à peu près inchangée entre 1945 et 1970. Elle gagne progressivement les zones résidentielles des îles de Montréal et Jésus. Les cartes montrent par ailleurs que la ségrégation ne joue pas de manière absolue : avec les années, les

banques canadiennes tendent à investir les quartiers à dominante francophone. L'inverse est également vrai. Tout est question de dominance, d'aires d'influence qu'une analyse plus systématique permettrait de mieux cerner.

À cette première « cassure », se superposent des inégalités sociales tout aussi fondamentales. Les banques canadiennes évoluent généralement dans les quartiers formés de clientèles plus riches, plus scolarisées. Depuis la rue Saint-Jacques, elles entretiennent par ailleurs des relations privilégiées avec les sièges sociaux des plus grandes entreprises. À l'opposé, les institutions québécoises doivent composer avec la présence, parmi les populations qu'elles desservent, de couches sociales plus pauvres, moins instruites, composées pour une bonne part d'ouvriers, de journaliers et de

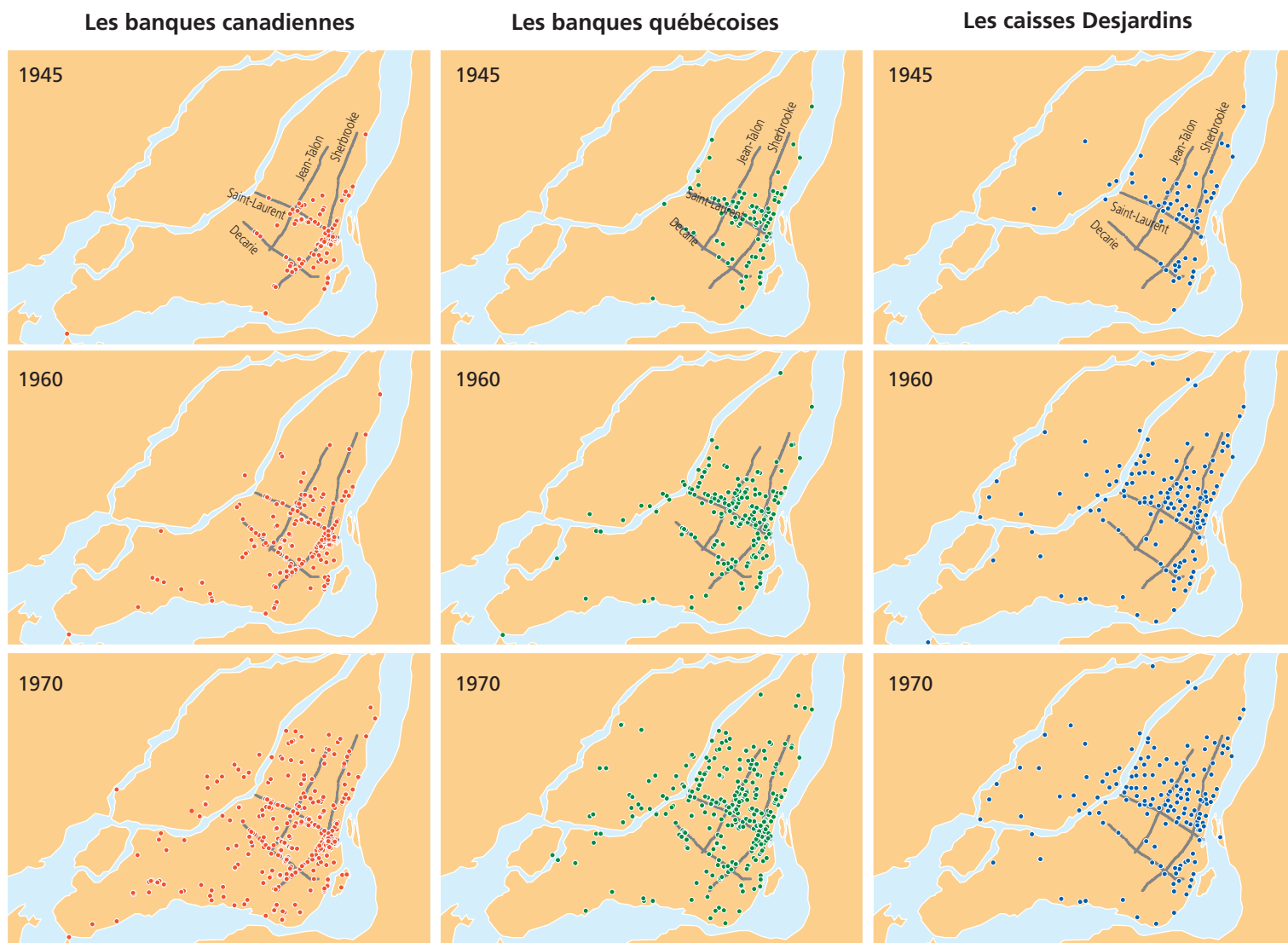
manœuvres. Les deux banques à chartre tendent à s'établir à proximité des établissements industriels et commerciaux contrôlés par leurs compatriotes. Dans ce panorama rapidement esquissé des réseaux bancaires montréalais, les caisses populaires ne sont pas pour autant des banques de pauvres. Si elles paraissent mieux enracinées dans les quartiers populaires que les établissements bancaires, elles ne privilégient pas pour autant les zones d'habitat des populations les plus démunies. Au départ, elles s'implantent d'abord dans les quartiers francophones habités par les nouvelles classes moyennes salariées, les cols blancs et les ouvriers qualifiés. Leur diffusion s'effectue

LE CENTRE-VILLE DE MONTRÉAL EN 1920.
Collection Michel-Bazin (éditeur : Canadian Post Card Co., Toronto), Bibliothèque nationale du Québec.



FIGURE 22

Le réseau des caisses Desjardins et le dispositif bancaire de l'île de Montréal et de l'île Jésus



Centre interuniversitaire d'études québécoises, François Guérard

Sources : Lovell's Montreal Directory (*Annuaire montréalais de Lovell*), Montréal, 1946-1971 ; Lovell's Montreal Street Guide, 19th edition, John Lovell & Son, Limited, Montreal, 1947 ; *Annuaire « Pages jaunes » de Montréal*.

ensuite en direction des nouveaux quartiers résidentiels, suivant le mouvement d'expansion du marché du prêt hypothécaire.

Évolutions et tendances contemporaines

L'essor des nouvelles technologies de l'information depuis une trentaine d'années dans les entreprises financières a eu des répercussions profondes sur leur organisation du travail et sur la gestion de leurs rapports avec leurs clientèles. Dans les caisses Desjardins comme dans les banques, les innovations se sont succédé à un rythme saisissant : mécanisation de la gestion comptable, mise en place du système de transactions à distance, multiplication des caissiers automatiques, diffusion des usages de la carte de débit, etc. Le développement accéléré que connaissent actuellement les réseaux informatiques pose

avec une vigueur renouvelée les problèmes de la lourdeur des structures associatives, de la perte de sens des appartenances territoriales et de l'atomisation du nombre de membres des coopératives. Dans cette perspective, tout se passe comme si la caisse populaire paroissiale, ou de quartier dirait-on aujourd'hui, conservait encore une image, mais de moins en moins de réalité. La caisse Desjardins contemporaine s'inscrit dans la lignée des tendances d'après-guerre, mais elle est aussi à d'autres égards l'expression de nouvelles formes de détachement du local, dont nous signalons les manifestations les plus significatives.

Depuis une trentaine d'années, le réseau des caisses est soumis à des pressions de deux ordres. Les premières, d'origine externe, sont liées aux grandes transformations de l'environnement financier. La globalisation des marchés et le décloisonnement des activités dans le secteur financier, amorcés dans l'après-guerre, ont placé les

caisses devant une concurrence de plus en plus vive dans des créneaux qu'elles tenaient jadis pour acquis. Pour survivre à cette concurrence, Desjardins s'est orienté résolument vers une centralisation des décisions « Mouvement » destinée à favoriser la cohésion de ses entités affiliées et l'uniformité de leurs politiques. Cette centralisation tend à réduire les caisses populaires à un statut de succursales, à un rôle de relais dans la distribution locale de produits financiers conçus et développés ailleurs dans des stratégies de mise en marché à grande échelle. Avec le développement spectaculaire des technologies de l'information, l'affranchissement de la caisse populaire à l'égard de ses attaches locales prend une ampleur sans précédent.

On aurait tort cependant d'attribuer ces transformations à la seule « main invisible » des grands marchés. Les tensions internes, que nous avons relevées à propos des relations de voisinage entre les caisses,

ont été de plus en plus fortes. La concurrence entre caisses a en effet débouché sur les fusions d'établissements au cours des années 1970, sur la mise en œuvre de stratégies d'expansion locale par l'ouverture de comptoirs, puis sur la formation de véritables « méga-caisses », c'est-à-dire la constitution de sociétés, dont l'actif se compte par centaines de millions de dollars et dont le personnel peut facilement se chiffrer à 200 ou 300 employés. L'opération de « réingénierie » lancée au tournant des années 1990 par la Confédération devrait accélérer ce phénomène. On vise *grosso modo* l'élimination de la moitié des centres de décision locaux qui deviendraient des points de services des caisses les plus solides financièrement. À travers cette concentration, la caisse populaire tend à s'apparenter à un point de desserte à l'égard des clientèles de quartiers ou de localités déterminés, mais des clientèles définies, non plus en regard des appartenances collectives (à un groupe, un territoire, une nation), mais comme l'addition d'individus atomisés.

Par sa tendance intrinsèque à intégrer et à uniformiser, le nouveau complexe financier a ceci de paradoxal qu'il rapproche le client des services offerts par le réseau des

caisses, tout en éloignant le membre et ses représentants des lieux réels d'exercice du pouvoir au sein de l'association coopérative. La levée des cloisons territoriales favorise ainsi l'élimination des intermédiaires entre la caisse et ses membres : les élus bénévoles, les directeurs et maintenant les employés. Grâce au développement des procédés de circulation et de traitement de l'information, le complexe technobureaucratique peut entretenir des liens directs avec le client : par le système intégré des caisses, le caissier automatique, le téléphone, l'ordinateur personnel, etc.

La conséquence logique de cette nouvelle redéfinition des rapports entre la caisse et le milieu local a été l'érosion des structures de décision locales. Après l'abolition des conseils de surveillance (qui, à l'origine, devaient jouer un rôle de chien de garde des membres entre la tenue des assemblées générales), voilà que les commissions de crédit (chargées de l'approbation des prêts) viennent de connaître le même sort... Dans la tourmente des bouleversements internes des trente dernières années, tout se passe comme si les structures de décision locales, après avoir été progressivement vidées de leur substance, en venaient à entretenir des

rapports dysfonctionnels avec les structures de gestion centralisées du modèle technobureaucratique... La démocratie de représentation tend ainsi à être relayée par ce que nous appellerons, faute de mieux, une démocratie de consultation, c'est-à-dire un système de relations à sens unique dont la finalité consiste essentiellement à légitimer les décisions et les orientations préconisées par les agents des dispositifs centralisés du Mouvement Desjardins.

Notes

ESSOR ET DÉCLIN D'UNE FORMULE

D'ORGANISATION ÉCONOMIQUE : LA COOPÉRATION ET LA MUTUALITÉ PAROISSIALES

1. Comme l'a bien relevé N. Séguin dans son étude consacrée à Hébertville, « c'est [le] pouvoir exercé à partir du village qui fournit à la paroisse son principe unificateur ». (Séguin, 1977 : 184.)
2. Il faut toutefois relativiser cette centralité du village en ce qui a trait aux relations entre la paroisse et le marché élargi. Au XIX^e siècle, en effet, les rapports entre l'agriculteur des rangs et le marché n'étaient pas toujours médiatisés par le village. Dans Joliette, par exemple, plusieurs producteurs transportaient eux-mêmes leurs produits vers les petits ports (qui sont des villages, bien sûr, comme Lanoraie et Berthier) mais sans transiter par leur propre village. À ce sujet, voir par exemple : Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière, 1974.
3. Douville et Casanova, 1964 : 197.
4. On trouve de telles références dans le roman de la terre. Parmi les plus évocateurs, signalons : Philippe Aubert de Gaspé, *Les anciens Canadiens* (1864) ; Louis Hémon, *Maria Chapdelaine* (1914) ; Ringuet, *Trente arpents* (1938).
5. Gaston Deschênes attribue à cette société le titre de « plus ancienne coopérative connue en terre québécoise ». Ses règlements précisent que la répartition des dépenses et des prises s'effectuera proportionnellement à la « devanture » de la terre de chacun des associés ; par contre, on n'y traite pas des délibérations (Deschênes, 1976 : 540).
6. Séguin, 1977 : 95.
7. Hamelin et Roby, 1971 : 171.
8. Selon le nombre d'occupants agricoles pour les terres de plus de dix acres.
9. *Annuaire du Québec*.
10. Létourneau, 1950 : 157.
11. Hamelin et Roby, 1971 : 190-191.
12. Deschênes, 1976 : 545.
13. Documents de la session [Inspector of Insurance for the Province of Quebec], *The Report of the Inspector of Insurance for the Province of Quebec*, 1884.
14. Parce que plusieurs sociétés de secours mutuels étaient réservées à des corps de métiers, elles ont été souvent confondues avec les organisations syndicales ou professionnelles (Deschênes, 1976 : 547). Elles ont aussi été assimilées aux organismes de charité qui valorisaient non pas l'idée de prévoyance, mais celle du devoir d'assistance des plus riches envers les plus pauvres.
15. Bradbury, 1995 : 248-249.
16. Dans la ville de Québec et de sa région immédiate, par exemple, sept Unions Saint-Joseph coexistent dans la seconde moitié du XIX^e siècle.
17. D'après de travail réalisé par Diane Saint-Pierre, les mutuelles des régions trifuvienne et montréalaise étaient plus près des milieux francophones nationalistes et républicains, tandis que les autres étaient contrôlées par les milieux anglophones descendants des Loyalistes et des premiers arrivants des îles britanniques. Dans toutes ces mutuelles, les marchands, les politiciens, les spéculateurs fonciers et les gros cultivateurs jouent un rôle de premier plan. À ce sujet : D. Saint-Pierre, 1997 : 17-42.
18. Parizeau, 1961 : 47-49.
19. D. Saint-Pierre, 1997 : 61-65.
20. *Annuaire du Québec*, 1915.
21. Caux, 1994 : 67-120.
22. *Ibid.*
23. À ce sujet : Hamelin et Roby, 1971 : 336-338.
24. Morneau, 1998 : 237-260.
25. Allaire, 1916 : 33.
26. Desjardins, 1950 : 215.
27. Beauchamp, 1979 : 346.
28. En réalité, leur nombre est probablement beaucoup plus élevé. En effet, dans la présentation des données sur les sociétés de secours mutuels, les rapports du Surintendant général ne considèrent que les seuls organismes dont l'actif est supérieur à 300 \$.
29. Allaire, 1916 : 5.
30. La cartographie par localité pour les caisses populaires pose d'importantes difficultés sur le plan de la représentation. Elles tiennent pour l'essentiel au poids grandissant de Montréal et de Québec, au grand nombre d'établissements en activité (plus de 1 200 en 1960) et aux disparités de croissance du mouvement. Pour contourner ces difficultés, nous avons dû abandonner l'idée d'inclure dans la série de trois cartes sur

les caisses populaires celles qui évoluaient sur les territoires respectifs des Communautés urbaines de Montréal et de Québec. En revanche, le lecteur pourra apprécier la montée de ces deux agglomérations urbaines en référant aux graphiques placés dans le coin supérieur gauche de chacune des cartes. Dans ces graphiques, les caisses regroupées sous le vocable « Autres localités urbaines » renvoient à des établissements situés dans les villes exerçant des fonctions régionales (comme Trois-Rivières, Sherbrooke, Drummondville, Lévis, etc.). Dans ces localités, peuvent cohabiter plusieurs caisses populaires (de deux à douze dans certains cas). Dans le groupe des caisses que nous avons assimilé aux « Localités semi-urbaines et rurales », figurent principalement des localités rurales, mais aussi de petites agglomérations (comme Coaticook, Louiseville, Warwick, etc.) exerçant des fonctions de centre en milieu rural. Dans ce dernier cas, contrairement à celui des « autres localités urbaines », les localités sont généralement desservies par une seule caisse populaire. De cette manière, la montée de Montréal, l'importance initiale de Québec et son déclin, la force d'attraction des villes régionales de même que les origines rurales du mouvement ressortent plus nettement.

31. À ce sujet : Rudin, 1990 : 77-96 ; Poulin, 1994 : 111-129 ; Rousseau et Levasseur, 1995 : 106-125.
32. Avec, en plus, la volonté très nette du ministère de ne transiger avec les agriculteurs que par l'entremise d'une seule organisation. De façon générale, plusieurs agronomes auront tendance à privilégier l'UCC au détriment des cercles agricoles dans la lutte qui s'engage alors pour déterminer qui représentera les agriculteurs. Cette attitude des agronomes pourrait s'expliquer par le fait qu'eux-mêmes sont en train de faire leur niche au sein de l'appareil d'État. Favoriser les cercles de l'UCC pouvait sembler un bon moyen pour les agronomes d'affirmer leur compétence et, par conséquence, de définir leur champ de pouvoir dans un milieu hors du domaine politique partisan. Ces informations ressortent des résultats préliminaires d'une thèse de doctorat en cours sur les relations entre l'UCC, l'Église et l'État dans le cadre de la modernisation de l'agriculture (Guy Boisclair, études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières).
33. Cité par J. Saint-Pierre, 1997 : 72.
34. Outre cette aide gouvernementale, un autre coup de barre important vient conforter la position de la Fédérée en 1938 : il s'agit de l'atténuation des tensions qui l'opposaient à l'UCC. Depuis la fin des années vingt, en effet, l'UCC avait mis sur pied sa propre coopérative centrale « Le Comptoir coopératif de l'UCC », véritable compétiteur de la Fédérée. En 1938, l'actif du Comptoir est absorbé par la Fédérée. Cette division a pu retarder, dans certaines paroisses, le développement de coopératives, les cultivateurs étant divisés sur le choix de l'affiliation. À ce sujet, voir : Kesteman en coll. avec Guy Boisclair et Jean-Marc Kirouac, 1984 : 133-134.
35. Cité par Poulin, 1994 : 183. Cette lettre pastorale fut largement diffusée, commentée, étudiée par les cercles de l'UCC. Elle fut le thème des équipes d'études dans les années 38 à 42 et on la considérait toujours comme une sorte de « bible » en 1950.
36. Beauchamp, 1988 : 272-274.
37. Après la guerre, les coopératives locales de mise en marché, soit les plus nombreuses, sont aux prises avec le problème de la fixation des prix. Dans une agriculture marchande diversifiée, la coopérative paroissiale pouvait relativement bien se tirer d'affaires et représenter pour l'agriculteur un moyen efficace pour vendre ses produits même si elle exerçait peu de contrôle sur les prix. Mais à mesure que l'agriculture se spécialise, ce contrôle devient de plus en plus crucial pour les producteurs. On voit donc apparaître, dès le début des années 1940, l'idée de la convention collective qui, avec les futurs plans conjoints, se posera comme solution de rechange aux coopératives de vente. Les travaux de la Commission Héon, amorcés en 1952, déboucheront quatre ans plus tard sur la création des plans conjoints et sur de nouvelles sources d'affrontements entre l'UCC et la Fédérée.
38. Les chiffres relatifs aux adhérents de la Fédération incluent les mutuelles de comté. Ils sont tirés de Diane Saint-Pierre, 1997 : 129.
39. À ce sujet : Kesteman en coll. avec Guy Boisclair et Jean-Marc Kirouac, 1984 : 137-139 ; D. Saint-Pierre, 1997 : 131-165.
40. On consultera : Deschênes, 1997 : 49-55. Par ailleurs, on peut se reporter pour s'en convaincre au bilan critique que Desjardins dresse de ces expériences dans son mémoire consacré à l'agriculture : Desjardins, 1950 : 131-228.
41. « Desjardins aux évêques de la province. Brouillon d'une lettre collective préparée en 1905 » (cité par Poulin, 1990 : 244).
42. Desjardins, 1912 (nous soulignons).
43. Abbé J.-R. Trudel, dans : *Rapport du Comité permanent de l'agriculture, de l'immigration et de la colonisation sur l'opportunité de créer un crédit agricole*, Québec, 14 décembre 1922 : 51.
44. À ce sujet : R. Rudin, 1990 ; Poirier, 1991.
45. La définition de ce qui distingue les banques en activité au Québec est une question difficile. Les expressions « banques francophones » et « banques anglophones », couramment employées dans l'historiographie, sont problématiques : elles traduisent une vision « ethnicisante » de l'économie. À cette distinction fondée essentiellement sur la base du critère linguistique, nous préférons celle de « banques canadiennes » et « banques québécoises ». Dans la série de cartes ainsi que dans le texte consacré aux réseaux bancaires montréalais, cette distinction a été établie à partir de deux critères. Le premier est celui des bases d'accumulation que nous avons cernées en retenant

comme principal indicateur la localisation des réseaux d'agences et de sous-agences. Le second critère que nous avons retenu est la composition de leur actionnariat : les patronymes des actionnaires, leurs lieux de résidence et la valeur de leur investissement ont servi d'indicateur. Les Annuaire du Canada et les Listes d'actionnaires (Archives nationales du Canada) ont été mis à contribution. Au terme de ce travail de définition, deux sous-ensembles distincts ressortent très nettement. Dans le premier, formé de banques à charte desservant le grand marché pan-canadien sont assimilés les établissements suivants : Banque de Montréal, Banque de Nouvelle-Écosse, Banque Dominion et Banque de Toronto (Toronto-Dominion en 1955), Banque Impériale et Banque canadienne de Commerce (Canadienne Impériale de Commerce en 1961) et Banque Royale. Le second sous-groupe, composé d'établissements desservant essentiellement le marché québécois, comprend la Banque Canadienne Nationale et la Banque Provinciale auxquelles nous avons assimilé la Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal. L'analyse de la structure de l'actionnariat des banques, on peut s'y attendre, recoupe très nettement leurs bases d'accumulation : la proportion du capital-actions détenu par les francophones variant entre 75 % et 90 % dans les banques québécoises puis entre 1 % et 5 % dans les banques canadiennes. Seule la Banque d'épargne de la Cité et du District de Montréal apparaît plus mixte de ce point de vue.

Bibliographie*

- « Le curé Fournier, de Baie-du-Febvre, à Madame de Loynes de Morett, 20 juillet 1817 » (1911), dans *Bulletin de recherches historiques*, vol. 17, p. 3-15.
- « Chronologie commentée de la législation sur la dîme en Nouvelle-France » (1924), *Bulletin de recherches historiques*, vol. 30, n° 11, p. 360-363.
- « Il faut surtout tendre à toujours garder la foi » (1925), *L'Avenir national*, 19 janvier.
- « Le Conseil de la vie française en Amérique, 28^e session plénière. 15-18 septembre 1964 » (1964), *Bulletin de la Société historique franco-américaine*, nouvelle série, vol. X, p. 39.
- « Mémoire de l'évêque de Montréal à la Sacrée Congrégation de la Propagande, 23 juin 1876 » (1908), dans Arthur Savaète, *Vers l'abîme*, tome I, Paris, A. Savaète, p. 8-26.
- « Notes pédagogiques » (1888, 1898, 1904), dans *Programmes d'études du Département de l'Instruction publique*, Québec.
- « Opinions de l'Hon. G.E. Cartier, 19 octobre 1866 » (1867), dans *Réplique des marguilliers de Notre-Dame de Montréal*, Montréal, p. 31-35.
- « À l'église Sainte-Marie. Quelques paroles de M^{gr} Hève » (1898), *L'Avenir national*, 8 février, p.1.
- « Fête vraiment inspiratrice » (1938), *L'Avenir national*, 25 mai, p. 4.
- « Nos écoles » (1903), *L'Avenir national*, 26 juin, p. 2,
- « Que deviendrons-nous ? » (1913), *L'Avenir national*, 21 novembre, p. 4.
- Académie commerciale. *Liste des noms d'élèves de 1874 à 1940 par ordre alphabétique à l'usage du secrétaire et du trésorier de l'Association de La Salle* ([1941]), Québec, Archives des Frères des Écoles chrétiennes à Québec.
- ALLAIRE, abbé J.-B.-A. (1916), *Nos premiers pas en coopération agricole*, Saint-Hyacinthe, La Tribune de Saint-Hyacinthe ltée, 58 p.
- Analyse des réponses faites par les députés de S.G. M^{gr} l'évêque de Montréal. En 1867 et 1868* (1869), Lyon, Aimé Vingtrinier.
- ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC (1929), *Plan de la cité de Québec indiquant les limites de paroisse*, Québec, Département des travaux publics.
- ARCHIVES DE L'ARCHEVÊCHÉ DE MONTRÉAL (ACAM), *Liste des paroisses du diocèse de Montréal par ordre d'érection canonique*, 4 p.
- ARES, Jean-Patrice (1990), *Les Campagnes de tempérance de Charles Chiniquy : un des principaux moteurs du réveil religieux montréalais de 1840*. Mémoire de maîtrise (sciences religieuses), Université du Québec à Montréal, 347p.
- ARIEL, France (1920), *Canadiens et Américains chez eux : journal, lettres, impressions d'une artiste française*, Montréal, Granger Frères, 297 p.
- ASSEMBLÉE DES ÉVÊQUES DU QUÉBEC (1983), *L'initiation sacramentelle des enfants : orientations pastorales*, [s.l.], Assemblée des évêques du Québec, 42 p.
- ASSOCIATION DE LA SALLE (1921), *Allumez vos lampes, s'il vous plaît!!! L'enseignement de l'anglais. La désertion des campagnes. Les collèges commerciaux*, Québec, Dussault et Proulx, 109 p.
- AUBERT DE GASPÉ, Philippe (1864), *Les anciens Canadiens*, Québec, G. et G.E. Desbarats, 407 p.
- AUCLAIR, Elie-J. (1922), *Histoire des Sœurs de Sainte-Anne : les Premiers Cinquante Ans*, Montréal, 354 p.
- AUDET, Louis-Philippe (1948), « La paroisse et l'éducation élémentaire 1608-1867 », *La Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, Rapport 1947-1948*, p. 101-124.
- AUDET, Louis-Philippe (1950-1956), *Le système scolaire de la province de Québec*, Québec, Éditions de l'Érable, 6 volumes.
- AVRIL, Joseph (1997), « Paroisse » dans A. Vauchez (dir.), *Dictionnaire encyclopédique du Moyen Âge*, t. 2, Paris, Cerf, p. 1160-1162.
- BAILE, J.A. (1867), *Second mémoire du Séminaire de Montréal sur le démembrement de la paroisse*, Rome.
- BAILLARGEON, Noël (1972), *Le Séminaire de Québec sous l'épiscopat de M^{gr} de Laval*, Québec, Les Presses de l'Université Laval (coll. « Les Cahiers de l'Institut d'histoire », n° 18), 308 p.
- BAKER, Alan R. H. (1998), *L'union fait la force, aidons-nous les uns les autres : towards a historical geography of fraternal associations in Loir-et-Cher, France, 1815-1914*, Québec, Centre interuniversitaire d'études québécoises (coll. « Cheminement. Conférences »), 7 p.

- BASQUE, Maurice (1984), « Fiscalité ecclésiastique et production agricole : l'état de la dîme de Tracadie, N.-B., en 1794 », *La Revue d'histoire de la Société historique Nicolas-Denys*, vol. 12, n° 1, p. 60-61.
- BEAUCHAMP, Claude (1979), « Les débuts de la coopération et du syndicalisme agricoles, 1900-1930 : quelques éléments de la pratique », *Recherches sociographiques*, vol. 20, n° 3 (septembre), p. 337-379.
- BEAUCHAMP, Claude (1988), *Agropur. Cinquante ans de rêves et de réalisations depuis la Société coopérative agricole du canton de Granby, 1938-1988*, Montréal, Boréal, 289 p.
- BEAUDRY, Joseph-Ubald (1867), *Mémoire au soutien de l'appel de la Fabrique N.D. de Montréal, Canada*. Montréal.
- BEAUDRY, Joseph-Ubald (1870), *Codes des curés, marguilliers et paroissiens : accompagnés de notes historiques et critiques*, Montréal, La Minerve.
- BEAULIEU, Wilfrid (1949), « Une apologie pour les lâcheurs », *Le Travailleur*, 10 mars.
- BÉDARD, Armand (1912), « La langue française dans la famille et dans les relations sociales aux États-Unis », *L'Avenir national*, 6 juillet, p. 4.
- BÉLANGER, Noël et Nive VOISINE (dir.) (1994), *Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, Rimouski, Archevêché de Rimouski, 352 p.
- BÉLANGER, Pauline, Yves LANDRY et René JETTÉ (1990), *Inventaire des registres paroissiaux catholiques du Québec, 1621-1876*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 352 p.
- BÉLANGER, Yves (1988-1989), « Desjardins, la coopérative contre l'institution financière : les enjeux de la modernisation », *Coopératives et développement*, vol. 20, n° 2, p. 31-52.
- BÉLISLE, Alexandre (1911) *Histoire de la presse franco-américaine*, Worcester, L'Opinion publique.
- BÉLIVEAU, Irène (1994), *Les choses qui s'en vont et celles qui demeurent*, [Plessisville, Québec], I. Béliveau, 244 p.
- BELLEFEUILLE, Edouard LEFEVRE de (1868). *Le Canada et les Zouaves Pontificaux : mémoires sur l'origine, l'enrôlement et l'expédition du contingent canadien à Rome, pendant l'année 1868*, Montréal, Le Nouveau Monde, 263 p.
- BELLEFLEUR, Michel (1986), *L'Église et le loisir au Québec : avant la Révolution tranquille*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 221 p.
- BENHAMOU, Jean et Aliette LEVECQUE (1983), *La mutualité*, Paris, Presses universitaires de France (coll. « Que sais-je », n° 2114), 126 p.
- BENOÎT, Josaphat (1935), *L'âme franco-américaine*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 245 p.
- BERGERON, Claude (1987), *Architecture des églises du Québec : 1940-1985*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 383 p.
- BERGERON, Mario (1999), *Société québécoise, salles de cinéma au Québec et à Trois-Rivières : quatre aspects*, mémoire de maîtrise, Université du Québec à Trois-Rivières, 280 p.
- BERGEVIN, Hélène (1981), *L'architecture des églises protestantes des Cantons de l'Est et des Bois Francs au XIX^e siècle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 182 p.
- BERNARD, Jean-Paul (1971), *Les rouges : libéralisme, nationalisme et anticléricalisme au milieu du XIX^e siècle*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 394 p.
- BERRY, Gerald (1943-1944), « A Critical Period in St. Patrick's Parish, Montreal 1866-1874 », *Canadian Catholic Historical Association Report*, vol. 11, p. 117-128.
- BONIER, Marie-Louise (1920), *Débuts de la colonie franco-américaine de Woonsocket, Rhode Island, Framingham, Mass.*, Lakeview Press, 342 p.
- BOUCHER, André (1968), *La loi des fabriques du Québec*, Ottawa, Université Saint-Paul, thèse de Ph. D., 371 p.
- BOUCHETTE, Joseph (1815), *A Topographical Description of the Province of Lower Canada : with Remarks upon Upper Canada, and on the Relative Connexion of Both Province with the United States of America*, London, Printed for the author, and published by W. Faden, 640 p.
- BOUCHETTE, Joseph (1831), *A Topographical Dictionary of the Province of Lower Canada*, London, H. Colburn and R. Bentley, 360 p.
- BOUDREAU, Claude, Serge COURVILLE et Normand SÉGUIN (dir.) (1997), *Atlas historique du Québec. Le territoire*, Québec, Les Archives nationales du Québec et Les Presses de l'Université Laval, 114 p.
- BRADBURY, Bettina (1995), *Familles ouvrières à Montréal : âge, genre et survie quotidienne pendant la phase d'industrialisation*, Montréal, Boréal, 368 p.
- BRAULT, Gérard-J. (1990), « L'œuvre des communautés enseignantes en Nouvelle-Angleterre, 1869-1986 : les écoles paroissiales américaines », dans Claire Quintal (dir.), *Les Franco-Américains et leurs institutions scolaires*, Worcester, Institut français, Assumption College, p. 38-61.
- BRAULT, Lucien (1950), *Hull, 1800-1950*, Ottawa, Les éditions de l'Université d'Ottawa, 262 p.
- BRAULT, Lucien (1981), *Aylmer d'hier / Aylmer of Yesteryear*, Aylmer, Institut d'histoire de l'Outaouais, 272 p.
- BRISSON, Réal (1988), *La mort au Québec : dossier exploratoire*, Québec, CELAT, Université Laval, 144 p.
- BRODEUR, Raymond et Brigitte CAULIER (1995), « L'enseignement religieux, de Rome au Québec : des enjeux européens pour un espace québécois », dans Serge Courville et Normand Séguin (dir.), *Espace et culture/ Space and Culture*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 152-153.

- CABROL, Fernand (dir.) (1920), *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey et Ané, p. 995-1003.
- CARON, Ivanhoé (1923), *La colonisation de la province de Québec. Vol. 1 : Débuts du régime anglais, 1760-1791*, Québec, L'Action sociale, 338 p.
- CARON, Marie-Ange et al. (1979), *Mosaïque rimouskoise : une histoire de Rimouski*, Rimouski, Comité des fêtes du cent-cinquantième anniversaire de la paroisse Saint-Germain de Rimouski, 799 p.
- CARRIER, Maurice (1967), *Le libéralisme de J.B.E. Dorion*. Thèse de doctorat, Université Laval, 356 p.
- CARRIÈRE, Gaston (1957-1961), *Histoire documentaire de la Congrégation des Missionnaires oblats de Marie Immaculée dans l'Est du Canada*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 7 t.
- CASAULT, abbé F.-E.-J. (1906), *Notes historiques sur la paroisse de St-Thomas de Montmagny*, Québec, Dussault et Proulx, 447 p.
- Catholicisme : Hier, Aujourd'hui, Demain* (1952), tome III, Paris, Letouzey et Ané, p. 826-829.
- CAULIER, Brigitte (1986), *Les confréries de dévotion à Montréal, 17^e-19^e siècles*, thèse de Ph.D., Université de Montréal, 586 p.
- CAULIER, Brigitte (1990), « L'ordre franciscain séculier (Tiers-Ordre) », dans Jean Hamelin (dir.), *Les franciscains au Canada, 1890-1990*, Sillery, Septentrion, p. 99-121.
- CAULIER, Brigitte (1992), « Bâtir l'Amérique des dévots. Les confréries de dévotion montréalaises depuis le régime français », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, n° 1 (été), p. 45-66.
- CAULIER, Brigitte (1997), « Enseigner la religion dans le système scolaire confessionnel au Québec (XIX^e-XX^e siècles) », dans Raymond Brodeur et Brigitte Caulier, *Enseigner le catéchisme. Autorités et institutions XVI^e-XX^e siècles*, Sainte-Foy et Paris, Les Presses de l'Université Laval et Cerf, p. 265-284.
- CAUX, Rachel (1994), *L'État, les « patrons », les propriétaires et les marchands : l'évolution des fabriques de transformation laitière au Québec, 1870-1914*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 168 p.
- CHALINE, Nadine-Josette, René HARDY et Jean ROY (1987), *La Normandie et le Québec vus du presbytère*, Montréal, Boréal (coll. « Publications de l'Université de Rouen », n° 134), 210 p.
- CHALMIN, Philippe (1987), *Les assurances mutuelles agricoles : de la cotise au groupe*, Paris, Économica, 268 p.
- CHARBONNEAU, Hubert et Yolande LAVOIE (1973), « Cartographie du premier découpage territorial des paroisses du Québec, 1721-1722 », *Revue de géographie de Montréal*, vol. 27, n° 1, p. 81-87.
- CHARLAND, Jean-Pierre (1982), *L'enseignement spécialisé au Québec, 1867 à 1982*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 482 p.
- CHÂTELIER, Louis (1987), *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion (coll. « Nouvelle bibliothèque scientifique »), 315 p.
- CHINIQUY, Charles (1844), *Manuel ou règlements de la Société de tempérance dédié à la jeunesse canadienne*, Québec, Stanislas Drapeau, 158 p.
- CHOQUETTE, Robert (1975), *Language and Religion : A History of English-French Conflicts in Ontario*, Ottawa, University of Ottawa Press, 264 p.
- CHOQUETTE, Robert (1975), *Language and Religion : A History of English-French Conflict in Ontario*, Ottawa, University of Ottawa Press, 264 p.
- CHOQUETTE, Robert (1995), *The Oblate Assault on Canada's Northwest*. Ottawa, University of Ottawa Press, 258 p.
- CIESLUK, Joseph E. (1944), *National Parishes in the United States*, Washington, The Catholic University of America Press (coll. « Canon Law Studies », n° 190), 178 p.
- CLARKE, Brian (1993), « The Parish and the Hearth : Women's Confraternities and the Devotional Revolution among the Irish Catholics of Toronto, 1850-85 », dans Terrence Murphy and Gerald Stortz (dir.), *Creed and Culture. The Place of English-Speaking Catholics in Canadian Society, 1750-1930*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, p. 185-203.
- CLÉMENT, Gabriel (1972), *Histoire de l'Action catholique au Canada français*, Montréal, Fides, 331 p.
- CLICHE, Marie-Aimée (1988), *Les pratiques de dévotion en Nouvelle-France : comportements populaires et encadrement ecclésial dans le gouvernement de Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 354 p.
- CLOUTIER, Nicole (1973), *Le calvaire d'Oka. Recherche historique*, Québec, ministère du Tourisme, 22 p.
- COLLET, Mathieu-Benoît ([1721], 1922), « Procès-verbaux sur la commodité et l'incommodité..., 1721 », dans *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, Québec, Ls.-A. Proulx, p. 262-362.
- COLLET, ([1721]1921-1922), « Procès-verbaux du procureur général Collet sur le district des paroisses de la Nouvelle-France, annotés par M. l'abbé Ivanhoé Caron », *Rapport de l'Archiviste de la Province de Québec*, p. 262-380.
- COMMISSION DES BIENS CULTURELS DU QUÉBEC (1990), *Les chemins de la mémoire, tome 2 : Monuments et sites historiques du Québec*, Québec, Les Publications du Québec.
- COOPER, John Irwin (1960), *The Blessed Communion: The Origins and History of the Diocese of Montreal, 1760-1960*, Montréal, Published by the Archives' committee of the Diocese of Montreal, 266 p.
- COURCY, Raymond (1999), « La place de l'Église », dans Jean-Pierre Augustin et Claude Sorbets (dir.), *Parcs, places et jardins au Canada, Bordeaux*.

- COURVILLE, Serge (1990), *Entre ville et campagne : l'essor du village dans les seigneuries du Bas-Canada*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 335 p.
- COURVILLE, Serge (1993), « Tradition et modernité. Leurs significations spatiales », *Recherches sociographiques*, vol. 34, n° 2 (mai-août), p. 211-231.
- COURVILLE, Serge (dir.) (1988), *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle, 1825-1861: répertoire documentaire et cartographique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 350 p.
- COURVILLE, Serge et al. (1989), « Les découpages administratifs anciens de la région de Montréal au XIX^e siècle (1825-1861) : méthodologie d'une recherche », *Géographe canadien*, vol. 33, n° 4, p. 342-353.
- CROTEAU, Georges (1996), *Les frères éducateurs 1920-1965 : promotion des études supérieures, modernisation de l'enseignement public*, LaSalle, Québec, Hurtubise HMH, 193 p.
- D'ALLAIRE, Micheline (1997), *Les communautés religieuses de Montréal. Tome I : Les communautés religieuses et l'assistance sociale à Montréal 1659-1900*, Montréal, Méridien, 168 p.
- DAIGNAULT, Elphège-J. (1923), « L'enseignement du français », *L'Avenir national*, 27 novembre, p. 4.
- DAIGNAULT, Elphège-J. (1925), « La paroisse : moyen suprême », *La Sentinelle*, 12 mars.
- DAIGNAULT, Elphège-J. (1936), *Le vrai mouvement sentinelliste en Nouvelle-Angleterre, 1923-1929 et l'affaire du Rhode Island*, Montréal, Éditions du Zodiaque, 246 p.
- DAURAY, Charles (1884), « Discours au banquet national, 27 juin », dans P.-P.-H. Charette (dir.), *Noces d'or de la Saint-Jean-Baptiste. Compte-rendu officiel des fêtes de 1884 à Montréal*, Montréal, Typ. du journal Le Monde, p.161-167.
- DE GRACE, Éloi (1973), « Les missionnaires et la dîme chez les Acadiens du Nouveau-Brunswick, 1790-1830 », *Société historique acadienne*, vol. 4, n° 9 (avril-juin), p. 353-361.
- DECHÊNE, Louise (1974), *Habitants et marchands de Montréal au XVIII^e siècle*, Paris, Plon, 588 p.
- DECHÊNE, Louise (1994), *Le partage des subsistances au Canada sous le Régime français*, Montréal, Boréal, 283 p.
- DENAULT, Bernard et Benoît LÉVESQUE (1975), *Éléments pour une sociologie des communautés religieuses au Québec*, Montréal et Sherbrooke, Presses de l'Université de Montréal et Université de Sherbrooke, 220 p.
- DESAUTELS, M^{gr} (1864), *Manuel des curés pour le bon gouvernement temporel des paroisses et des fabriques dans le Bas-Canada, etc... avec un chapitre sur la dîme*, Montréal, De l'imprimerie de J. Lovell, 287 p.
- DESCHÊNES, Gaston (1976), « Associations coopératives et institutions similaires au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 29, n° 4 (mars), p. 539-557.
- DESCHÊNES, Gaston (1997), « Desjardins dans l'histoire, histoire chez Desjardins », dans Benoît Lévesque, *Desjardins. Une entreprise et un mouvement ?*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, p. 49-55.
- DESJARDINS, Alphonse (1912), *La caisse populaire*, Montréal, L'École sociale populaire.
- DESJARDINS, Alphonse (1950), « Mémoire sur l'organisation de l'agriculture dans la province de Québec », dans C. Vaillancourt et A. Faucher, *Alphonse Desjardins. Pionnier de la coopération d'épargne et de crédit en Amérique*, Lévis, Le Quotidien, p. 131-228.
- DESLOGES, Yvon (1982), « La corvée militaire à Québec au XVIII^e siècle », *Histoire sociale/Social History*, vol. 15, n° 30 (novembre), p. 333-356.
- DESROSIERS, Adélar, et (l'abbé) Pierre-Auguste FOURNET (1910), *La Race française en Amérique*, Montréal, Beauchemin, 293 p.
- DESSAULLES, Louis-Antoine (1873), *La grande guerre ecclésiastique : la Comédie infernale et les Noces d'Or : la suprématie ecclésiastique sur l'ordre temporel*, Montréal, A. Doure, 130 p.
- Dictionnaire biographique du Canada* (1966-1974), Québec et Toronto, Les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, vol. 1 à 3.
- Dissertation sur les droits de tenir les registres civils dans les paroisses canoniques de Montréal* (1869), Paris, C. Lahure.
- Documents de la session [Inspector of Insurance for the Province of Quebec] (1884), *The Report of the Inspector of Insurance for the Province of Québec*, Québec, Assemblée législative du Québec.
- Documents du diocèse de Sherbrooke* (1886), Sherbrooke, Imprimerie du Séminaire Saint-Charles-Borromée, vol. I, p. 71.
- DOLAN, Jay P. (1975), *The Immigrant Church : New York's Irish and German Catholics, 1815-1865*, Baltimore, John Hopkins University Press, 221 p.
- DOLAN, Jay P. (1985), *The American Catholic Experience. A History from Colonial Time to the Present*, Garden City, N.Y., Doubleday and Company Inc., 504 p.
- DOLAN, Jay P. (1987), *The American Catholic Parish: A History From 1850 to the Present*, New York, Paulist Press, 2 vol.
- DOUVILLE, Raymond et Jacques D. CASANOVA (1964), *La vie quotidienne en Nouvelle-France : le Canada de Champlain*, Paris, Hachette, 268 p.
- DOWD, P. (1884), *Remarques sur la requête de la fabrique de Notre-Dame de Montréal, à sa Grandeur l'Évêque de Montréal, demandant que le coût de construction de l'Église St.Patrice soit transféré de la Fabrique aux paroissiens de St. Patrice*.
- DROLET, Gustave Adolphe (1893), *Zouaviana, étape des vingt-cinq ans 1868-1893 : lettres de Rome, souvenirs de voyages, études, etc.*, Montréal, E. Sénécal, 460 p.

- DUBÉ, Romain et al. (1994), *Thetford Mines à ciel ouvert. Histoire d'une ville minière, 1892-1992*, Thetford Mines, La Ville de Thetford Mines, 596 p.
- DUFOUR, Andrée (1996), *Tous à l'école : État, communautés rurales et scolarisation au Québec de 1826 à 1859*, Montréal, Hurtubise HMH, 271 p.
- DUFOUR, Andrée (1997), *Histoire de l'éducation au Québec*, Montréal, Boréal (coll. « Boréal Express », n° 17), 123 p.
- DUMONT, Fernand (1962), « La paroisse, une communauté », *Communauté chrétienne*, vol. 1, n° 1 (janvier-février), p. 21-30.
- DUPLESSIS, Georges-H. (1936), « Les communautés enseignantes », dans Association canado-américaine, *Les Franco-Américains peints par eux-mêmes*, Montréal, Édition Albert Lévesque, p. 167-177.
- DURAND DE MAILLANE, M. (1787), *Dictionnaire de droit canonique et de pratique bénéficiaire*. Lyon, p. 601-641.
- Édits, ordonnances royales, déclarations et arrêts du Conseil d'État du Roi* (1803), Québec, p. 428.
- Édits, ordonnances royales, déclarations et arrêts du Conseil d'État du Roi concernant le Canada* (1854), Québec, E.R. Fréchette.
- EMARD, J.M. et J. DESROSIERS (dir.) (1886), *Le Bazar : organe officiel de l'Œuvre de la Cathédrale*, Montréal, J. Chapleau et fils.
- EPSTEIN, Clarence (1999), *Church Architecture in Montreal during the British-Colonial Period 1760-1860*, Thèse de doctorat (architecture), University of Edinburgh.
- FABRIQUE NOTRE-DAME DE MONTRÉAL (1890), *Vingt-cinq ans d'administration 1866 à 1890*.
- FALARDEAU, Jean-Charles (1953), « Sociologie de la paroisse », *Semaines sociales du Canada*, XXX^e session, Edmunston, p. 136-147.
- FECTEAU, Édouard (1948), « La race a soif », *L'Avenir national*, 19 avril.
- FECTEAU, Jean-Marie (1996), « La construction d'un espace social : les rapports de l'Église et de l'État et la question de l'assistance publique au Québec dans la seconde moitié du XIX^e siècle », dans Yvan Lamonde et G. Gallichan, (dir.), *L'histoire de la culture et de l'imprimé : hommage à Claude Galarneau*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 61-89.
- FECTEAU, Jean-Marie (avec la collaboration d'Isabelle Dupuis) (1989), *L'émergence de l'idéal coopératif et l'état au Québec : 1850-1914*, Montréal, Cahiers de la Chaire de coopération de l'Université du Québec à Montréal, 110 p.
- FÉDÉRATION DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DE LANAUDIÈRE (1974), *Pour que vivent bêtes et gens*, Joliette, La Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Lanaudière, 200 p.
- FERRETTI, Lucia (1990), *La Société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre-Apôtre de Montréal*, Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 494 p.
- FERRETTI, Lucia (1992), *Entre voisins : la société paroissiale en milieu urbain : Saint-Pierre-Apôtre de Montréal, 1848-1930*, Montréal, Boréal, 264 p.
- FERRETTI, Lucia (1999), *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 203 p.
- FONTAINE, Claire (1955), « Problème d'orientation. Vase clos... ou porte ouverte », *Le Travailleur*, 10 février.
- FORTIN, Andrée et David ROMPRÉ (1993), *La sociabilité urbaine au Saguenay. Vie associative, solidarités et dynamique communautaire*, Chicoutimi, Centre interuniversitaire SOREP, 147 p.
- FRÉGAULT, Guy (1970), *Le XVIII^e siècle canadien : études*, Montréal, Éditions HMH (coll. « H »), 387 p.
- FYSON, Donald (1997), « Les structures étatiques locales à Montréal au début du XIX^e siècle », *Cahiers d'histoire*, vol. 17, n° 1-2, p. 55-75.
- GAFFIELD, Chad (dir.) (1994), *Histoire de l'Outaouais*, Québec, Institut de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 6), 876 p.
- GAGNON, Serge (1978), *Le Québec et ses historiens, de 1840 à 1920*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, chapitres 1 et 2, 474 p.
- GAGNON, Serge (1987), *Mourir hier et aujourd'hui : de la mort chrétienne dans la campagne québécoise au XIX^e siècle à la mort technisée dans la cité sans Dieu*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 192 p.
- GAGNON, Serge (1990), *Plaisir d'amour et crainte de Dieu : sexualité et confession au Bas-Canada*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 202 p.
- GAMELIN, Alain et al. (1984), *Trois-Rivières illustrée*, Trois-Rivières, La Corporation des fêtes du 350^e anniversaire, 228 p.
- GAUDEMET, Jean (1979), « La paroisse », dans G. Le Bras et J. Gaudemet (dir.), *Histoire du droit et des institutions de l'Église en Occident, t. VII, vol. 2. Le gouvernement de l'Église à l'époque classique, 2^e partie, Le gouvernement local*, Paris, Cujas.
- GAUMOND, Michel (1978), *Les vieux murs témoignent : le collège des Jésuites, la 1^{ère} église de St-Joachim, la maison Fornel*, Québec, ministère des Affaires culturelles (coll. « Civilisation du Québec », n° 22), 102 p.
- GIRARD, Roland (1961), « Je butine un peu partout », *Le Travailleur*, 6 juillet.
- GIRARD, Roland (1964), « Je butine un peu partout », *Le Travailleur*, 10 décembre.
- GIRARD, Camil et Normand PERRON (1989), *Histoire du Saguenay – Lac-Saint-Jean*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 2), 665 p.
- GIROUX, G.-M. (1949), « La loi Prévost », *Revue du notariat*, vol. 51, n° 9 (avril), p. 424.
- Golden Anniversary of St. Ann's Young Men's Society, January 1885-January 1935* (1935), Montréal.

- GOUHIER, Pierre (1971), « La maison presbytérale en Normandie », dans J.-P. Bardet et Pierre Chaunu (dir.), *Le bâtiment. Enquête d'histoire économique, XIV^e-XIX^e siècles*, Paris, Éd. Mouton, tome I.
- GOURDEAU, E. (1962), « Paroisse et liturgie », dans *Rapport de la rencontre consultative des laïcs avec son excellence M^{gr} Maurice Roy, archevêque de Québec*.
- GOURNAY, Isabelle et France VANLAETHEM (dir.) (1998), *Montréal métropole, 1880-1930*, Montréal, Boréal, 223 p.
- GRAVEL, Pierre (1926), *Pour assurer l'avenir. Les œuvres de Jeunesse*, Québec, L'Action sociale ltée, 47 p.
- GREER, Allan (1997), *Habitants et patriotes. La rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 370 p.
- GRISÉ, Jacques (1979), *Les conciles provinciaux de Québec et l'Église canadienne (1851-1886)*, Montréal, Fides, 454 p.
- GROULX, Lionel (1962), *Le Canada français missionnaire; une autre grande aventure*, Montréal, Fides, 532 p.
- GUESLIN, André (1987), *L'invention de l'économie sociale. Le XIX^e siècle français*, Paris, Économica, 335 p.
- GUILLEMETTE, Yves ([1981]), *145 ans après... 1837-1981*, s.n., Frères des Écoles chrétiennes, 415 p.
- GUNN, William T. (1910) *His Dominion*, Toronto, Canadian Council of the Missionary Education, 269 p.
- HAEBLER, Peter (1976), *Habitants in Holyoke. The Development of the French-Canadian Community in a Massachusetts City, 1865-1910*, Thèse de Ph.D., University of New Hampshire.
- HAMELIN, Hormidas (1916), *Notre-Dame-des-Sept-Douleurs ou une paroisse franco-américaine*, Montréal, Arbour et Dupont, 362 p.
- HAMELIN, Jean (1984), « Le XX^e siècle, tome 2 : de 1940 à nos jours », dans Nive Voisine (dir.), *Histoire du catholicisme québécois*, Montréal, Boréal, 426 p.
- HAMELIN, Jean et Nicole GAGNON (1984), « Le XX^e siècle, tome 1, 1898-1940 », dans Nive Voisine (dir.), *Histoire du catholicisme québécois*, Montréal, Boréal, 510 p.
- HAMELIN, Jean et Yves ROBY (1971), *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, Montréal, Fides, 436 p.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1959), « Nombre annuel des nouveaux prêtres, Canada-français (1600-1933) », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 65, n° 2 (avril-mai-juin), p. 35-44.
- HAMELIN, Louis-Edmond (1961), « Évolution numérique séculaire du clergé catholique dans le Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 2 (avril-juin), p. 189-241.
- HAMELIN, Marcel (1974), *Les premières années du parlementarisme québécois, 1867-1878*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 386 p.
- HAMON, Édouard (1891), *Les Canadiens-Français de la Nouvelle-Angleterre*, Québec, N.S. Hardy, 483 p.
- HARDY, René (1970), « L'activité sociale du curé de Notre-Dame de Québec : aperçu de l'influence du clergé au milieu du XIX^e siècle », *Histoire sociale/Social History*, vol. 6 (novembre), p. 5-32.
- HARDY, RENÉ (1980), *Les Zouaves : une stratégie du clergé québécois au XIX^e siècle*, Montréal, Boréal Express, 312 p.
- HARDY, René (1994), « À propos du réveil religieux dans le Québec du XIX^e siècle : le recours aux tribunaux dans les rapports entre le clergé et les fidèles (district de Trois-Rivières) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 48, n° 2 (automne) p. 203-207.
- HARDY, René (1998), « Les fondements du renouveau religieux dans le Québec du XIX^e siècle : éléments d'une réinterprétation », dans Michel Lagrée (dir.), *Chocs et ruptures en histoire religieuse, fin XVIII^e-XIX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 33-50.
- HARDY, René (1999), *Contrôle social et mutation de la culture religieuse au Québec, 1830-1930*, Montréal, Boréal, 284 p.
- HARDY, René et Normand SÉGUIN (1984), *Forêt et société en Mauricie : la formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930*, Montréal, Boréal Express et Musée national de l'Homme, 222 p.
- HARDY, René, Pierre LANTHIER et Normand SÉGUIN (1987), « Les industries rurales et l'extension du réseau villageois dans la Mauricie pré-industrielle : l'exemple du comté de Champlain durant la seconde moitié du 19^e siècle », dans François Lebrun et Normand Séguin (dir.), *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'ouest, XVII^e-XX^e siècles*, Trois-Rivières, Centre de recherche en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières et Presses universitaires de Rennes 2, p. 239-253.
- HARTFORD, William F. (1990), *Working People of Holyoke : Class and Ethnicity in a Massachusetts Mill Town, 1850-1960*, New Brunswick, N. J., Rutgers University Press, 294 p.
- HARTFORD, William F. (1996), *Where is Our Responsibility ? Unions and Economic Change in New England Textile Industry, 1870-1960*, Amherst, University of Massachusetts Press, 256 p.
- HEAP, Ruby (1985), « Urbanisation et éducation : la centralisation scolaire à Montréal au début du XX^e siècle », *Historical papers/Communications historiques*, p. 132-155.
- HEAP, Ruby (1995), « Libéralisme et éducation au Québec à la fin du XIX^e siècle », dans Yvan Lamonde (dir.), *Combats libéraux au tournant du XX^e siècle*, Montréal, Fides, p. 99-118.
- HÉMON, Louis (1914), *Maria Chapdelaine : récit du Canada français*, Paris, Le Temps, 21 p.
- HENDRICKSON, Dyke (1980), *Quiet Presence : Dramatic, First-person Account : the True Stories of Franco-Americans in New England*, Portland, ME, Gay Gannett Publishing Co, 266 p.

- HÉROUX, Omer (1952), « Hommage à Henri Bourassa », numéro-souvenir, *Le Devoir*, 25 octobre, p. 97-103.
- HOPKINS, Henry W. (1879), *Atlas of the City and Island of Montreal*, Montréal, Provincial Publishing Co., 107 p.
- HOUSSIAU, André et Jean PASSICOS (1984), « Paroisse », dans *Catholicisme, hier, aujourd'hui, demain*, Paris, Letouzey & Ané, col. 671-691.
- HUDON, Christine (1995), « Le renouveau religieux québécois au XIX^e siècle : éléments pour une réinterprétation », *Studies in religion/Sciences religieuses*, vol. 24, n° 4, p. 467-489.
- HUDON, Christine (1996), *Prêtres et fidèles dans le diocèse de Saint-Hyacinthe, 1820-1875*, Québec, Septentrion, 469 p.
- HUGUET-LATOURE, L.-A. (1876), *Annuaire de Ville-Marie*, 11^e livraison de supplément, Montréal.
- HUSTAK, Alan (1998), *Saint. Patrick's of Montreal : The Biography of a Basilica*, Montréal, Véhicule Press, 175 p.
- IMBART DE LA TOUR, P. (1979), *Les paroisses rurales du IV^e et X^e siècle : les origines religieuses de la France*, Paris, Picard (première édition : 1900).
- JAENEN, Cornelius J. (1985), *Le rôle de l'Église en Nouvelle-France*, Ottawa, Société historique du Canada (coll. « Brochures historiques », n° 40), 30 p.
- KENNGOTT, George, F. (1912), *The Record of a City : A Social Survey of Lowell, Massachusetts*, New York, The Macmillan Co.
- KENT, Joan R. (1995), « The Centre and the Localities : State Formation and Parish Government in England, circa 1640-1740 », *Historical Journal*, vol. 38, p. 363-404.
- KERBIRIOU, Anne-Hélène (1996), *Les Indiens de l'Ouest canadien vus par les Oblats, 1885-1930*, Sillery, Québec, Éditions du Septentrion, 294 p.
- KESTEMAN, Jean-Pierre (1990), « Le comportement associatif dans une ville biculturelle ; Sherbrooke, 1850-1920 », dans Roger Levasseur (dir.), *De la sociabilité. Spécificité et mutations*, Montréal, Boréal, p. 269-280.
- KESTEMAN, Jean-Pierre en collaboration avec Guy BOISCLAIR et Jean-Marc KIROUAC (1984), *Histoire du syndicalisme agricole au Québec : UCC-UPA 1924-1984*, Montréal, Boréal Express, 327 p.
- KESTEMAN, Jean-Pierre, Peter SOUTHAM et Diane SAINT-PIERRE (1998), *Histoire des Cantons de l'Est*, Québec, Institut de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 10), 829 p.
- LABERGE, Alain (dir.) (1993), *Histoire de la Côte-du-Sud*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 4), 644 p.
- LABERGE, Pierre-Lionel (1992), *Messire Gaspard Dufournel et l'histoire véritable de l'Ange-Gardien, de ses curés, de ses églises, de son trésor, 1664-1760 : étude socio-religieuse d'une communauté marginale de Beauport avec documents inédits sur la famille lyonnaise des Dufournel*, L'Ange-Gardien, Éditions Bois-Lotenville, 445 p.
- La compagnie de Jésus au Canada, 1842-1942 : l'œuvre d'un siècle* (1942), Montréal, Maison provinciale, 183 p.
- LAFLÈCHE, M^{re} Louis-François (1880), « Extrait d'une lettre à M. l'abbé A.-A. Blais », dans H.-J.-B. Chouinard (dir.) (1881), *Fête nationale des Canadiens Français célébrée à Québec en 1880*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie, p. 392-393.
- LAFORTUNE, Édouard (1930), *Canadiens en Chine : croquis du Siu-tcheou fou, mission des Jésuites du Canada*, Montréal, L'Action paroissiale, 230 p.
- LAGRÉE, Michel (dir.) (1998), *Chocs et ruptures en histoire religieuse : fin XVIII^e-XIX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, (coll. « Histoire »), 217 p.
- LAHAISE, Robert (1980), *Les édifices conventuels du Vieux Montréal*, Montréal, HMH, 597 p.
- LAJOIE, Philippe-Armand (1949), « Ça et là », *L'Indépendant*, 5 janvier.
- LAJOIE, Philippe-Armand (1959), « Ça et là », *L'Indépendant*, 2 juillet.
- LALONDE, Marc (1961), « Les relations juridiques Église-État au Québec », dans Vincent Harvey et al., *L'Église et le Québec*, Montréal, Éditions du Jour, (coll. « Les Idées du jour »), p. 77-100.
- LAMARRE, Jules (1991), *Des écoles à rendre communautaires*, thèse de doctorat (géographie), Université McGill, 345 p.
- LAMBERT, James H. (1981), *Monseigneur, The Catholic Bishop Joseph-Octave Plessis, Church, State and Society in Lower Canada : Historiography and Analysis*, Thèse de doctorat, Université Laval, 3 vol.
- LANDRY, Jean-Guy (1998), « Les revenus du clergé », dans Louis Rousseau et Frank W. Remiggi, *Atlas historique des pratiques religieuses : le sud-ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 77-88.
- LANDRY, Thomas-Marie (1962a), « Y aura-t-il une vie franco-américaine en Nouvelle-Angleterre », dans Thomas-Marie Landry (1962), *Mission catholique et française en Nouvelle-Angleterre*, Québec, Les Éditions Ferland, p. 35-41.
- LANDRY, Thomas-Marie (1962b), « La situation franco-américaine », dans Thomas-Marie Landry (1962), *Mission catholique et française en Nouvelle-Angleterre*, Québec, Les Éditions Ferland, p. 43-48.
- LANDRY, Thomas-Marie (1965), « La crise de l'enseignement du français dans nos écoles paroissiales », *Le Travailleur*, 21 octobre.
- LANDRY, Thomas-Marie (1972), « La Franco-Américanie en réaction », *Le Travailleur*, 25 novembre.
- LANDRY, Thomas-Marie (1976), « Une renaissance est-elle possible dans le cas de notre langue et de notre culture ? », dans *Les Franco-Américains. La promesse du passé, les réalités du présent*, New Bedford, N.H., NMDC Publication, p. 82-95.

- LANGLOIS, Jacques (1979), *Les Jésuites du Québec en Chine, 1918-1955*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 379 p.
- LANGLOIS, Claude (1980), « Permanence, renouveau et affrontements (1830-1880) », dans François Lebrun (dir.), *Histoire des catholiques en France du xv^e siècle à nos jours*, Toulouse, Privat (coll. « Pluriel »), 530 p.
- LANGLOIS, Marius (1988), *L'éducation de la foi dans le diocèse de Rimouski (1867-1928)*, Mémoire de maîtrise, Université Laval, 219 p.
- LAPERRIÈRE, Guy (1996), *Les congrégations religieuses : de la France au Québec 1880-1914. Tome I : Premières bourrasques 1880-1900*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 228 p.
- LAPLANCHE, François (1989), « Controverse et catéchisme », dans Pierre Collin et al. (dir.), *Aux origines du catéchisme en France*, Paris, Desclée, p. 214-228.
- LAPOINTE, Gérard (1967), *Structures sociales et attitudes religieuses : étude sociologique du diocèse de Ste-Anne-de-la-Pocatière*, Québec, Université Laval, Centre de recherches en sociologie religieuse, 282 p.
- LAPOINTE-ROY, Huguette (1987), *Charité bien ordonnée : le premier réseau de lutte contre la pauvreté à Montréal au 19^e siècle*, Montréal, Boréal, 330 p.
- LAROCHELLE, Fabien (1976), *Shawinigan depuis 75 ans, 1900-1975*, Shawinigan, F. LaRochelle, 747 p.
- LAROSE, André (1980), *Les registres paroissiaux au Québec avant 1800 : introduction à l'étude d'une institution ecclésiastique et civile*, Québec, Archives nationales du Québec (coll. « Études et recherches archivistiques », n° 2), 298 p.
- LA TRIBUNE (1928), *Histoire de l'agitation sentinelliste dans la Nouvelle-Angleterre, 1925-1928*, Woonsocket, La Tribune Publishing Co.
- Le Canada ecclésiastique* (1968-1969), Montréal, Beauchemin.
- LECLERCQ, H. (1938), « Paroisses rurales », dans *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, Paris, Letouzey et Ané, col. 2108.
- LEDOUX, Henri (1981), « La mission de la langue française aux États-Unis », dans Richard Santerre (dir.), *Littérature franco-américaine de la Nouvelle-Angleterre. Anthologie*, tome 5, Manchester, NMDC Publication, p. 2-8.
- L'Église de Montréal. Aperçus d'hier et d'aujourd'hui 1836 et 1986* (1986), Montréal, Fides.
- LEMAIRE, Hervé-B. (1963), « La transition franco-américaine », *Vie française*, vol. 18, n° 3-4, p. 65-74.
- LE MASQUE (1924), « Le congrès de Fall River (25-26 novembre 1923) », *L'Action française*, XI, (6 janvier), p. 44-53.
- LEMIEUX, Lucien (1989), « Les xviii^e et xix^e siècles, Tome I : Les années difficiles (1760-1839) », dans Nive Voisine (dir.), *Histoire du catholicisme québécois*, Montréal, Boréal, 438 p.
- LEMIEUX, Raymond (1968), *L'église de l'Amiante*, Québec, Université Laval, Centre de recherches en sociologie religieuse, 282 p.
- LEMIEUX, Raymond (1995), « La paroisse entre tradition et prophétisme », dans Gilles Routhier (dir.), *La paroisse en éclats*, Ottawa, Novalis (coll. « Théologie pratiques », n° 5), p. 265-275.
- LESAGE, Germain (1961), *Histoire de Louiseville, 1665-1960*, Louiseville, Québec, Presbytère de Louiseville, 450 p.
- LÉTOURNEAU, Firmin (1950), *Histoire de l'agriculture (Canada français)*, Montréal, L'Imprimerie populaire, 324 p.
- LÉVESQUE, Benoît (dir.) (1997), *Desjardins : une entreprise et un mouvement ?*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 352 p.
- LEVESQUE, Ulric (1996), *Des ans... des souvenirs : Saint-Hélène-de-Kamouraska, 1846-1996*, Sainte-Hélène-de-Kamouraska [Québec], Comité des fêtes du 150^e, 662 p.
- L'HEUREUX, Pierre (1994), *Étude des fonctions de survivance ethno-religieuses et d'intégration socio-culturelle d'une institution ethnique aux États-Unis. Le cas des écoles paroissiales catholiques franco-américaines de Manchester, N.H., 1900-1940*, Thèse de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 175 p.
- LINTEAU, Paul-André (1992-1993), « L'expansion des caisses populaires à Montréal, 1940-1960 », *Coopératives et développement*, vol. 24, n° 2, p. 21-38.
- LINTEAU, Paul-André et Jean-Claude ROBERT (1985), « Montréal au 19^e siècle : bilan de recherche », *Revue d'histoire urbaine*, vol. 13, n° 3 (février), p. 207-223
- LIPTAK, Dolores Ann (1985), « The National Parish : Concept and Consequences for the Diocese of Hartford, 1890-1930 », *Catholic Historical Review*, vol. 71, p. 52-64.
- LORD, France (1999), *La muette éloquence des choses : collections et expositions missionnaires de la Compagnie de Jésus au Québec, de 1843 à 1946*, Thèse de doctorat (histoire) Université de Montréal, 2 t.
- Lovell's Montreal Directory for 1879-80* (1880), Montréal.
- MAGNAN, Denis-Michel-Aristide (1912), *Histoire de la race française aux États-Unis*, Paris, C. Amat, 356 p.
- MAGNAN, Hormidas (1925), *Dictionnaire historique et géographique des paroisses, missions et municipalités de la province de Québec*, Arthabaska, Québec, L'Imprimerie d'Arthabaska, 738 p.
- MAGUIRE, Thomas (1830), *Recueil de notes diverses sur le gouvernement d'une paroisse, l'administration des sacrements, etc. : adressée à un jeune curé de campagne*, Paris, Décourchant, 278 p.
- MAILLOUX, Alexis (1879), *Histoire de l'Île-aux-Coudres depuis son établissement jusqu'à nos jours*, Montréal, La compagnie de lithographie Burland-Desbarats, 91 p.

- Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Nicolet* (1885-), Nicolet.
- Mandements de l'évêque de Montréal, publiant le décret apostolique du 30 juillet 1872* (1872).
- Mandements des évêques de Montréal* (MEM) (1869), *Lettre pastorale des évêques de Montréal contre les mauvais journaux*, 31 mai 1858, volume 3, Montréal, Typographie Le Nouveau Monde, p. 406-407.
- Mandements des évêques de Montréal* (MEM) (1894), volume 11, Montréal, Arbour et Laperle, p. 449-469.
- Mandements des évêques de Rimouski 1867-1878* (1878), Rimouski, Imprimerie A.G. Dion, p. 440
- Mandements des évêques de Trois-Rivières*, Trois-Rivières, Chancellerie de l'évêché, vol. 8, p. 109, 115 et 265.
- Mandements des évêques de Valleyfield* (1922), Paris, Pierre-Tequi libraire-éditeur, vol. 3, p. 125-126.
- Mandements, lettres pastorales circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection* (1887), vol. VIII, Montréal, J. A. Plinguet.
- Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec* (1887-), Québec, A. Côté.
- Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec* (MEQ), vol. 1, 1660-1740, p. 282.
- Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de St-Hyacinthe* (1888-), Montréal, Beauchemin.
- Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Trois-Rivières* (1852-), Trois-Rivières.
- Mandements, lettres pastorales, circulaires et autres documents publiés dans le diocèse de Montréal depuis son érection* (1869-), Montréal, Chapleau.
- Manque-t-on de prêtres au Diocèse de Québec ?* (1949), Québec, Archevêché de Québec.
- MARION, Marcel (1979), *Dictionnaire des institutions de la France aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Picard, p. 172-176.
- MARROU, Henri Irénée (1951), *À Diognète : édition critique, traduction et commentaire*, Paris, Cerf (coll. « Sources chrétiennes », n° 33), 288 p.
- MARSHALL, Joan (1994), *A Solitary Pillar : Montreal's Anglican Church and the Quiet Revolution*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 220 p.
- MARTIN, Julie (1994), *Rivière-du-Loup et son espace au XIX^e siècle : du village linéaire à la ville industrielle*, mémoire de maîtrise (histoire), Université Laval, 130 p.
- MARTIN, Paul-Louis (1988), « Introduction aux métiers de la pierre et de l'argile », dans Jean-Claude Dupont (dir.), *Exercices des métiers de la pierre et de l'argile*, Québec, CELAT (coll. Cahiers du CELAT, n° 9), p. 1-50.
- MARTIN, Paul-Louis (1996), « Les logiques de production du paysage : analyse historique d'un paysage du Bas-St-Laurent », dans *Les États généraux du paysage québécois : notions de paysage et modèles d'analyse : recueil de conférences, le 15 novembre 1996 au Musée des arts et traditions populaires du Québec*, Trois-Rivières, Québec, Secrétariat des États généraux du paysages québécois, section 7.
- MARTIN, Paul-Louis (1999), *À la façon du temps présent. Trois siècles d'architecture populaire au Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 378 p.
- MATHIEU, Jacques et Alain LABERGE (dir.) (1991), *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent : les aveux et dénombrements, 1723-1745*, Sillery, Septentrion, 415 p.
- MAURAUULT, Olivier (1923), *Saint-Jacques de Montréal : l'église-la paroisse*, Montréal, Au presbytère, 126 p.
- MAURAUULT, Olivier (1929), *La Paroisse : histoire de l'église Notre-Dame de Montréal*, Montréal, Thérien.
- MAURAUULT, Olivier (1957), *La Paroisse : histoire de l'église Notre-Dame de Montréal*, Montréal, Thérien frères, 240 p. (Réédition, rev. et augm. de 1929)
- MAURAUULT, Olivier (1959), *L'œuvre et la fabrique de Notre-Dame de Montréal*, Montréal, Thérien frères, 86 p.
- MCDANNELL, Colleen (1996), « Going to the Ladies' Fair, Irish Catholics in New York City, 1870-1900 », dans Ronald H. Bayor and Timothy J. Meagher (dir.), *The New York Irish*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, p. 234-251.
- MCLEOD, Roderick (1997), *Salubrious Settings and Fortunate Families : The Making of Montreal's Golden Square Mile, 1840-1895*, thèse de doctorat (histoire), McGill University, 250 p.
- MELBIN, Murray (1987), *Night as Frontier : Colonizing the World After Dark*, New York, Free Press, 230 p.
- MENDRAS, Henri (1976), *Sociétés paysannes : éléments pour une théorie de la paysannerie*, Paris, Armand Colin, 235 p.
- MERCATOR, Paul (collectif) (1997), *La fin des paroisses ? Recompositions des communautés, aménagement des espaces*, Paris, Desclée de Brouwer, 190 p.
- MERCIER, Honoré (1890), *Réponse de l'honorable Mercier au pamphlet de l'association des Equal Right, contre la majorité des habitants de la province de Québec*, Québec, 88 p.
- Messire Joseph-Augustin Chevalier ; jubilé de diamant sacerdotal, 1867-1927*, (1927) [Manchester, N.H., Avenir national], 118 p.
- METZ, René (1974), « La paroisse en France à l'époque moderne et contemporaine », *Revue d'histoire de l'Église de France*, vol. 60, p. 279-295 et vol. 61, p. 5-24.
- MIGNEAULT, Pierre-Basile (1893), *Le droit paroissial*, Montréal, Beauchemin et fils, 690 p.
- MILOT, Maurice (1989), « Drummondville au XIX^e siècle », *Les Cahiers nicolétains*, vol. 2, n° 4 (décembre), p. 109-178.
- MINER, Horace Mitchell (1985), *Saint-Denis: un village québécois*, LaSalle, Hurtubise HMH, 392 p.

- MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE [BUREAU DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC] (1965), *Les caisses populaires au Québec, 1953-1962*, Québec (coll. « Publication n° 9 »).
- MINVILLE, Esdras (dir.) (1943), *L'agriculture : étude*, Montréal, Fides, 555 p.
- MITCHELL, Sœur Estelle (1964), *Mère Jane Slocombe, neuvième supérieure générale des sœurs grises de Montréal, 1819-1872*, Montréal, Fides, 494 p.
- MONTBRIAND, Monique (1983), « L'Église des Récollets à Montréal (c. 1703-1867) », *Cahier de la Société historique de Montréal*, vol. 2, n°s 2-3 (mars-juin), p. 132-134.
- MONTBRIAND, Monique (1986), « Le clergé, l'éducation et les paroisses dans le diocèse de Montréal en 1836 », dans Roland Litalien (dir.), *L'Église de Montréal 1836-1986*, Montréal, Fides, p. 162-166.
- MONTMINY, Jean-Paul (1969), « L'Avenir, 1847-1857 », dans *Recherches sociographiques*, vol. 10, n°s 2-3 (mai-décembre), p. 335-336.
- MONTPETIT, Raymond (1990), « La construction de l'Église Notre-Dame de Montréal : quelques pistes pour une interprétation socio-historique », dans Jean-Rémi Brault (dir.), *Montréal au XIX^e siècle*, Montréal, Leméac, p. 149-198.
- MOREAU, Louis Edmond (1871), *Nos Croisés, ou Histoire anecdotique de l'expédition des volontaires canadiens à Rome pour la défense de l'église*, Montréal, Fabre & Gravel, 338 p.
- MOREAUX, Colette (1969), *Fin d'une religion ? Monographie d'une paroisse canadienne-française*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 485 p.
- MORNEAU, Jocelyn (1998), *Petits pays et grands ensembles : les articulations du monde rural au XIX^e siècle. L'exemple de Berthierville et de Louiseville*, Thèse de Ph. D. (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 552 p.
- MORRISET, Michel (1987), *L'agriculture familiale au Québec*, Paris, L'Harmattan, 205 p.
- MOTHON, Louis-Alexandre (1975), « Le résumé de notre vie », *Année dominicaine*, juin-juillet-août, dans J.-A. Plourde (dir.), *Dominicains au Canada. Livre des documents*, 2, *Les cinq fondations avant l'autonomie, 1881-1911*, s.l., p. 91-113.
- MUIR, Edward (1981), *Civic Ritual in Renaissance Venice*, Princeton, N. J., Princeton University Press, 356 p.
- MUSÉE DU QUÉBEC (1984), *Le Grand héritage : L'Église catholique et la société du Québec*, Québec, gouvernement du Québec.
- NAYLOR, Tom (1975), *The History of Canadian Business 1867-1914*, Toronto, James Lorimer, 2 t.
- NAZ, Raoul (1949), *Dictionnaire de droit canonique*, tome IV, Paris, p. 1231-1244.
- NICOLSON, Murray W. (1983), « Irish Tridentine Catholicism in Victorian Toronto : Vessel for Ethno-religious Persistence », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, Sessions d'études*, vol. 50, p. 415-436.
- NICOLSON, Murray W. (1993), « The Growth of Roman Catholic Institutions in the Archdiocese of Toronto, 1841-1890 », dans Terrence Murphy and Gerald Stortz (dir.), *Creed and Culture. The Place of English-Speaking Catholics in Canadian Society, 1750-1930*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, p. 152-170.
- NOËL, Françoise (1988), *Competing for Souls : Missionary Activity and Settlement in the Eastern Townships, 1784-1851*, Sherbrooke, Département d'histoire, Université de Sherbrooke, (coll. « Histoire des Cantons de l'Est », n° 8), 286 p.
- O'GALLAGHER, Mariana (1979), *Saint-Patrice de Québec. La construction d'une église et l'implantation d'une paroisse*, Québec, Société historique de Québec (coll. « Cahier d'histoire », n° 32), 126 p.
- OLSON, Sherry (1995), « One Brilliant Blaze of Light in Nineteenth-Century Montreal », dans Serge Courville et Normand Séguin (dir.), *Espace et culture/Space and Culture*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 253-264.
- OLSON, Sherry (1996), « Le peuplement de Montréal », dans Serge Courville (dir.), *Atlas historique du Québec : population et territoire*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 81-94.
- OLSON, Sherry et Patricia THORNTON (1992), « Familles montréalaises du XIX^e siècle : trois cultures, trois trajectoires », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 21, n° 2, p. 51-75.
- One Hundred Years of Masses, One Hundred Years of People, St. Gabriel's, Montreal, 1870-1970 (1970)*, Montréal.
- Ordonnances faites et passées par le Gouverneur et le Conseil législatif de la province de Québec (1795)*, Québec, p. 26
- OUELLET, Fernand (1971), « L'agriculture bas-canadienne vue à travers les dîmes et les rentes de la terre », *Histoire sociale/Social History*, vol. 8 (novembre), p. 5-44
- PAGNULO, Siméon (1872), *Études historiques et légales sur la liberté religieuse en Canada*. Montréal, C.O. Beauchemin & Valois, 409 p.
- PAQUET, Louis-Adolphe (1912), « La dîme », *Mémoires de la société royale du Canada*, 3^e série, tome 5, p. 3-17.
- PARENT, Henriette (1995), *Fier de son histoire. Saint-Paul d'Aylmer se raconte*, s.l., 148 p.
- PARIZEAU, Gérard (1935), *L'assurance contre l'incendie au Canada : évolution, pratique, vocabulaire*, Montréal, Éditions Albert Lévesque, 252 p.
- PARIZEAU, Gérard (1961), *Traité d'assurance contre l'incendie au Canada*, Montréal, Les Presses de l'École des hautes études commerciales, 465 p.
- Paroisse de Saint-Thuribe, 1898-1973 ([1973])*, Saint-Thuribe de Portneuf, Qué., Comité du 75^e anniversaire, 1898-1973, 200 p.
- Paroisse Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle : ma paroisse, un lieu d'accueil, 1964-1989 (1989), Sainte-Foy, 40 p.

- PAYETTE, Céline (1991), *Les vocations féminines de la région montréalaise au XIX^e siècle*. Mémoire de maîtrise (science des religions), Université du Québec à Montréal, 306 p.
- PELLETIER, Louis (1993), *Le clergé en Nouvelle-France : étude démographique et répertoire biographique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal (coll. « Démographie canadienne »), 324 p.
- PERRON, Normand (1980), « Genèse des activités laitières 1850-1960 », dans Normand Séguin, *Agriculture et colonisation au Québec*, Montréal, Boréal Express, p. 113-140.
- PICHÉ, Lucie (1999), « La jeunesse ouvrière catholique féminine. Un lieu de formation sociale et d'action communautaire, 1931-1966 », dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 52, n° 4 (printemps), p. 481-506.
- Pièces concernant les affaires du séminaire de Montréal à Rome (1866)*.
- PIGEON, Louis-Philippe (1947-1948), « Législation civile des paroisses. Régime anglais », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, Rapport 15, p. 93-99.
- PINARD Guy (1987-1989), *Montréal : son histoire, son architecture*, Montréal, La Presse, t.1 et t. 3, 346 p. et 560 p.
- PLANTE, Guy (1971), *Le rigorisme au XVIII^e siècle. M^{gr} de Saint-Vallier et le sacrement de pénitence (1685-1727)*, Gembloux, J. Duculot, 1971, 189 p.
- PLANTE, Hermann (1970), *L'Église catholique au Canada (1604-1886)*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 510 p.
- POIRIER, Jean (1991), *Le crédit dans une caisse populaire en milieu urbain : Saint-Alphonse d'Youville, 1940-1950*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 179 p.
- PORTER, John et Léopold DÉSY (1973), *Calvaires et croix de chemins du Québec*, Montréal, Éditions HMH (coll. « Ethnologie québécoise », n° 15), 145 p.
- POULIN, Pierre (1990), *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome 1 : Desjardins et la naissance des caisses populaires, 1900-1920*, Montréal, Québec/Amérique, 373 p.
- POULIN, Pierre (1994) *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome 2 : La percée des caisses populaires, 1920-1944*, Montréal, Québec/Amérique, 449 p.
- POULIN, Pierre (1998) *Histoire du Mouvement Desjardins. Tome 3 : De la caisse locale au complexe financier*, Montréal, Québec/Amérique, 480 p.
- POULIOT, Jean-François (1919), *Le droit paroissial de la Province de Québec*, Fraserville, Québec, Imprimerie Le Saint-Laurent, 636 p.
- POULIOT, Léon (1977), *Monseigneur Bourget et son temps, Tome V : 1. Les derniers combats : le démembrement de la paroisse Notre-Dame (1865) : 2. Vingt-cinq années de luttes universitaires (1851-1876)*, Montréal, Bellarmin, 319 p.
- Premier congrès eucharistique national, 22-26 juin 1938 (1939)*, Québec, l'Action catholique.
- PROULX, Georges-Étienne (1958), « Les Canadiens ont-ils payé la dime entre 1760-1775 ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol.11, n° 4 (mars), p. 533-555
- PROULX, Jean-Pierre (1998), « L'évolution de la législation relative au système électoral scolaire québécois (1829-1989) », *Historical Studies in Education/Revue d'histoire de l'éducation*, vol. 10, n°s 1-2 (printemps/automne), p. 20-47.
- PROVENCHER, Jean (1988), *Les quatre saisons dans la vallée du Saint-Laurent*. Montréal, Boréal Express, 605 p.
- Rapport de l'Union Allet, 1875-1876 et 1876-1877.*
- Rapport du Comité permanent de l'agriculture, de l'immigration et de la colonisation sur l'opportunité de créer un crédit agricole (1922)*, Québec, 14 décembre, p. 51.
- RAWLYK, Geo A. (dir.) (1990), *The Canadian Protestant Experience, 1760-1990*. Burlington, Ontario, Welch, 252 p.
- Recueil d'ordonnances synodales et épiscopales (1859)*, Québec, Brousseau, 351 p.
- « Règlements des districts de paroisse, 1722 » ([1722], 1854), dans *Édits, ordonnances royaux, déclarations et arrêts du conseil...*, Québec, E.R. Fréchette, p. 443-462.
- Règles et règlements du cimetière de Notre-Dame de Belmont à l'usage de la paroisse de Notre-Dame de Québec (1859)*, Québec, P. Lamoureux, 14 p.
- Report of the Royal Commission on Life Insurance (1907)*.
- Requête en appel contre le démembrement de la paroisse de Montréal adressé à M^{gr} de Tloa, 9 décembre 1866 (1866)*. (Signé par le curé Victor Rousselot).
- RICHARD, D^r Jean-Baptiste (1939), *Les églises de la paroisse de Saint-Denis-sur-Richelieu*, Saint-Hyacinthe, Société d'histoire de Saint-Hyacinthe (coll. « Documents mas-koutains », n° 4).
- RINGUET (1938), *Trente arpents : roman*, Montréal, Fides, 306 p.
- ROBERT, Adolphe (1938), « La survivance de l'esprit français aux États-Unis », dans Adrien Verrette (dir.), *La croisade franco-américaine*, Manchester, L'Avenir national, p. 159-173.
- ROBERT, Jacques (1979), *Les chapelles de procession du Québec*, Québec, ministère des Affaires culturelles, 163 p.
- ROBERT, Jean-Claude (1994), *Atlas historique de Montréal*, Montréal, Art Global / Libre Expression, 167 p.
- ROBICHAUD, Léon (1989), « Le pouvoir, les paysans et la voirie au Bas-Canada à la fin du XVIII^e siècle », Mémoire de maîtrise (histoire), Université McGill, 142 p

- ROBILLARD, Denise (1994), *La traversée du Saguenay : cent ans d'éducation : Les Sœurs de Notre-Dame du Bon-Conseil de Chicoutimi, 1894-1994*, Montréal, Bellarmin, 648 p.
- ROBY, Yves (1990), *Les Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre (1776-1930)*, Sillery, Septentrion, 434 p.
- RONCAYOLO, Marcel (1990), *La ville et ses territoires*, Paris, Gallimard, 278 p.
- ROUSSEAU, Jacques (1974), *Voyages de Pehr Kalm au Canada*, Montréal, Éd. Pierre Tisseyre.
- ROUSSEAU, Louis (1976), *La prédication à Montréal de 1800 à 1830 : approche religieuse*, Montréal, Fides, 269 p.
- ROUSSEAU, Louis (1998), « Crises, choc et revitalisation culturelle dans le Québec du XIX^e siècle », dans Michel Lagrée (dir.), *Chocs et ruptures en histoire religieuse, fin XVIII^e-XIX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, p. 51-69.
- ROUSSEAU, Louis et Frank William REMIGGI (dir.) (1998), *Atlas historique des pratiques religieuses : le sud-ouest du Québec au XIX^e siècle*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 235 p.
- ROUSSEAU, Yvan (1995), « Du projet de reconquête économique à l'idée de management. Un bilan des études consacrées au mouvement Desjardins », *Histoire sociale/Social History*, vol. 29, n^o 57, p. 97-132.
- ROUSSEAU, Yvan et Roger LEVASSEUR (1995), *Du comptoir au réseau financier : l'expérience historique du Mouvement Desjardins dans la région du centre du Québec, 1909-1970*, Montréal, Boréal, 388 p.
- ROUTHIER, A.-B. (1881), « Le rôle de la race française en Amérique », dans H.-J.-B. Chouinard (dir.), *Fête nationale des Canadiens-Français célébrée à Québec en 1880*, Québec, Imprimerie A. Côté et cie, p. 282-296.
- ROUX, Simone (1976), *La maison dans l'histoire*, Paris, Albin Michel, 299 p.
- ROY, Fernande (1982), « Une mise en scène de l'Histoire : la fondation de Montréal à travers les siècles », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 46, n^o 1 (été), p. 7-36.
- ROY, Fernande (1988), *Progrès, harmonie, liberté : le libéralisme des milieux d'affaires francophones de Montréal au tournant du siècle*, Montréal, Boréal, 301 p.
- ROY, Fernande (1993), *Histoire des idéologies au Québec aux XIX^e et XX^e siècles*, Montréal, Boréal, 127 p.
- ROY, Jean (1985), « Les revenus des curés du diocèse de Nicolet, 1885-1904 », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, Session d'étude*, p. 51-67.
- ROY, Jean (1990), « Deux évêques trifluviens en visite : Thomas Cooke et Louis-François Lafèche et la gestion des paroisses (1852-1898) », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique, Études d'histoire religieuse*, vol. 57, p. 89-110.
- ROY, Jean (1997), « Quelques influences françaises sur l'historiographie religieuse du Québec des dernières décennies », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n^o 2 (automne), p. 301-316.
- ROY, Jean et Christine HUDON (1994), *Le journal de Majorique Marchand, curé de Drummondville, 1865-1889*, Sillery, Éditions du Septentrion, 335 p.
- ROY, Jean et Christine HUDON (1995), « Pastorale et vie religieuse dans les missions des townships au XIX^e siècle », dans Serge Courville et Normand Séguin (dir.), *Espace et culture/Space and Culture*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 165-174.
- ROY, Jean et Daniel ROBERT (1984), « Les rapports annuels des curés et l'histoire des paroisses dans la seconde moitié du XIX^e siècle », *Archives*, vol. 16, n^o 1 (juin), p. 31-59.
- ROY, Pierre-Georges (1931), *Inventaire des procès-verbaux des Grands Voyers*, Beauceville, L'Éclaireur, volume 5.
- ROY, Pierre-Georges (1941), *Les cimetières de Québec*, Lévis, Imprimerie Le Quotidien, 270 p.
- RUDIN, Ronald (1990), *In Whose Interest ? Quebec's Caisses Populaires 1900-1945*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 185 p.
- RUMILLY, Robert (1941), *Histoire de la Province de Québec. Vol. I : George-Étienne Cartier*, Montréal, Valiquette, 409 p.
- RUMILLY, Robert (1958), *Histoire des Franco-Américains*, Montréal, Publié par l'auteur sous les auspices de l'Union Saint-Jean-Baptiste d'Amérique, 552 p.
- RUMILLY, Robert (1970), *Histoire de Montréal*, tome 2, Montréal, Fides, 418 p.
- RYAN, William F. (1966), *The Clergy and Economic Growth in Quebec (1896-1914)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 348 p.
- SAINT-PIERRE, Diane (1997), *La mutualité-incendie au Québec depuis 1835 : au cœur de l'histoire de Promutuel*, Sillery, Groupe Promutuel, Fédération des sociétés mutuelles d'assurance générale et INRS, 234 p.
- SAINT-PIERRE, Jacques (1997), *Histoire de la Coopérative fédérée : l'industrie de la terre*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et Les éditions de l'IQRC, 287 p.
- SAINT-VALLIER, M^{gr} Jean-Baptiste DE LA CROIX DE CHEVRIÈRES de (1703), *Rituel du diocèse de Québec*, Paris, S. Langlois, 604 p.
- SANFAÇON, Roland (1958), « La construction du premier chemin Québec-Montréal et le problème des corvées (1706-1737) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 12, n^o 1 (juin), p. 3-29.
- SANTERRE, Richard (1993), *La paroisse Saint-Jean-Baptiste et les Franco-Américains de Lowell, Massachusetts, 1868 à 1968*, Manchester, N.H., Éditions Lafayette, 311 p.
- SAVARIA, J.T. (1898), « Quelques considérations sur la dîme et les offrandes faites pour le culte divin », dans *Le scapulaire de Notre-Dame du Mont-Carmel suivi de quelques considérations sur la communion des saints et sur la dîme*, Montréal, Monastère des carmélites, p. 296-354.
- SÉGUIN, Normand (1977), *La conquête du sol au 19^e siècle*, Québec, Boréal Express (coll. « 17/60 », n^o 9), 295 p.

- SÉGUIN, Normand et al. (1980), *Agriculture et colonisation au Québec : aspects historiques*, Montréal, Boréal Express, 220 p.
- SEMPLE, Neil (1996), *The Lord's Dominion : The History of Canadian Methodism*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 565 p.
- SIMARD, Jean (1989), *Les Arts sacrés au Québec*, Boucherville, Éditions de Mortagne, 319 p.
- SLACK, Paul (1995), *The English Poor Law, 1531-1782*. Cambridge, New York, Cambridge University Press, 73 p.
- SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE DE SAINT-HYACINTHE (1998), *Saint-Hyacinthe, 1748-1998*, Québec, Septentrion, 405 p.
- Souvenir of the Golden Jubilee of St. Patrick's Total Abstinence and Benefit Society, 1840-1890* (1890), Montréal.
- SWEENEY, Robert C. H. (1995), « Un effort collectif québécois : la création, au début du xx^e siècle, d'un marché privé et institutionnalisé de capitaux », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 49, n^o 1 (été), p. 35-72.
- SYLVAIN, Philippe (1982), « Ignace Bourget », dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XI : de 1881 à 1891, Québec et Toronto, Les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, p. 103-115.
- SYLVAIN, Philippe et Nive VOISINE (1991), « Les xviii^e et xx^e siècles, tome 2 : Réveil et consolidation (1840-1898), dans Nive Voisine (dir.), *Histoire du catholicisme québécois*, Montréal, Boréal, 507 p.
- TASCHEREAU, E.-A. (1895), *Discipline du diocèse de Québec*, Québec, Brousseau, 303 p.
- TESSIER, Albert (1972), *Sainte-Anne-de-la-Pérade : bref historique de trois siècles de vie paroissiale*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 40 p.
- TÊTU, H. et C.-O. GAGNON (1887), *Mandements, lettres pastorales et circulaires des Evêques de Québec, 1660-1740*, Québec, A. Côté, vol. I.
- The Case of St. Patrick's Congregation as to the Erection of the New Canonical Parish of St. Patrick's Montreal* (1866), Montréal, Lovell.
- The Story of One Hundred Years: Centenary St. Ann's Church, Montreal* (1954), Montréal.
- THÉBERGE, Rodrigue (1987), « Une morale pour une pastorale de la miséricorde. L'homme apostolicus », dans Jean Delumeau (dir.), *Alphonse de Liguori, pasteur et docteur*, Paris, Beauchesne, p. 127-138.
- THÉRIAULT, Léon (1976), « Les missionnaires et leurs paroissiens dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, 1766-1830 », *Revue de l'Université de Moncton*, 9, 1, 2 et 3 (octobre), p. 31-53.
- THÉROUX, Bernard (1976), « La consolidation du groupe franco-américain », dans le Comité de Vie franco-américaine, *Le Franco-Américain au 20^e siècle*, Manchester, N.H., p. 19-27.
- THIBAUT, Charles (1887), *Le double avènement de l'Homme-Dieu ou les deux unités religieuses et politiques des peuples. Discours prononcé de Charles Thibault à la célébration de la Saint-Jean-Baptiste à Waterloo, le 28 juin 1887*, Montréal, 35 p.
- TOKER, Franklin (1991), *The Church of Notre-Dame in Montreal : An Architectural History*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2^e éd., 124 p.
- TOMASI, Silvano M. (1975), *Piety and Power : The Role of the Italian Parishes in the New York Metropolitan Area, 1880-1930*, New York, The Center for Migration Studies, 201 p.
- TRIGGER, Rosalyn (1997), *The Role of the Parish in Fostering Irish-Catholic Identity in Nineteenth-Century Montreal*, mémoire de maîtrise (géographie), Université McGill, 144 p.
- TRIGGER, Rosalyn (2001), « The Geopolitics of the Irish-Catholic Parish in Nineteenth-century Montreal », *Journal of Historical Geography*, vol. 27, n^o 4.
- Trois-Rivières : album illustré : histoire, géographie, industrie* (1903), [Montréal, Guertin].
- TRUDEL, F.-X.-A. (1908), « Déclaration assermentée de l'avocat F.-X.-A. Trudel », dans Arthur Savaète, *Vers l'abîme*, tome 1, Paris, A. Savaète, p. 62.
- TRUDEL, Marcel (1955), *Chiniquy*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 339 p.
- TRUDEL, Marcel (1983), *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. III : *La seigneurie des Cent-Associés 1627-1663*, tome 2 : *La société*, Montréal, Fides, 669 p.
- TRUDEL, Marcel (1997), *Histoire de la Nouvelle-France*, vol. IV : *La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales, 1663-1674*, Montréal, Fides, 894 p.
- TRUDEL, Marcel (1999), *Histoire de la Nouvelle-France*, tome X : *Le régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France (1759-1764)*, Montréal, Fides, 612 p.
- TRUESDELL, Leon (1943), *The Canadian Born in the United States : an Analysis of the Statistics of the Canadian Element in the Population of the United States, 1850 to 1930*, New Haven et Toronto, Yale University Press et Ryerson Press, 263 p.
- TURCOTTE, Paul-André (1988), *L'enseignement secondaire public des frères éducateurs, 1920-1970 : utopie et modernité*, Montréal, Bellarmin, 220 p.
- ULLMANN, Walter (1963), « The Quebec Bishops and Confederation », *Canadian Historical Review*, vol. 44, n^o 3 (septembre), p. 213-234.
- UNDERWRITERS' SURVEY BUREAU (1926), *Insurance plan of the city of Montreal*, volume III, Toronto et Montréal, Underwriters' Survey Bureau limited.
- VACHON, André (1969), « François de Laval », dans *Dictionnaire biographique du Canada*. Volume II, de 1701-1740, Québec et Toronto, Les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, p. 374-387.

- VACHON, André (1969), *François de Laval*, Québec et Montréal, Les Presses de l'Université Laval et Fides.
- VACHON, André (1970), *L'administration de la Nouvelle-France, 1627-1760*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 87 p.
- VELTMAN Calvin J. (1980), « Le sort de la Francophonie aux États-Unis », *Cahiers québécois de démographie*, vol. 9, n° 1, p. 43-57.
- VELTMAN, Calvin J. (1983), *Language Shift in the United States*, Berlin, N.Y., Amsterdam, Mouton Publishers, 432 p.
- VICERO, Ralph D. (1968), *Immigration of French Canadians to New England, 1840-1900. A Geographical Analysis*, Thèse de Ph.D., University of Wisconsin.
- Vie de la Sœur Bourgeoys, fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame de Villemarie en Canada : suivie de l'histoire de cet institut jusqu'à ce jour* (1853), tome I, Villemarie, Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame.
- Ville-Marie Missionnaire 1642-1942, volume-souvenir* (1942), Montréal, Secrétaire du Comité missionnaire, 616 p.
- VILLENEUVE, Alphonse (1871-1872), *La comédie infernale : ou Conjuraison libérale aux enfers : en plusieurs actes*, Montréal, Impr. Franc-parleur, 5 volumes.
- VINCENT, Odette (dir.) (1995), *Histoire de l'Abitibi-Témiscamingue*, Québec, Institut de recherche sur la culture (coll. « Les régions du Québec », n° 7), 763 p.
- VOISINE, Nive (1982), « Jubilés, missions paroissiales et prédication au XIX^e siècle », *Recherches sociographiques*, vol. 23, p. 125-137.
- VOISINE, Nive (1984), « Mouvements de tempérance et religion populaire », dans Benoît Lacroix et Jean Simard (dir.), *Religion populaire, religion de clercs ?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, p. 65-78.
- VOISINE, Nive (1987-1999), *Les Frères des Écoles chrétiennes au Canada*, 3 tomes, Sillery, Éditions Anne Sigier, 443 p., 471 p., 407 p.
- VOISINE, Nive (1990), « Elzéar-Alexandre Taschereau, 1820-1898 », dans *Dictionnaire biographique du Canada, vol. XII, de 1891 à 1900*, Québec et Toronto, Les Presses de l'Université Laval et University of Toronto Press, p. 1106-1115.
- VOISINE, Nive (1992), *Les prêtres de Saint-Sulpice au Canada : grandes figures de leur histoire*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 430 p.
- VOISINE, Nive (avec la collaboration d'André BEAULIEU et de Jean HAMELIN) (1971), *Histoire de l'Église catholique au Québec, 1608-1970*, Montréal, Fides, 112 p.
- VOISINE, Nive et Réal BÉLANGER (dir.) (1994), *Le diocèse de Rimouski (1867-1992)*, Rimouski, Archevêché de Rimouski, 352 p.
- VOYER, Louise (1981), *Églises disparues*, Montréal, Éd. Libre Expression, 168 p.
- WADE, Mason (1966), *Les Canadiens français de 1760 à nos jours. Tome 1 : 1760-1914*, Montréal, Cercle du livre de France, 685 p.
- WALLOT, Jean-Pierre (1973), *Un Québec qui bougeait : trame socio-politique du Québec au tournant du XIX^e siècle*, Québec, Éditions du Boréal Express, 345 p.
- WATKINS, Meredith (1999), *The Cemetery and Cultural Memory : Montreal and Surrounding Villages, 1860 to 1900*, Mémoire de maîtrise (géographie), Université McGill, 91 p.
- WEBB, Sidney et Beatrice WEBB (1906), *English Local Government I : The Parish and the County*, Londres, Longmans, 664 p.
- WIEN, Tom (1987), « Visites paroissiales et production agricole au Canada vers la fin du XVIII^e siècle », dans François Lebrun et Normand Séguin (dir.), *Sociétés villageoises et rapports villes-campagnes au Québec et dans la France de l'Ouest, XVII^e-XX^e siècles*, Trois-Rivières, Centre de recherche en études québécoises, Université du Québec à Trois-Rivières et Presses universitaires de Rennes 2, p. 183-194.
- XX^e congrès eucharistique international (1911), Montréal, Beauchemin, 1102 p.
- YOUNG, Brian (1986), *In Its Corporate Capacity : The Seminary of Montreal as a Business Institution, 1816-1876*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 295 p.